

Sommaire



➤ Éditorial du Commandant du CDEC	_____	p. 3
<i>Le Général de division Antoine WINDECK</i>		
➤ ..Histoire militaire et modernité		
Driant, entre science-fiction et anticipation	_____	p. 5
<i>Par le Général (2S) Henry-Jean FOURNIER</i>		
La bataille de la Malmaison (17-25 octobre 1917)	_____	p. 8
<i>Par le Lieutenant-colonel Christophe GUÉ</i>		
➤ Articles d'intérêt général		
Cadre juridique pour l'ouverture du feu en cas de périple meurtrier sur le TN	_____	p. 14
<i>Par le Lieutenant (R) François GORRIEZ</i>		
➤ Libres opinions¹		
Gestion médiatique des attentats: rôle des médias et de la classe politique	_____	p. 18
<i>Par le Colonel (CR) Bruno MISSET</i>		
La brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP): un laboratoire d'essai du TN?	_____	p. 20
<i>Par le Chef de bataillon Nicolas PLEIS</i>		
Art opératif soviétique et ses enseignements dans les opérations contemporaines	_____	p. 25
<i>Par le Commandante (Italie) C. CONTE, le Chef de bataillon B. THOMAS et le Chef de bataillon Q. WATRIN</i>		
Vers l'usage de MOOC institutionnels	_____	p. 29
<i>Par le Commandant Alain FAIVRE</i>		
Intérêt de l'emploi des chars en contre-insurrection présenté par la guerre du Rif	_____	p. 32
<i>Par les Chef d'escadrons BOËT et FLORE</i>		
L'emploi des réserves dans l'armée de Terre depuis 1947	_____	p. 38
<i>Par les Chef de bataillon V. BUREU et G. NICLOUX, le Major A. CORNELIUS et le Commandante L. A SANCHEZ</i>		
La révolution militaire de la robotique n'est pas en marche	_____	p. 43
<i>Par le Chef d'escadron Le VIAVANT</i>		
Laïcité et multiculturalisme en France et notamment dans les armées?	_____	p. 45
<i>Par le Chef d'escadron Christophe LE GONIDEC</i>		
MCO des matériels terrestres: vers un système de gestion d'actifs industriels?	_____	p. 48
<i>Par le Commandant Pascal MEUNIER</i>		
La France et la mise sur pied des forces étrangères depuis la décolonisation	_____	p. 52
<i>Par les chefs de bataillon MOROT et PUPPO</i>		

¹ Comme son nom l'indique, cette rubrique comporte des articles qui n'engagent que leurs auteurs.

➤ **Nouvelles des États-Unis**

Le «US Army TRADOC»
Par le Colonel CASANOVA

p. 57

➤ **On a aimé**

Vauban, l'inventeur de la France moderne
de Dominique Le Brun

p. 60

Directeur de la publication:
GCA (2°s) HOUBRON (Association MINERVE),

Comité éditorial:
Col LALUBIN, Col PERCHET,
Col GOURDIN,
Col BORDIER,
Col (H) MAZEL (Association MINERVE),
Col (R) MISSET.

Rédacteur en chef: Col BORDIER
Rédacteur en chef adjoint: Col (R) MISSET
Rédacteur en chef adjoint technique: Col (H) MAZEL

Dépôt légal: ISSN de la collection «Cahiers de la pensée
mili-Terre»:

en cours ISBN du volume: 4^{ème} trimestre 2016

Version électronique : 978-2-11-151758-5

Version impression: 978-2-11-151733-2

site intraterre: www.cdec.terre.defense.gouv.fr (rubrique
publications)

site Internet: <http://www.penseemiliterre.fr>

Éditorial du général commandant le Centre de doctrine et d'enseignement du commandement



Le Général de division Antoine WINDECK

Lyautey, dont les qualités d'homme d'action ne sont pas à démontrer, recommandait à ses jeunes officiers: «Ne craignez pas d'être traité d'intellectuel, c'est le plus beau nom». Par cette affirmation un tant soit peu provocatrice et non dénuée d'humour, Lyautey n'hésitait pas à réconcilier deux notions qui peuvent sembler par nature antagonistes: la pensée et l'action.

Pensée et action sont des notions que certains ont en effet voulu opposer, enfermant dans des catégories étanches les individus répartis de façon caricaturale entre, d'un côté, les hommes de pensée et, d'un autre, les hommes d'action, souvent d'ailleurs plus nombreux que les premiers. Indépendamment d'une hypothétique hiérarchisation des deux, la pensée serait alors première, guidant, orientant et éclairant l'action, donnant à celle-ci son sens; l'action étant, quant à elle, seconde, car elle correspondrait à une phase ultérieure de mise en œuvre, adaptée aux circonstances.

Il faut affirmer avec conviction que pensée et action ne s'opposent pas; au contraire, elles constituent en réalité une indispensable dualité d'un même ensemble. Ainsi l'officier, plus que tout autre, doit allier des qualités qui font de lui un homme de réflexion et un chef apte à commander, en créant une dynamique d'action chez ses subordonnés.

Transposant ces réflexions à la dimension collective de l'armée de Terre, quelle place offrir à la pensée militaire dans une organisation prioritairement ordonnée à l'action?

La pensée militaire est bien le résultat d'une activité intellectuelle, individuelle et collective, indispensable pour imaginer et préparer la guerre de demain afin d'assurer la sauvegarde de la nation face aux menaces. S'adaptant, malgré un inévitable degré d'incertitude, à l'ennemi et aux formes de conflictualités, aux changements stratégiques comme aux évolutions technologiques, la pensée militaire a bien vocation à s'incarner dans l'action. Recherchant des solutions, elle se construit alors à partir des données permanentes de la guerre – les invariants et les principes issus de l'expérience –, elle intègre les nombreux procédés possibles adaptés aux circonstances particulières, à la contingence de la guerre, comme le soulignait avec force le Lieutenant-colonel de Gaulle. Dans ce contexte, la doctrine assure un pont entre les mondes de la réflexion et de l'action. Ni dogme, ni contrainte, la doctrine offre un espace de liberté et de choix au militaire qui y trouve les éléments nécessaires à son action.

Le chef militaire est donc perpétuellement tiraillé entre une pensée exacte, intelligente, élaborée, et une action pragmatique, réaliste, dont les résultats précis doivent être adaptés aux circonstances. Confronté à la réalité des opérations, le militaire renouvelle, réactualise, corrige sa pensée dans un processus itératif permanent qui ne connaît que les limites du cadre temporel et de l'efficacité de l'action. Cette capacité se traduit par la mise en œuvre d'une qualité que j'appellerai l'adaptation, c'est-à-dire l'aptitude des individus ou plus généralement d'un ensemble plus vaste à modifier leurs comportements, leurs modes d'action et leurs organisations dans le souci constant de faire face à tout le spectre de situations possibles.

Cette adaptation ne se réalise efficacement que par un travail préalable de réflexion qui met en œuvre précisément l'intelligence. Jean Guilton écrit dans **«La pensée et la guerre»**: «Chez Foch, il n'y avait là rien d'improvisé parce que la pensée avait largement précédé l'action».

S'adapter avec imagination et intelligence, pragmatisme et volonté, voilà une qualité essentielle qui impose un travail préalable de réflexion chez les futurs chefs militaires. C'est là une condition indispensable pour que l'armée de Terre dispose des chefs opérationnels à la hauteur de ses ambitions actuelles et de ses missions futures.



Histoire militaire et modernité



Driant, entre science-fiction et anticipation



Par le Général (2S) Henry-Jean FOURNIER

La 129^{ème} promotion du Cours supérieur des officiers de réserve spécialistes d'état-major (CSORSEM) a été baptisée le 19 août 2016 du nom de «Lieutenant-colonel Emile Driant». En prenant ce nom prestigieux, les 50 officiers de réserve suivant cette scolarité équivalente à celle du diplôme d'état-major de leurs camarades d'active, ont voulu honorer la mémoire de cet officier saint-cyrien, écrivain et député tombé en 1916 à la tête de ses chasseurs dans les premiers combats de ce qui allait devenir la bataille de Verdun et, à travers lui, les morts de la Grande Guerre dont nous célébrons le centenaire. Cette promotion a aussi choisi de porter le même nom que la promotion 1965-1967 de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr afin de marquer, en cette période où l'on parle beaucoup de l'engagement de nos réservistes, les liens forts unissant les jeunes officiers à leurs aînés, qu'ils soient d'active ou de réserve.

Le Général (2S) Henry-Jean Fournier, secrétaire de la promotion de Saint-Cyr «Lieutenant-colonel Driant», nous brosse le portrait de ce héros original, officier, écrivain, et qui fut aussi député.

Le Lieutenant-colonel Marcel JOUSSEN-ANGLADE
commandant l'ESORSEM par suppléance

Le lieutenant-colonel Émile DRIANT (1855-1916), qui a trouvé la mort en officier et en héros au début de la bataille de Verdun, le 22 février 1916, à la tête de ses bataillons de chasseurs au Bois des Caures, était également député et écrivain.



Celui que l'on a surnommé «le Jules Verne militaire» était en effet l'auteur, sous le pseudonyme transparent de «Capitaine Danrit», de nombreux romans de «guerre-fiction» dont on a pu dire qu'ils contenaient souvent une vision prémonitrice de l'avenir immédiat.

C'est le rêve de tout décideur politique et de tout chef militaire: prévoir l'avenir pour mieux anticiper sur les événements qui risquent de survenir. Driant avait cette faculté. A quoi tenait-elle?

Une large culture

Tout d'abord à une très large culture qui s'appuie sur d'excellentes connaissances de fond en matière d'histoire, de géographie, de mathématiques, de sciences physiques et... de dessin! Car, comme on le fait dire à l'Empereur (dont il était un fervent admirateur): «Un petit dessin vaut mieux qu'un long discours». Ses écrits fourmillent ainsi de descriptions précises et de croquis explicatifs qui démontrent et soutiennent sa pensée. Il tenait ce talent des nombreuses heures d'étude passées, tant au cours de ses études secondaires qu'à Saint-Cyr, à travailler le dessin. Celui-ci était alors, quand la photographie n'existait pas encore, une des clés de la science militaire, tant en topographie qu'en visions perspectives ou en études descriptives, dans lesquelles Driant excelle réellement, notamment au cours de travaux topographiques effectués dans la région de Compiègne, puis au fort de Liouville, dans la Meuse et enfin en Tunisie où il n'existait aucune carte.

Plus tard, Driant remplacera le crayon par un appareil de prises de vues et deviendra un grand amateur de photographie.

Ses connaissances en histoire et en géographie lui permettront d'offrir à ses lecteurs des descriptions très précises de la manière de vivre et de penser des peuples qu'il met en scène dans ses ouvrages, qu'il s'agisse des tribus africaines de «**L'invasion noire**»¹, des peuplades asiatiques de «**L'invasion jaune**» ou des populations russes de «**Sur ordre du tzar**».

¹ Récemment réédité, dans une très belle présentation, assortie d'un livre biographique sur Driant, par Le Comptoir des Editeurs à Saint-Méen le Grand(35290)

En combinant étude des cartes et caractéristiques météorologiques, Driant parvient à imaginer, en 1909, dans son livre «**Les robinsons de l'air**», la dérive d'un ballon emportant son équipage dans le grand Nord, où ses héros vont retrouver les restes de l'expédition suédoise Andrée, disparue corps et biens en 1897, dans des conditions identiques à celles de leur véritable découverte une vingtaine d'années plus tard...

De même, c'est après avoir passé de longues heures à étudier les cartes, les vents dominants et les caractéristiques techniques des premiers appareils volants, que le capitaine Danrit décrit l'aventure de «**L'aviateur du Pacifique**» qui, en 1910, à la suite d'une attaque surprise du Japon contre une base américaine du Pacifique, démontre les capacités de l'arme aérienne sur un théâtre maritime. Au-delà de cette prémonition de ce qui allait se passer à Pearl Harbor trente ans plus tard, Driant, sans aller jusqu'à imaginer l'emploi de porte-avions, met cependant en scène un avion qui est propulsé à partir d'un navire...

Car Driant est un passionné de la troisième dimension. Son œuvre comporte le plus souvent la description de machines volantes qui n'en sont pourtant qu'à leurs premiers balbutiements dans la réalité. Le talent de Driant consiste à en imaginer l'emploi. C'est ainsi que, dans les toutes premières années du XX^{ème} siècle, il va décrire, à partir des flottes de ballons qu'il met en scène, les différents modes opératoires de la future arme aérienne telle qu'elle naîtra au cours de la Première Guerre mondiale: observation, appui, bombardement, transport.

Pour mettre en œuvre ces moyens, Driant s'intéresse également aux télécommunications, car il faut bien un moyen pour compenser les distances que permettent de tels engins. Il fera ainsi effectuer, vers 1904, des démonstrations de T.S.F. dans la salle du conseil municipal de Troyes, où il commande le 1^{er} bataillon de chasseurs à pied, après avoir fait installer des antennes dans les tours de la cathédrale de la ville afin de communiquer avec la tour Eiffel.

On le voit, Driant n'invente rien, mais prévient, prévoit comment pourraient être utilisés les progrès permis par la révolution technologique de son temps, qui touche tous les domaines et auxquels il s'intéresse sans cesse.

Une inlassable curiosité

La faculté d'anticipation de Driant repose en effet sur une inlassable curiosité. Les archives dont sa famille dispose recèlent des centaines de petits articles de journaux, soigneusement découpés et classés, relatant les faits les plus divers en matière de progrès scientifique.

Driant se tient ainsi en permanence informé de ce qui se passe autour de lui, sans se limiter à son champ d'activité professionnel.

Driant entretient en outre un large réseau de correspondants les plus divers. Son passage au cabinet du ministre de la Guerre, en 1886, lui a permis non seulement de découvrir les différents aspects de l'organisation des forces armées, mais également de rencontrer de nombreux personnages participant aux évolutions du moment. C'est ainsi que Driant est chargé de participer à l'inauguration d'un dirigeable à la place de son ministre, ou d'assister à telle séance du Conservatoire des arts et métiers.

Driant manifeste également de l'intérêt pour la Marine en s'attardant tout particulièrement sur les possibilités qu'il entrevoit de l'action des sous-marins qu'il met souvent en œuvre.

Il adhère aussi à des associations telles que l'Automobile Club, qui encourage toutes les initiatives visant à développer ce nouveau moyen de transport. Il participera ainsi, en qualité d'observateur-arbitre, à des courses automobiles aux côtés de son ami l'ingénieur-inventeur de Dion.

Plus simplement, il s'intéressera également aux innovations permises par l'apparition de la bicyclette, dont il deviendra un fervent partisan pour un emploi militaire. Pendant qu'il est instructeur à Saint-Cyr, il fonde d'ailleurs un club cycliste et entraîne ses camarades officiers à effectuer de longs raids à bicyclette. Il en déduit, au grand dam des cavaliers de l'époque, que des unités de combattants montés sur des vélocipèdes peuvent parcourir, silencieusement, rapidement et sans soutien logistique important, de longs parcours leur permettant de s'infiltrer dans un dispositif ennemi. Cette réflexion contribuera à la création d'unités de chasseurs cyclistes, qui connaîtront une certaine notoriété à une époque, rappelons-le, où la vitesse de déplacement de combattant n'excédait pas, dans le meilleur des cas, celle de l'homme à cheval, que l'on n'avait jamais dépassée depuis les temps antiques.

Une capacité d'imagination

Le troisième aspect de la faculté d'anticipation de Driant réside dans sa capacité d'imagination.

Il parvenait en effet, à partir de ses lectures, de ses rencontres, de ses réflexions, à entrevoir des possibilités d'emploi. Car Driant n'était pas un rêveur. Toute son activité intellectuelle était en permanence animée par la volonté d'améliorer sans cesse les capacités militaires de l'armée française, afin de lui permettre de remporter la victoire au moindre coût, lors de la bataille du futur qu'il imagine et appelle de ses vœux pour venger l'affront de la défaite de 1870 qui a marqué son adolescence.

Son premier ouvrage, qu'il commence à publier en 1888 et qui lui vaut une notoriété immédiate, s'intitule d'ailleurs «**La guerre de demain**», dans lequel il exprime l'expérience qu'il a acquise au cours de sa carrière. Il y décrit une invasion allemande, cette fois-ci arrêtée grâce aux forteresses édifiées à la frontière nord-est, à la qualité de l'organisation de la mobilisation des forces et, enfin, aux capacités manœuvrières de l'armée française, motivée par la puissante ardeur patriotique qui anime les soldats qui la composent.

Toute la vision d'une guerre future est présente dans ce scénario qui décrit les conséquences de mesures préparatoires adoptées suffisamment à l'avance pour permettre de s'opposer à toute surprise. Car si la guerre future se construit souvent sur le terrain, celui qui a réussi à la préparer à l'avance gagne au moins la première bataille.

Par la suite, Driant utilisera souvent le même procédé: rester au plus près de l'actualité la plus proche de manière à rester plausible; adopter un point de vue global en présentant les causes des conflits, puis, après la bataille, leurs conséquences, ce qui s'apparente à la définition de buts de guerre trop souvent oubliés par les décideurs politiques.

Il faudrait un ouvrage entier pour citer plus en détail ses visions futuristes qui sont parfois de véritables prémonitions, notamment lorsqu'il évoque sa propre mort, décrite à plusieurs reprises dans ses ouvrages, où il mêle souvent des souvenirs autobiographiques. Car Driant est un homme qui a écrit sa vie et vécu son œuvre.

Priorité à la réflexion

Culture, curiosité et imagination: telles sont les trois clés du talent d'anticipation d'Émile Driant pour tenter de discerner ce que sera la guerre future et ainsi en permettre la préparation.

Si l'on peut dire aujourd'hui qu'il fut parfois un visionnaire, c'est essentiellement parce qu'il a limité son horizon à une quinzaine d'années. Le temps, de nos jours, de développer un programme d'armement.

Et cela sans sombrer dans le défaut souvent reproché, de manière caricaturale, aux militaires de préparer la dernière guerre et de céder à leurs réflexes devant les événements.

Pour Driant, l'armement idéal serait celui qui serait si terrifiant qu'il empêcherait de l'employer et interdirait ainsi la guerre. Une prémonition qui rappelle singulièrement la dissuasion que nous connaissons.

Si elles paraissent aujourd'hui très datées et obsolètes, les images de la guerre-fiction de Driant n'en étaient pas moins, à son époque, de véritables anticipations car leur auteur avait su faire primer sa réflexion sur ses seuls réflexes de soldat.

Attitude que devrait adopter tout officier d'état-major.

Admis à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1965, le Général Henry-Jean FOURNIER appartient à la promotion «Lieutenant-colonel DRIANT» (1965-1967), dont il est le secrétaire de promotion. Officier d'infanterie, il a notamment commandé le 152^{ème} régiment d'infanterie et servi dans différents postes d'état-major dans le domaine de la préparation opérationnelle des forces. Il a terminé sa carrière en 2000 après avoir été chef d'état-major des forces françaises en ex-Yougoslavie, puis chef d'état-major de la région militaire de défense atlantique.



La bataille de la Malmaison¹²

(17-25 octobre 1917)



Par le Lieutenant-colonel Christophe GUÉ

Introduction

La Malmaison fut la troisième et la plus formidable d'une série de trois batailles caractérisées par l'ampleur des moyens mis en œuvre pour des objectifs limités³. Envisagée dès juin 1917, elle fut exécutée par douze divisions attaquant sur un front de douze kilomètres, à l'ouest du Chemin des Dames. Visant la conquête d'objectifs distants de trois kilomètres, elle fut minutieusement préparée et bénéficia d'appuis d'une puissance jusqu'alors inégalée: 1.779 pièces d'artillerie, de 75 à 500 mm, tirèrent près de six tonnes d'obus par mètre linéaire de front pendant la préparation, alors que l'offensive Nivelles, déclenchée sur un front quatre fois plus étendu, où l'ennemi occupait en outre des positions dominantes, n'avait été appuyée que par 3.691 pièces qui tirèrent moins de deux tonnes par mètre. À la Malmaison, l'importance des appuis était telle que l'effectif des artilleurs dépassait d'un tiers celui des fantassins (90.000 pour 60.000). Aussi n'est-il pas étonnant que l'on ait qualifié cette offensive d'anti-bataille⁴.

Comme les deux autres offensives limitées, la Malmaison semble pourtant plus proche des opérations de la période précédente que de celles de 1918, avec leurs attaques de chars plusieurs fois menées sans préparation d'artillerie. En définitive, c'est surtout l'inversion des proportions entre objectifs fixés et moyens mis en œuvre qui semble la distinguer de l'offensive Nivelles. Or cette inversion peut paraître de pure circonstance: plutôt que de remporter une victoire destinée à influencer le cours des opérations, il s'agissait de regagner la confiance des soldats et du pays, fortement ébranlée par les résultats décevants de l'offensive Nivelles, ainsi que celle des Alliés défavorablement impressionnés par cet échec. Compte tenu des moyens dont disposait alors l'armée française, seule une offensive limitée dans ses objectifs comme dans l'étendue du front d'attaque pouvait garantir le succès.

Les offensives limitées constituèrent pourtant un véritable tournant dans la conduite des opérations. Le Général Pétain, nouveau commandant en chef, considérait en effet qu'à ce stade de la guerre une offensive ne pouvait avoir de rendement que dans sa phase initiale, quels que soient les moyens utilisés. L'effet de surprise étant de courte durée, il lui paraissait vain de vouloir prolonger ces attaques en tentant de percer puis d'exploiter: on se heurterait ensuite inmanquablement aux réserves et les pertes de l'assaillant dépasseraient celles du défenseur.

Les principes qui sous-tendaient la bataille de la Malmaison, archétype des offensives limitées, la différencièrent donc nettement des opérations menées depuis le début de la guerre. En dépit de similitudes formelles avec ces dernières, elle annonçait bien les offensives de 1918. L'application de ces principes aboutit d'ailleurs à une bataille conçue et préparée en tirant un parti judicieux de la situation du moment, sa conduite étant également caractérisée par une adaptation réussie aux circonstances.

Conception et préparation (fin juin – début octobre)

Par la forme qui lui fut donnée, l'offensive de la Malmaison n'en demeura pas moins très proche des grandes offensives précédentes. En dehors des moyens proportionnellement considérables qui lui furent alloués, elle ne s'en démarqua que par quelques améliorations et innovations. Ainsi, la préparation d'artillerie fut-elle réduite à quatre jours⁵ pour ne pas laisser aux réserves ennemies le temps d'accourir. Pendant celle-ci, les positions allemandes seraient bombardées avec des projectiles à gaz, au phosgène notamment, une pratique qui était alors courante. Seul l'emploi massif de l'arme chimique, qui fut décidé cette fois-ci, constituait une nouveauté.

Comme cela se faisait depuis la fin 1916, l'offensive commencerait par un assaut d'infanterie, précédé par un barrage roulant d'artillerie. Une relève par dépassement était prévue sur les objectifs initiaux, à un kilomètre seulement de la ligne de départ. Il s'agissait de permettre à la première vague de réduire les résistances restées derrière elle et à la seconde de repartir en collant au barrage d'artillerie. Il est à noter que le non-respect de ces impératifs avait coûté très cher le 16 avril 1917.

Le soutien de l'infanterie par des chars, déjà effectif en avril et en mai 1917, était également prévu. Mais, cette fois, les engins seraient répartis entre les différentes unités qu'ils accompagneraient et ne seraient pas visibles de l'ennemi avant leur débouché. La préparation de l'offensive posa en fait des problèmes similaires à ceux des opérations précédentes. L'acheminement des approvisionnements était certes facilité par l'équipement du front réalisé pour l'offensive d'avril, mais, à elle seule, la mise en place de l'énorme quantité de munitions nécessaire à la préparation d'artillerie, soit 80.000 tonnes, demanda 32 jours.

C'est bien par le refus du haut commandement de poursuivre des objectifs trop ambitieux et irréalisables que la Malmaison se démarqua finalement des offensives précédentes. La nécessité d'attaquer sur un front de plusieurs dizaines de kilomètres pour

¹ Version augmentée de l'article «*The battle of la Malmaison*», dans «*The First World War Battlefield Guide, Volume 1, The Western Front*»; Édition 2, juin 2015, ouvrage collectif réalisé sous la direction du Major General (ret'd) Mungo Melvin à l'occasion de l'*Operation Reflect, Staff-Ride* organisé par l'armée de terre britannique en septembre 2014 dans le nord de la France.

² Voir en fin d'article la carte et le tableau comparatif des forces en présence et des résultats

³ Elle a été précédée par la bataille de la forêt d'Outhulst le 31 juillet, et par celle de Verdun le 20 août.

⁴ Cf. Gambiez et Suire, «*Histoire de la Première Guerre mondiale*», T2, Paris, Fayard, 1968, p. 44.

⁵ Cinq jours avaient été prévus pour la préparation de l'offensive Nivelles mais il en fallut finalement dix.

opérer dans la profondeur imposait d'agir sur des terrains défavorables, alors que les moyens manquaient déjà. Il s'en suivait une dispersion des efforts préjudiciable au travail préparatoire requis en matière de renseignement, d'instruction et d'entraînement.

Le choix d'une bataille d'usure correspondant aux possibilités de l'époque permit *a contrario* de tirer un bon parti de la situation. La limitation du front d'attaque à une largeur de douze kilomètres rendait certes problématique l'éventuelle poursuite de l'offensive après la conquête de la première position allemande; mais on put ainsi sélectionner un secteur facilitant à la fois l'offensive et sa préparation. Disposées en éventail, les vallées en pente douce qui creusaient le versant sud du plateau favorisaient une concentration optimale des moyens, tandis que la forme enveloppante du front permettait à l'artillerie de prendre l'ennemi sous ses tirs convergents. Grâce aux observatoires qui dominaient la vallée de l'Ailette, on pourrait en outre diriger les tirs de manière à en interdire le franchissement et isoler ainsi la première position de l'ennemi du reste de son dispositif, ainsi que la majeure partie de son artillerie. La saison et le caractère accidenté du terrain se prêtaient par ailleurs à l'emploi des gaz de combat et à la persistance de leurs effets. Les nombreuses cavernes, ou creutes, situées au nord du Chemin des Dames, offraient certes des abris aux unités de contre-attaque allemandes, mais l'artillerie lourde pourrait en percer les voûtes.

Favorable à la préparation de l'offensive, la configuration du terrain facilitait également son exécution. Ainsi, dans la partie orientale du secteur d'attaque, l'étroitesse du plateau était telle qu'il suffisait de parcourir un kilomètre pour atteindre le fort de la Malmaison. De là, on aurait des vues sur l'ensemble de la vallée de l'Ailette et sur les pentes arrières abruptes du Chemin des Dames, et il serait facile d'y appliquer des feux qui rendraient l'ensemble de la position intenable.

La préparation approfondie qu'autorisait la modestie des objectifs permit par ailleurs d'entraîner les unités d'infanterie au maniement des fusils mitrailleurs et des lance-grenades récemment entrés en service, ainsi qu'à la coopération avec les chars d'accompagnement⁶, tout en tenant compte des évolutions de la tactique défensive ennemie.

Soigneusement étudiées pendant les engagements des mois précédents, dans les Flandres et à Verdun, celles-ci étaient basées sur un combat mobile mené par des unités postées dans des entonnoirs d'obus où elles étaient plus difficilement repérables que dans les tranchées. Pour pouvoir tirer parti des enseignements de Verdun, on repoussa d'ailleurs l'offensive de la fin septembre au 21 octobre, ce qui ne posait pas de problème notable compte tenu de son ampleur limitée.

Apparemment très proche des grandes offensives passées, la bataille de la Malmaison s'en démarquait donc par la minutie et le réalisme de sa préparation, annonçant ainsi les opérations de 1918.

Déroulement (17 – 25 octobre)

Les mêmes observations peuvent être faites au sujet de son déroulement. Par ses différentes phases et par les gains de terrain limités obtenus, la bataille de la Malmaison rappelle en effet la manière dont les opérations précédentes se sont elles-mêmes déroulées. Elle s'en différencie cependant par un rapport coût-efficacité très satisfaisant, avec des pertes allemandes trois fois plus élevées que les françaises, mais aussi par les imprévus plus rares qui survinrent, ainsi que par la manière dont ils furent surmontés et par la façon dont les Allemands furent eux-mêmes pris au dépourvu.

- **La préparation d'artillerie (17-22 octobre)**

Ces derniers, qui s'attendaient bien à une offensive limitée dans le secteur de la Malmaison et étaient même renseignés sur son heure de déclenchement (05h30), n'imaginaient pas qu'elle prendrait une telle ampleur. Ils ne concevaient pas une telle concentration de moyens d'artillerie sur un front aussi étroit. Sûrs d'eux-mêmes, ils avaient décidé de tenir sur place en dépit du caractère relativement précaire de leurs positions. La valeur des cinq divisions installées sur les crêtes et des trois divisions d'intervention situées en arrière de celles-ci, conjuguée à l'enjeu que représentait la possession des observatoires dominant la vallée de l'Aisne, justifiait à leurs yeux que la bataille soit acceptée. Ils renoncèrent donc au repli que l'on pouvait craindre de leur part à la suite des expériences de mars et de mai 1917.

Aussi furent-ils décontenancés par la violence de la préparation d'artillerie, qui ne fut pas sans causer des désagréments aux Français eux-mêmes. L'emploi massif des gaz toxiques, conjugué aux conditions météorologiques, amena en effet l'apparition de nappes de gaz opaques et persistantes qui empêchèrent l'aviation d'effectuer ses missions d'observation au profit de l'artillerie. En conséquence, il s'avéra nécessaire de prolonger les tirs de préparation avec les risques que cela comportait du fait des délais laissés à l'ennemi pour acheminer les trois divisions de réserves stationnées dans les environs de Laon. Le parti que l'aviation d'observation et les artilleurs tirèrent des éclaircies, de celle du 21 octobre notamment, permit de limiter la prolongation à deux jours. C'était trop peu pour permettre aux Allemands de réagir.

La préparation d'artillerie paralysa leur défense. Aucun renfort ne leur parvenait plus, tandis qu'aucune unité ne pouvait se replier au sud de l'Ailette. Privés de ravitaillement, épuisés par l'obligation de conserver en permanence leurs masques à gaz, les Allemands furent contraints de reporter leurs défenses principales sur la deuxième ligne, ce qui réduisit encore la profondeur de leur dispositif dans le secteur clé du fort de la Malmaison. Les creutes, qui leur avaient procuré des abris sûrs pendant l'offensive d'avril, résistaient désormais mal aux coups de 400 mm. Les voûtes s'effondraient tandis que des obus toxiques y pénétraient par les brèches ainsi ouvertes. La capacité de réaction des divisions allemandes fut encore réduite par la rupture des liaisons entre l'infanterie et l'artillerie dont le réseau interne fut également désorganisé, tandis que l'observation aérienne devint insuffisante du fait du manque de visibilité et de l'activité de la chasse française.

- **L'attaque (23-25 octobre)**

En dépit des aléas qu'elle rencontra, la préparation d'artillerie facilita donc considérablement l'assaut d'infanterie, qui fut avancée à 05h15 pour tromper les Allemands. Des incidents ne s'en produisirent pas moins, comme le «décollage» du tir de barrage qui laissa les fantassins à eux-mêmes, d'autant plus que les chars, gênés par les entonnoirs creusés par les obus, étaient restés en arrière.

En avril-mai 1917, de véritables hécatombes avaient découlé de l'isolement des fantassins. Laisser à eux-mêmes, alors qu'ils maîtrisaient mal l'emploi de leurs fusils mitrailleurs et de leurs lance-grenades, ils avaient été fauchés par les mitrailleuses allemandes.

Grâce à l'entraînement suivi, ils parvinrent cette fois-ci à réduire eux-mêmes les nids de mitrailleuses en combinant efficacement les effets de leurs armes à tir courbe et à tir tendu.

⁶ 14 bataillons d'infanterie suivirent un entraînement intensif, variant de cinq à sept jours, avec des compagnies de chars dans le camp d'entraînement des chars de Champlieu.

La pause observée sur le premier objectif permit non seulement de réaligner le dispositif français, mais elle induisit les Allemands en erreur sur les intentions adverses. Croyant l'attaque achevée, ces derniers poussèrent en effet leurs unités de contre-attaque en avant. Elles furent alors prises sous la préparation d'artillerie et le tir de barrage roulant de la deuxième phase de l'offensive française qui débutait. Les quarante chars sur soixante-sept qui étaient parvenus à rejoindre les fantassins apportèrent une aide efficace à l'infanterie dont le moral fut stimulé.

Les premiers objectifs purent ainsi être atteints à 09h00; et comme ils avaient été bien choisis, leur conquête provoqua rapidement l'effet recherché: les Allemands abandonnèrent immédiatement le terrain situé en contrebas du fort de la Malmaison, si bien que la seconde ligne d'objectifs, distante de deux kilomètres, fut atteinte dans la soirée. Dans la nuit du 25 au 26, ils évacuèrent entièrement la rive sud de l'Ailette dans le secteur attaqué.

Le Général Maistre proposa alors de poursuivre l'offensive, avec les risques importants que cela comportait; mais ses chefs s'y opposèrent. Le Général Pétain ne tenait pas à ce que l'effet moral produit par le succès soit affaibli par des échecs. Comme il s'y attendait, ce fut finalement d'eux-mêmes que les Allemands évacuèrent l'ensemble du Chemin des Dames le 31 octobre.

Commentaires:

La bataille de la Malmaison permit au haut commandement français de regagner la confiance de l'armée, de la nation et des Alliés. Elle contribua largement à redonner à la France le premier rôle dans les opérations terrestres, en attendant que le commandement unique soit confié au Général Foch en mars-avril 1918. Il est à noter que la communication, qui avait été déficiente lors de l'offensive d'avril 1917, fut cette fois-ci habilement menée: le Général Pétain avait en effet obtenu que la section d'information du GQG, affaiblie sous la pression du pouvoir politique lorsque Joffre avait été remplacé par Nivelle, retrouvât son importance passée.

La recherche de l'usure, seul procédé offensif alors réaliste contre un ennemi disposant de réserves, s'avéra payante. En dépit de nombreuses pressions allant dans le sens d'opérations décisives, à la suite des succès allemands spectaculaires de Riga et de Caporetto, le commandant en chef maintint le cap. Adversaire de l'offensive à tout prix, il s'opposait tout aussi résolument à la défensive coûte que coûte, devenue d'actualité avec le retour des divisions allemandes de Russie. Au lieu de cette stratégie rigide, il préconisait de livrer bataille sur la deuxième position, après avoir fait tomber l'attaque ennemie dans le vide⁷. Pour ne pas avoir appliqué ce procédé en mai 1918, la VI^{ème} armée, qui tenait toujours le Chemin des Dames et avait cette fois-ci le Général Duchêne pour chef, fut enfoncée par les Allemands. La nécessité pour les assaillants de s'emparer du Chemin des Dames, avant de poursuivre vers le sud, limita néanmoins les conséquences de leur offensive, qui auraient pu être fatales s'ils avaient conservé cette position.

Temporairement érigée en principe, la recherche de l'usure permit aux armées de tirer le meilleur parti de la motorisation. Les opérations prirent alors une forme très différente de celle de la Malmaison, en conservant cependant l'esprit qui l'avait sous-tendue. En imposant des limites au mouvement en avant, le Général Pétain avait paradoxalement favorisé la reprise de la guerre de mouvement⁸.

Grâce au char, dont les Britanniques révélèrent les possibilités à Cambrai le 20 novembre 1917, les préparations d'artillerie s'avèrent bientôt inutiles en terrain favorable et la surprise stratégique redevint possible. Trop fragile pour mener des actions de longue durée dans la profondeur, le char fut employé à son plein rendement grâce à la mobilité stratégique permise par la combinaison de plus en plus efficace du rail et de la route. Des offensives limitées dans leurs objectifs, mais d'une grande puissance, appuyées par une artillerie mobile, purent ainsi bientôt être déclenchées à brefs intervalles sur toute la longueur du front. L'usure que ces opérations causèrent à l'armée allemande fut d'autant plus forte que sa mobilité stratégique limitée la condamnait à subir de plus en plus les événements. La disparition de ses réserves l'amena à plaider en faveur d'un armistice qui intervint avant le déclenchement de l'offensive de rupture que préparait le GQG français pour le 14 novembre 1918.

Professeur d'histoire militaire du cours supérieur interarmes, le Lieutenant-colonel Christophe GUÉ a été le chef du cours d'histoire militaire des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan de 1998 à 2005. Affecté au service historique de la défense, il a continué à enseigner au profit du cours supérieur d'état-major, notamment sous la forme de conférences et d'études historiques sur le terrain. Il achève actuellement une thèse sur le haut commandement et les opérations pendant la Première Guerre mondiale. D'origine EMIA, il a servi initialement dans l'arme blindée cavalerie avant de se spécialiser dans l'histoire militaire.

Voir bibliographie, carte et tableaux annexes pages suivantes.

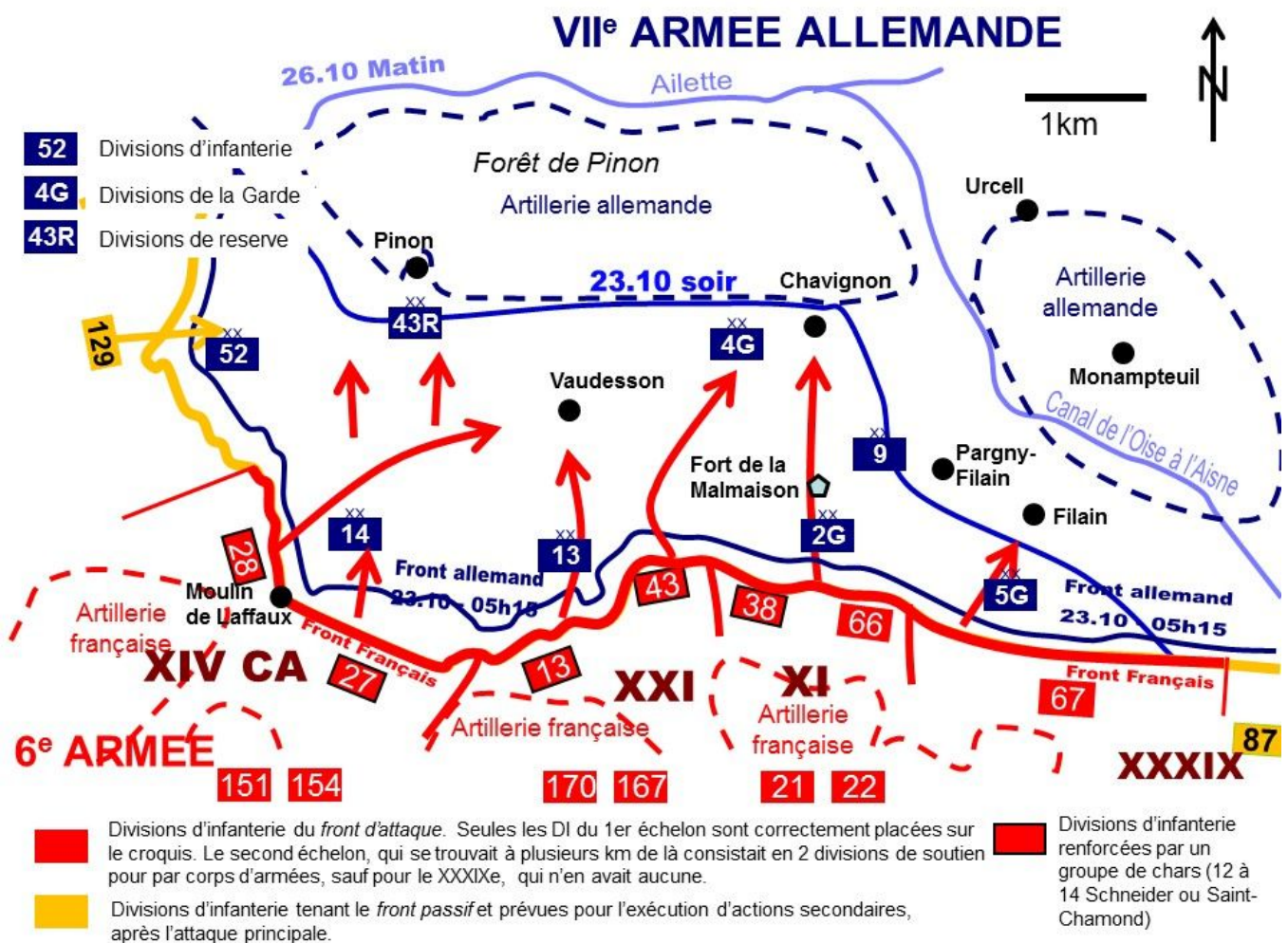
⁷ Conformément à la directive n°4 du 20 décembre 1917.

⁸ Les principes de cette approche nouvelle et évolutive des opérations furent diffusés au moyen de plusieurs documents doctrinaux. Les plus connus d'entre eux en matière d'offensive sont *l'Instruction sur l'action offensive des grandes unités dans la bataille* (31 octobre 1917) et la directive n°5 (12 juillet 1918).

Bibliographie sommaire:

- Ministère de la Guerre, *Les Armées françaises dans la Grande Guerre, T V, vol. 2, Les opérations à objectifs limités (15 mai – 1^{er} novembre 1917)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1937;
- Guy Pedroncini, «*Pétain, le soldat et la gloire*», Paris, Perrin, 1989;
- René-Gustave Nobécourt, «*Les fantassins du Chemin des Dames*», Robert Laffont, 1965;
- W. Volkart, «Die Schlacht an der Laffaux-Ecke - Oktober 1917», dans *Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift*, Band 123 (1969), Heft 6, <http://dx.doi.org/10.5169/seals-40649>
- Tim Gale, «The Battle of Malmaison – 23-26 October 1917: A Masterpiece of Tactics», dans *BCMh First World War Occasional Paper*, No. 1 (2015) ; available at <http://bcmh.wildapricot.org/FWW-Occasional-Papers>;
- Commandant Auguste-Emile Laure, «*Au 3^e bureau du 3^e G. Q. G. (1917-1919)*», Paris, Plon-Nourrit, 1921;
- Lieutenant-colonel breveté J. Perré, «*Batailles et combats de chars français, L'année d'apprentissage (1917)*», Paris, Limoges, Nancy, Charles Lavauzelle & Cie, 1937.

Voir pages suivantes la carte et les tableaux annexes



La bataille de la Malmaison - Annexe
23-26 octobre 1917

		Armées allemandes
Cdtsen chef	Général Philippe Pétain	Maréchal Paul von Hindenburg et Général Erich Ludendorff
Cdts de groupes d'armées	Général Louis Franchet d'Esperey (groupe d'armées du nord)	<i>Kronprinz</i> impérial Guillaume de Prusse
Cdts d'armées	Général Paul Maistre (6 ^{ème} armée française)	Général von Boehn (VII ^{ème} armée allemande)
Forces en présence	<p>14^{ème}, 21^{ème} et 11^{ème} corps d'armées, à quatre divisions d'infanterie chacun, et 39^{ème} corps, dont une des divisions participa à l'attaque, soit 13 divisions d'infanterie engagées dans la bataille.</p> <p>1.779 pièces d'artillerie:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 768 canons de campagne de 75 mm; - 656 pièces lourdes de 95 à 155 mm, dont 420 obusiers et 40 canons de 155 mm à grande puissance de feu Filloux; - 355 pièces lourdes jusqu'à 500 mm, dont les nouvelles pièces de 270 mm à grande puissance et quatre obusiers de 400 mm sur voie ferrée; - 732 mortiers de tranchée de 58 à 240mm; - 68 chars Schneider et Saint-Chamond, dont quatre chars TSF et un char de remplacement ; <p>300 avions de chasse et d'observation d'artillerie; plusieurs dizaines de ballons d'observation.</p>	<p>8^{ème} corps de réserve et corps de la Garde.</p> <p>L'équivalent de huit divisions d'infanterie fut impliqué dans les opérations défensives.</p> <p>586 pièces d'artillerie:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 324 canons de campagne, dont 84 obusiers légers de campagne; - 228 canons lourds, de 90 à 170 mm, dont 132 obusiers lourds de campagne; - 34 canon lourds de 170 mm (exclu) jusqu'à 300 mm; - 384 Minenwerfer (estimation) de 75,8 à 250 mm ; - 168 avions de chasse et d'observation d'artillerie (plus de 200 à la fin de la bataille) ; plusieurs dizaines de ballons d'observation.
(suite)	<p>L'échec de l'offensive d'avril 1917, dans laquelle de grands espoirs avaient été placés, a causé une déception accrue par une mauvaise communication et a contribué à la crise des mutineries. Les Britanniques ont par ailleurs repris leur liberté. L'offensive de la Malmaison est la dernière des trois offensives destinées à redonner confiance aux armées, à l'opinion et aux Alliés. Elle marque un tournant dans la conduite des opérations. On admet désormais que la lutte sera longue et que l'usure de l'ennemi et de ses réserves doit être obtenue en attendant d'envisager une offensive à visée décisive. Il n'est cependant pas question d'entreprendre des opérations importantes avant que l'armée française ne dispose des matériels adéquats et que les Américains n'arrivent en nombres.</p>	<p>Le succès défensif de l'armée allemande sur le Chemin des Dames n'empêche pas qu'elle y a souffert et qu'elle est soumise à rude épreuve par les offensives britanniques dans les Flandres. Elle vient de remporter un important succès sur les Russes à Riga (1-5 septembre), mais les forces rendues disponibles par ce succès et par la crise du régime de Kérinski sont envoyées sur le front italien, où les Autrichiens sont en difficulté, pour y préparer une offensive. À l'ouest, les Allemands sont sur la défensive. Après avoir reconquis une partie des observatoires du Chemin des Dames pendant l'été, ils n'envisagent pas de quitter cette position qui présente de nombreux avantages pour la préparation des opérations futures.</p>
	<p>Total de 14.873 hommes, dont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2.563 tués - 10.824 blessés (dont 1.108 intoxiqués) - 1.486 disparus 	<p>Total de 49.741 hommes, dont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8.000 tués - 30.000 blessés (estimation) - 11.741 prisonniers
Résultats pour la suite de la guerre	<p>L'échec des offensives, dont l'effet sur les Russes et les Italiens est surtout moral, cause une défiance croissante du pouvoir politique vis-à-vis des hauts commandements français et britannique. La victoire remportée par la 6^{ème} armée française sur le lieu hautement symbolique du Chemin des Dames redonne confiance dans le haut commandement français. Ce dernier peut de nouveau jouer un rôle clé dans la coalition alliée et donner une nouvelle orientation à la conduite des opérations d'où l'offensive à tout prix et la défensive coûte que coûte sont désormais exclues en dépit de fortes pressions dans ce sens. Cette reprise en main, qui intervient alors que l'effondrement de la Russie va permettre à l'Allemagne de reprendre l'initiative à l'ouest, constitue un événement capital.</p>	<p>Pour le Général Ludendorff, l'échec subi à la Malmaison constitue une désagréable surprise et l'amène à regretter de ne pas avoir fait évacuer le Chemin des Dames plus tôt. Il s'agit toutefois d'un événement qui paraît secondaire en regard des offensives que les Britanniques multiplient contre les Allemands dans les Flandres depuis juillet, et des opérations que la «Direction Suprême» conduit sur le front oriental et en Italie. Il n'en demeure pas moins que la perte de l'excellente position du Chemin des Dames handicapera les Allemands lors de leurs grandes offensives du printemps 1918.</p>



[Retour Sommaire](#)

Articles d'intérêt général



Un nouveau cadre juridique pour l'ouverture du feu en cas de périphe meurtrier sur le territoire national



Par le Lieutenant (R) François GORRIEZ, avocat au barreau de Paris

La légitime défense et l'état de nécessité sont deux régimes juridiques existants pouvant permettre de justifier l'irresponsabilité pénale d'un militaire qui ouvrirait le feu lors d'une attaque terroriste sur le territoire national. L'auteur s'interroge donc sur la pertinence d'une nouvelle disposition inscrite dans le code pénal créant un cadre juridique spécifique à l'ouverture du feu en cas de périphe meurtrier.

La loi n° 2016-731 du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale, prévoit de nombreuses dispositions donnant aux juges et procureurs de nouveaux moyens d'investigation tels que l'utilisation d'ISMI-catchers¹ par exemple. Cette loi crée aussi un nouveau cadre juridique qui permettra aux militaires déployés sur le territoire national d'ouvrir le feu pour prévenir la réitération d'une attaque meurtrière de masse. Comme le précise l'exposé des motifs de la loi: «Les attentats qui ont douloureusement touché notre pays cette année ont renforcé la conviction du Gouvernement de la nécessité d'adapter notre dispositif législatif de lutte contre le crime organisé et le terrorisme».



Il est ainsi inséré à l'article 122-4-1 du code pénal que «N'est pas pénalement responsable (...) le militaire déployé sur le territoire national dans le cadre des réquisitions prévues (...) par le code de la défense (...) qui fait un usage absolument nécessaire et strictement proportionné de son arme dans le but exclusif d'empêcher la réitération, dans un temps rapproché, d'un ou plusieurs meurtres ou tentatives de meurtre venant d'être commis, lorsque l'agent a des raisons réelles et objectives d'estimer que cette réitération est probable au regard des informations dont il dispose au moment où il fait usage de son arme». Cet article s'applique également aux policiers, gendarmes et douaniers. Cette disposition a pour effet de créer un nouveau régime juridique d'engagement de la force par les militaires de l'opération Sentinelle, qui s'ajoute à ceux déjà existants.

Un complément aux cadres juridiques existants

L'usage de la force par les militaires de l'opération Sentinelle, en dehors du cas visé par le nouvel article 122-4-1 du code pénal, et comme pour tout autre citoyen, doit s'inscrire dans le cadre de la légitime défense ou de l'état de nécessité². Plus exceptionnellement, les armes peuvent être utilisées pour dissiper un attroupement.

L'usage des armes est tout d'abord permis aux militaires au titre de la légitime défense (article 122-5 du code pénal). La légitime défense pourra être retenue si le militaire fait usage de son arme face à une attaque injuste et si sa riposte est nécessaire et n'est pas disproportionnée³.

L'état de nécessité (article 122-7 du code pénal) permet ensuite d'exonérer le militaire de sa responsabilité pénale s'il fait usage de son arme. Pour que l'état de nécessité soit reconnu, le danger peut être constitué par une menace humaine ou provenir de circonstances matérielles, extérieures et insurmontables (assimilables à la force majeure).

Enfin, l'article 431-3 du code pénal prévoit la possibilité, peu mise en œuvre, d'usage des armes pour dissiper un attroupement.

¹ Sur l'utilisation d'ISMI-catcher, voir: «Loi du 3 juin 2016: utilisation des IMSI-catchers autorisée», V. Bensoussan, <http://www.alain-bensoussan.com/utilisation-imsi-catchers-autorisee/2016/07/21>

² Voir notamment le rapport au Parlement relatif aux conditions d'emploi des forces armées lorsqu'elles interviennent sur le territoire national pour protéger la population, présenté au Sénat et à l'Assemblée nationale les 15 et 16 mars 2016, http://www.assemblee-nationale.fr/14/seance/rapport_emploi_forces_armees.pdf

³ Pour l'application de la légitime défense aux forces de l'ordre, voir: CA Lyon, 28 nov. 1962; Cass. crim., 28 nov. 1972; Cass. crim. 16 oct. 1979; Cass. crim. 16 juillet 1986.

Ces régimes de recours à la force par les forces de l'ordre sont encadrés de manière restrictive par la Cour européenne des droits de l'Homme, qui impose notamment une condition d'absolue nécessité pour que soit portée atteinte à la vie et une condition de stricte proportionnalité aux buts légitimes visés⁴.

Un nouveau cadre juridique d'ouverture du feu strictement encadré

L'article 122-4-1 du code pénal revient à créer un nouvel état de nécessité justifiant l'ouverture du feu dont les conditions de mise en œuvre sont très strictes. Ainsi, le militaire ne sera pas pénalement responsable si l'usage de son arme est effectué dans les conditions suivantes:

- en cas d'absolue nécessité et dans le respect d'une stricte proportionnalité à la menace;
- dans le seul but d'empêcher la réitération d'un ou plusieurs meurtres ou tentatives de meurtres venant d'être commis;
- dans un temps rapproché du ou des meurtre(s) ou tentative(s) de meurtres;
- si le militaire a des raisons réelles et objectives d'estimer que cette réitération est probable au regard des informations dont il dispose au moment où il fait usage de son arme;
- dans le cadre d'une réquisition prévue par l'article L. 1321-1 du code de la défense.

Ces conditions s'appliquent typiquement au périple meurtrier des attentats de la nuit du 13 novembre 2015. Le militaire de l'opération Sentinelle (alors engagé dans le cadre d'une réquisition légalement prise par le préfet) qui, disposant d'informations sur la multiplicité des attaques en cours, aurait fait usage de son arme de manière nécessaire et proportionnée pour neutraliser un terroriste qui venait de commettre plusieurs meurtres et s'apprêtait vraisemblablement à en commettre d'autres, ne pourrait être déclaré pénalement responsable en vertu du nouvel article 122-4-1 du code pénal. Mais une modification du code pénal était-elle réellement nécessaire?



Réponse «politique et émotionnelle» ou «travail législatif réfléchi»?

Dans son avis sur le projet de loi contenant le texte de l'article 122-4-1 du code pénal, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH)⁵ précisait que: «La CNCDH ne peut, une fois de plus, que déplorer cette prolifération de textes législatifs, relevant davantage d'une approche politique et émotionnelle que d'un travail législatif réfléchi».

Cette observation s'applique directement au nouveau cadre juridique d'ouverture du feu institué par la loi du 3 juin 2016. En effet, le législateur semble ignorer la jurisprudence de la Cour de cassation qui est très protectrice des forces de l'ordre mises en cause dans une procédure pénale en raison de l'ouverture du feu. Comme le mentionne le rapport sur la proposition de loi visant à renforcer la protection pénale des forces de sécurité et l'usage des armes à feu⁶: «La jurisprudence se révèle être un instrument souple, prenant en compte les contraintes des forces de l'ordre». Les cas de mise en cause des agents ou militaires sont peu nombreux. Ainsi, même si le cadre juridique de la légitime défense ou celui de l'état de nécessité ne sont pas directement adaptés pour permettre aux forces de l'ordre d'empêcher un ou plusieurs individus armés, ayant déjà commis ou tenté de commettre un

⁴ CEDH, 27 sept. 1995, n° 18984/91, Mc Cann, Farrell et Sauvage c/ Royaume-Uni; CEDH, Guerdner, 17 avril 2014, n° 68780/10.

⁵ CNCDH, Avis sur le projet de loi renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale, 17 mars 2016, http://www.cncdh.fr/sites/default/files/16.03.17_avis_pjl_criminalite_organisee.pdf

⁶ Rapport n° 453 (2012 - 2013) de Mme Virginie Klès au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale sur la proposition de loi de MM. Louis Nègre, Pierre Charon et plusieurs de leurs collègues, visant à renforcer la protection pénale des forces de sécurité et l'usage des armes à feu, <https://www.senat.fr/rap/I12-453/I12-4531.pdf>

ou plusieurs meurtres, de réitérer leurs crimes, une interprétation de ces textes dans le sens de la protection des forces de l'ordre pourrait parfaitement justifier l'irresponsabilité pénale d'un militaire qui ouvrirait le feu sur un terroriste. La pertinence de l'article 122-4-1 du code pénal est donc remise en cause par les régimes juridiques de la légitime défense et de l'état de nécessité, qui se caractérisent par leur souplesse et par leur interprétation par les cours et tribunaux souvent au profit des forces de l'ordre, qui plus est face à une attaque terroriste.

L'article 122-4-1 du code pénal est aussi source d'insécurité juridique. Les diverses conditions évoquées précédemment peuvent présenter des difficultés d'interprétation et d'appréciation comme l'a précisé le Conseil d'État dans son avis sur la loi du 3 juin 2016⁷. Plusieurs questions peuvent en effet être soulevées: le «temps rapproché» peut-il s'étendre sur plusieurs heures (voire sur plusieurs jours, notamment en période d'état d'urgence) ou renvoie-t-il à la proximité temporelle immédiate de la première attaque? La seule information dont disposerait le militaire, selon laquelle un premier attentat a eu lieu, suffirait-elle à justifier l'ouverture du feu sur une personne présentant toutes les caractéristiques d'un *suicid bomber*?

De surcroît, la stricte interprétation du texte ne le rend applicable uniquement que contre un individu ou un groupe d'individus ayant commis une première attaque (ou tentative) meurtrière. Or, en cas d'action par plusieurs groupes, ce cadre juridique ne protégera pas le militaire qui ouvrirait le feu contre un second groupe qui n'aurait pas commis une première attaque alors même que le militaire disposerait d'informations lui permettant d'estimer qu'un attentat va être commis.

Cette nouvelle disposition législative pourrait tout de même permettre d'offrir aux militaires une meilleure protection juridique en cas d'usage de leurs armes face à une action criminelle d'ampleur justifiant notamment l'ouverture du feu dans la traque d'un groupe terroriste en fuite, par exemple. Cependant, ce texte, marqué par la réactivité de son adoption par le Parlement suite aux circonstances actuelles liées à la menace terroriste, caractérise une fois de plus l'absence de réflexion globale sur son utilité et sur sa mise en cohérence avec les cadres juridiques existants qui, par leur souplesse d'interprétation, permettent également de protéger juridiquement le militaire en cas d'ouverture du feu sur un groupe de terroristes s'apprêtant à commettre de multiples attaques. Le législateur devrait s'inspirer de Cicéron qui écrivait, dans son «Discours trente-neuvième» du *Plaidoyer pour T.A. Milon*, que: « [...] tout moyen est honnête pour sauver nos jours, lorsqu'ils sont exposés aux attaques et aux poignards d'un brigand et d'un ennemi: car les lois se taisent au milieu des armes; elles n'ordonnent pas qu'on les attende, lorsque celui qui les attendrait serait victime d'une violence injuste avant qu'elles pussent lui prêter une juste assistance».

Avocat au barreau de Paris spécialisé dans le droit de la défense et de la sécurité, le Lieutenant François GORRIEZ sert dans la réserve opérationnelle de l'armée de Terre après avoir suivi la formation initiale des officiers de réserve à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Il est actuellement affecté à l'état-major de zone de défense et de sécurité d'Ile-de-France, où il conduit des études juridiques dans le cadre de l'opération Sentinelle. Il a été auditeur jeune de l'Institut national des hautes études de sécurité et de justice (INHESJ) en 2013. Entre autres diplômes, il est titulaire d'un master 2 «droit de l'Union européenne», mention Bien (major de promotion).



Retour Sommaire

⁷ CE, avis n° 391004 sur la loi renforçant la lutte contre le crime organisé et son financement, l'efficacité et les garanties de la procédure pénale, 28 janvier 2016, <http://www.conseil-etat.fr/content/download/54700/484379/version/1/file/391004%20EXTRAIT%20AG%20AVIS.pdf>

Libres opinions¹



¹ Le Comité éditorial rappelle que, dans cette rubrique, les articles sont de la seule responsabilité des auteurs, mais acceptera tout article en réponse à ceux publiés ici.

[Retour Sommaire](#)

Gestion médiatique des attentats: rôle des médias et de la classe politique



Par le Colonel (CR) Bruno MISSET

C'est un coup de cœur du Colonel (CR) Misset que les Cahiers publient ci-dessous. Membre du comité éditorial de notre revue, œuvrant d'ordinaire dans l'ombre en tant que rédacteur en chef adjoint, il prend la plume pour défendre une certaine vision de l'attitude des médias en cette période prolongée d'attentats. Sans remettre aucunement en cause leur liberté et leur indépendance, d'ailleurs garanties par la Constitution, il plaide néanmoins pour un changement radical de leur comportement à l'égard des terroristes.

Depuis l'avènement de la télévision et des réseaux sociaux, l'information est diffusée de plus en plus en temps réel et la presse, dans son ensemble, a un objectif très bien résumé par une expression récurrente de Jean-Jacques Bourdin le matin sur RMC: «Les Français ont le droit de savoir!».

Les attentats perpétrés en France et dans le monde par les terroristes ont donc été médiatisés à outrance pour que les Français sachent. Cette médiatisation a par ailleurs été amplifiée par les polémiques internes à la classe politique, souvent excessives au regard de l'importance des événements. Le président de la République a affirmé à plusieurs reprises que la France est «en guerre». Il convient donc de s'interroger sur le rôle et la responsabilité des médias et des politiques dans cette guerre aux multiples visages, militaire dans la bande sahélo-saharienne, antiterroriste sur le territoire national, et médiatique. Si le droit à l'information est indiscutable, les médias et les politiques doivent refuser d'être la caisse de résonance de l'ennemi car, au nom de grands principes de liberté d'expression ou de course à l'audience, ils font naïvement le jeu de ceux qui veulent nous détruire.

Albert Londres écrivait que le métier des journalistes «n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie»¹. Ces femmes et ces hommes n'ont de cesse de faire connaître, de dénoncer, d'informer, et ce au péril de leur vie². Les lois contribuent à protéger leur droit d'informer. En France, l'article 34 de la Constitution commence par: «La loi fixe les règles concernant les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques; la liberté, le pluralisme et l'indépendance des médias». La déclaration des droits de l'homme et du citoyen précise que: «La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme: tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi». Les journalistes disposent donc en France de protections qui leur permettent d'exercer librement leur métier.

Se pose alors la question de la diffusion des informations. La majorité des journalistes, qu'ils soient indépendants ou qu'ils travaillent pour un média, publient en fonction d'une ligne éditoriale qu'ils se sont fixée ou qu'ils acceptent de respecter. Aujourd'hui, la France est «en guerre». Comment la presse doit-elle travailler pour mettre son «pouvoir» au service de la nation?

La presse et les autorités politiques surenchérisent dans la dramaturgie des attentats qui ont été perpétrés en France et en Europe depuis 2012. Ils sont en cela fidèles à l'évolution des réseaux sociaux et de l'information en temps réel qui tue l'information et sature l'espace médiatique. Les chaînes d'information continue, avec leurs *breaking news*, expliquent le plus souvent qu'elles ne savent pas grand-chose, mais que cela va venir... et mettent quelquefois les opérations en cours en péril. De même, la présence et l'implication systématiques de la classe politique lors de tous les attentats, contribuent à accroître la valeur symbolique de ces dramatiques événements. Ceux-ci font alors la une des grands médias pendant plus d'une semaine³; alors que la mort d'un soldat français

¹ Albert Londres, «*Terre d'ébène (La traite des Noirs)*», récit, Paris, Albin Michel, 1929

² 35 journalistes tués depuis le 1er janvier 2016 (source: Reporters sans frontières)

³ Une médaille a été créée pour les victimes des attentats. Elle se trouve placée dans l'ordre protocolaire avant les croix de guerre et la croix de la valeur militaire.

qui se bat et risque sa vie contre l'EI les armes à la main au service de la France vingt-quatre heures sur vingt-quatre la fait à peine quelques heures⁴...

Mais aujourd'hui, face à l'État islamique (ou EI, ou Daesh), est-ce la bonne attitude? Ne faut-il pas changer de méthode?

L'EI est expert dans la maîtrise des moyens médiatiques. Il a su analyser, depuis CNN et la première guerre du Golfe, les faiblesses de la surinformation en temps réel. Et les médias occidentaux, n'ayant pas compris que leur façon d'informer sert la cause djihadiste, s'entêtent et offrent à notre ennemi une caisse de résonance infiniment plus puissante que n'importe quelle propagande issue de Daesh. Comment ne pas comprendre que nos médias nationaux (TV, radio, presse écrite) sont un des moyens les plus efficaces pour le recrutement de djihadistes sur le territoire national? Ceux-ci ne viennent pas de l'étranger, mais de l'intérieur. Ils sont donc abreuvés en grande partie du succès de leurs prédécesseurs par les médias qui, sans s'en rendre compte, valorisent l'acte terroriste et la personnalité des tueurs.

Les médias ne sont certes pas les seules sources d'information de ces candidats au terrorisme. Les réseaux sociaux et autres moyens d'information ont également leur part.

Par ailleurs, la médiatisation importante des réactions à chaud de nos politiques, qu'ils orchestrent le plus souvent eux-mêmes sur Twitter ou ailleurs, contribue également au succès des opérations de l'EI. Montrer au grand jour les divisions, même justifiées, concernant les mesures à prendre, est une forme de victoire pour l'ennemi. Les Français, quant à eux, semblent dénoncer globalement ces comportements et demandent des actes plutôt que des paroles inutiles et politiciennes.

Alors que penser de tout cela?

Albert Londres, encore lui, travailla comme agent de renseignement pour le gouvernement français. Peut-on alors espérer que les médias français prennent conscience de leur irresponsabilité et du tort qu'ils peuvent faire à leur pays en étant en quelque sorte les malheureux complices, involontaires au début, mais impardonnables aujourd'hui, de l'EI? Peut-on espérer qu'ils se concertent et décident de ne plus médiatiser cette dramaturgie des attentats, pénible pour les victimes et pour leurs familles, jouissive et encourageante pour les terroristes et les djihadistes actuels et en devenir? Peut-on espérer que la presse s'en tienne à des communiqués peu nombreux, laconiques, et à de sobres condoléances afin de donner dignement le minimum de retentissement médiatique aux attentats? Peut-on espérer que les intérêts financiers et l'«audimat» soient, dans ce domaine, relégués (loin) derrière la défense du pays? Peut-on enfin espérer que la classe politique prenne le soin de débattre ou de se déchirer sans médiatisation ni réseaux sociaux à l'intérieur des enceintes où elle exerce ses mandats?

Il ne s'agit pas de museler ou de contrôler la presse. Il s'agit de lui faire prendre conscience qu'elle est une des armes de cette guerre annoncée et décidée par le chef de l'État, et qu'il ne faut pas prendre le risque de voir cette arme «retournée» par l'ennemi. Il ne s'agit pas non plus d'empêcher la classe politique de débattre; mais, compte tenu des circonstances, de le faire à huis-clos.

S'il est toujours indispensable d'informer factuellement des actions ou attentats perpétrés par l'État islamique, il devient indispensable que les médias, dont la puissance est universellement reconnue comme «quatrième pouvoir», n'en soient plus à débattre du fait qu'ils doivent, ou non, montrer le visage d'un terroriste. Ils doivent au plus vite prendre la décision, au moins de ne plus servir de caisse de résonance au terrorisme, au mieux de contribuer, dans un cadre et par des actions à définir, à l'«effort de guerre» actuel. Quant à notre classe politique, elle est chargée de conduire le combat annoncé par le chef de l'État en indiquant ou en proposant à tous les combattants, dont les médias, l'état final recherché et la stratégie à adopter, et en leur donnant les moyens d'action. Si communication et information de combat il doit y avoir, elle doit émaner d'une stratégie, être mise en œuvre par les médias et être orientée vers l'ennemi!

De la promotion EMIA «Lieutenant-colonel Broche» (1979-1980), le Colonel (ER) Bruno MISSET est officier de cavalerie. Il sert actuellement comme officier de réserve à l'École d'état-major de Saumur et au CDEC.



[Retour Sommaire](#)

⁴ En comparaison, au Royaume-Uni et aux États-Unis, l'intérêt de la population pour ceux qui ont donné leur vie au combat en opérations est sans commune mesure avec l'attitude des Français. Il n'y a qu'à constater le peu de personnes présentes hors militaires et associations entre le pont Alexandre III et les Invalides lors du retour des dépouilles mortelles...

La brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP): un laboratoire d'essai du territoire national?



Par le Chef de bataillon Nicolas PLEIS

À l'heure de la mise en place du commandement du territoire national (COM TN), l'auteur s'interroge sur la transférabilité organisationnelle et les niveaux d'échanges souhaitables entre le COM TN et la BSPP

Né de la volonté du CEMAT, le général d'armée Bosser, le commandement du territoire national (COM TN) – intégré dans le modèle de l'armée de Terre «Au contact» – a vocation à cadrer la réponse de notre armée de Terre aux sollicitations sur le territoire national, à marquer son engagement majeur et son rôle réaffirmé sur le territoire, et à faciliter l'engagement des unités¹. Structurellement tournée vers l'urgence sur un territoire exceptionnel qui lui est propre, la BSPP a fait ses preuves comme outil opérationnel dont la seule vocation est la protection des personnes, des biens et de l'environnement de son secteur de compétence. Aussi, elle peut être envisagée – de par son organisation, ses principes d'entraînement et son expérience – comme une grande unité source d'inspiration voire, dans certains cas, comme mètre étalon pour évaluer telle ou telle option.

Les enjeux de l'armée de Terre sur le territoire national

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013 précise que «[...] l'engagement des armées en renfort des forces de sécurité intérieure et de sécurité civile en cas de crise majeure pourra impliquer jusqu'à 10.000 hommes des forces terrestres, ainsi que les moyens adaptés des forces navales et aériennes. Pour remplir ces différentes missions de protection, il sera fait appel, lorsque c'est nécessaire, à des moyens prélevés ponctuellement sur nos forces d'intervention».

Au-delà de cette approche globale, il s'agit, pour l'armée de Terre, dans le cadre du *continuum* sécurité-défense, de définir une posture de protection terrestre – post défense opérationnelle du territoire –, sans être une simple pourvoyeuse de moyens, et de profiter du modèle «Au contact» pour se réapproprié le milieu terrestre.

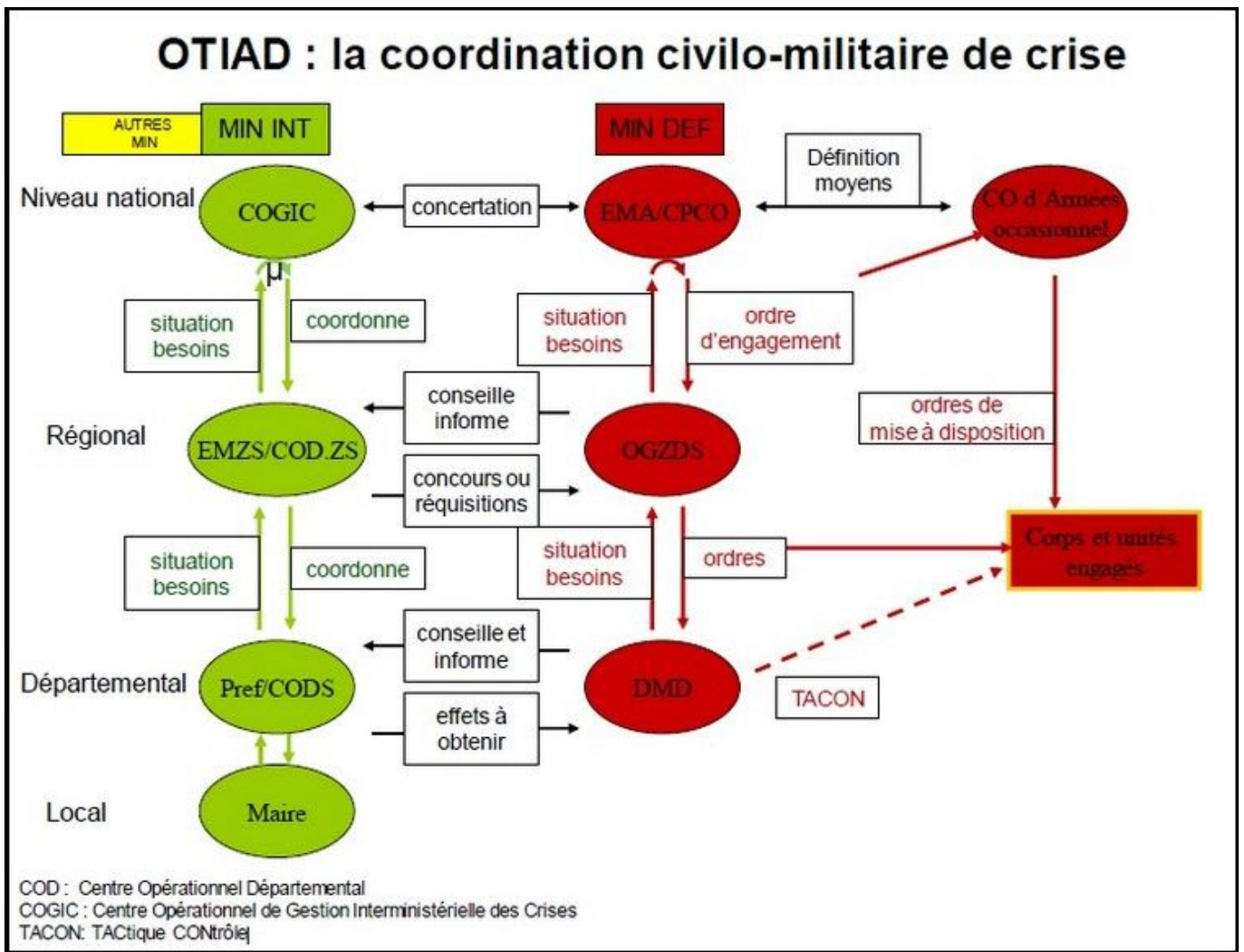
Le rôle à deux volets de l'armée de Terre sur le territoire national

En se gardant bien de penser que l'opération Sentinelle résume une fois pour toutes les possibilités d'emploi de l'armée de Terre, il lui faut assurer:

- ***l'engagement d'une force résiliente***, autonome, aguerrie et apte à durer, en complément, d'une part, de l'action plus générale des forces de sécurité intérieure dans le champ sécuritaire et, d'autre part, des forces de sécurité civile dans le domaine de l'assistance aux populations;
- ***l'apport de savoir-faire*** maîtrisés et de compétences spécifiques, en particulier dans le domaine de l'organisation, de la planification de la réaction, du soutien et de la logistique.

Que ce soit pour l'un ou l'autre des volets précités, l'armée de Terre se doit d'acquérir une culture des opérations intérieures. Il ne s'agit pas seulement d'exécuter sur réquisition, mais bien de devenir un acteur incontournable et visible de la protection du territoire. Elle peut pour cela capitaliser sur ses qualités intrinsèques (capacité de travailler jour et nuit, grande mobilité et des savoir-faire en matière de renseignement), ses savoir-faire spécifiques (NRBC, génie, transport, circulation, transmissions, renseignement, ALAT, traitement de l'eau, ouverture et rétablissement de route, soutien) et ses modes d'action en OPEX. Cette capitalisation a pour condition *sine qua non* un entraînement adapté et ciblé afin d'atteindre le même niveau d'excellence que celui démontré sur les théâtres d'opérations extérieurs.

¹ Définition et rôle du COM TN: <http://www.defense.gouv.fr/terre/l-armee-de-terre-au-contact/le-niveau-divisionnaire/commandement-terre-pour-le-territoire-national/commandement-terre-pour-le-territoire-national/le-commandement-terre-pour-le-territoire-national>

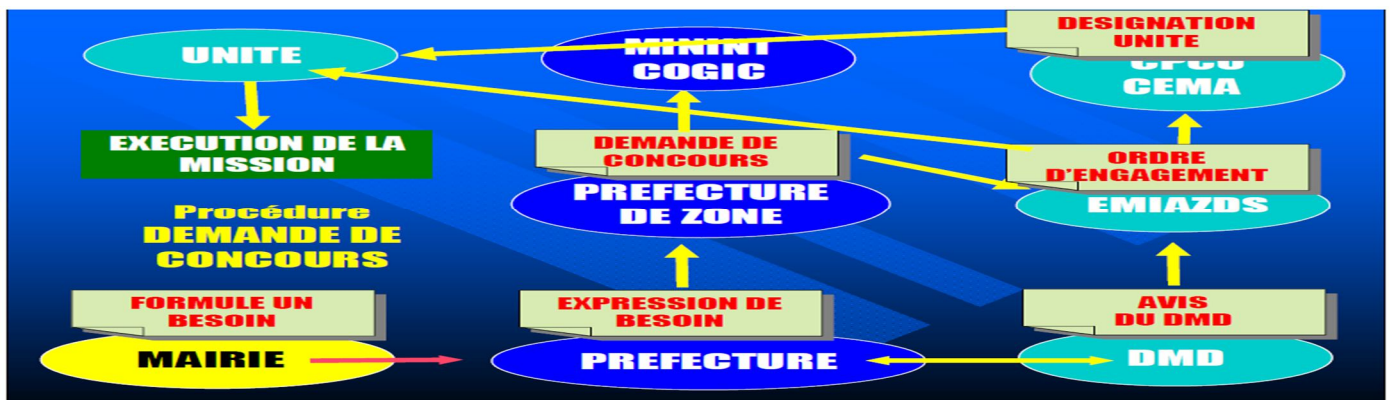


Une chaîne complexe de réquisition et de demande de concours

L'armée de Terre est rarement engagée sur le territoire national de manière isolée et de sa propre initiative (sauf urgence, petit volume d'hommes – jusqu'à 130 – et pour une durée inférieure ou égale à trois jours). Elle agit sur sollicitation (réquisition ou demande de concours) des autorités civiles locales, le plus souvent par les préfets, selon le principe du respect de la chaîne organisation territoriale interarmées de défense (OTIAD).

On constate que les unités sont désignées assez directement par le CPCO² et que leur action est coordonnée par les états-majors interministériels de zone de défense et de sécurité (EMIZDS).

Même si ce système «du local à l'interministériel» fonctionne, il semble qu'il puisse être amélioré grâce à une meilleure coordination, notamment entre les préfets et les autorités militaires. À l'évidence, une dilution de la gouvernance est à déplorer du fait de la multiplication des donneurs d'ordres.

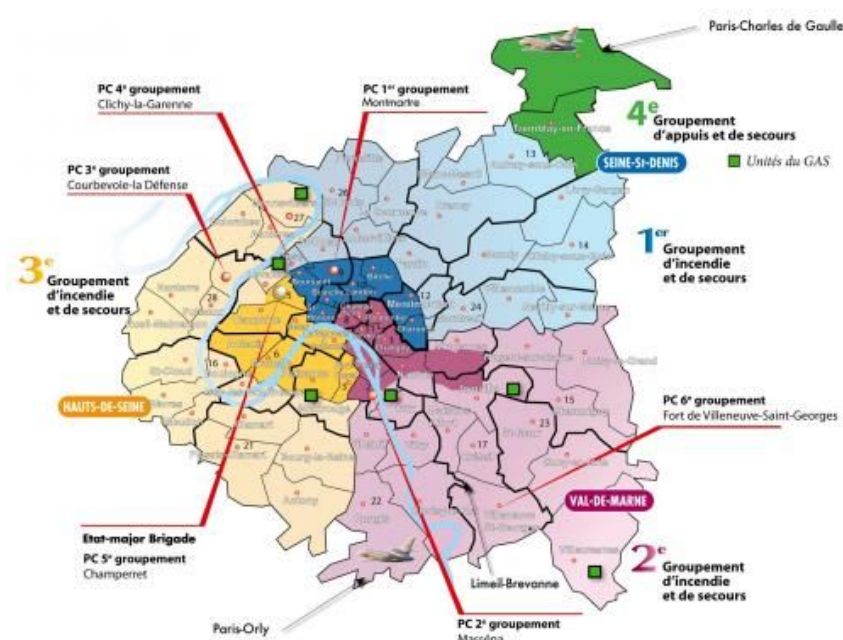


² Centre de planification et de conduite des opérations

La BSPP, une grande unité du territoire national

- **Un statut et une organisation uniques**

Mise pour emploi sous l'autorité du préfet de police de Paris, qui prend l'appellation de directeur des opérations de secours lors des interventions, la BSPP est la plus grande unité de sapeurs-pompiers d'Europe et la troisième dans le monde. Elle effectue environ 460.000 interventions par an. Son importance et son «succès» nécessitent une organisation de son commandement basé sur l'équilibre entre la gestion centralisée des moyens et des ordres et, par relais, la décentralisation maximale dans l'exécution jusqu'aux plus bas échelons hiérarchiques.



La BSPP est composée de six groupements (corps constitués) dont trois d'incendie et de secours (GIS), un des appuis et de secours (GAS), un de soutien et de secours (GSS), et enfin du groupement de formation, d'instruction et de secours. Les trois GIS se partagent à parts égales le secteur opérationnel constitué de Paris et des trois départements de la petite couronne. Le GAS vient les appuyer lors des interventions nécessitant des compétences techniques particulières (milieux périlleux, NRBC, cyno, RSMU³...), mais est également composé des unités spécialisées sous convention.

Le GSS pourvoit au soutien de l'ensemble et arme des compagnies métier (infrastructure, médical, logistique, etc.). Les appels 17/18 ou 112 sont traités de manière centrale au centre de traitement de l'alerte (CTA) qui fonctionne en partenariat avec la police afin d'effectuer un tri très en amont et de rendre une qualité

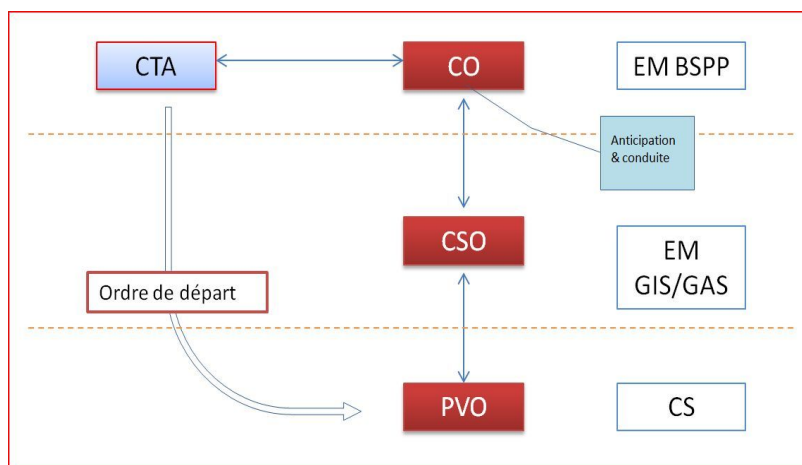
service accrue à moindres frais (interopérabilité).

Les interventions sont alors relayées dans les centres de secours au plus près via les postes de veille opérationnelle (PVO). Les moyens éventuellement demandés en renfort sont pourvus soit par le centre opérationnel (CO) au niveau de l'état-major de la BSPP, soit par les centres de surveillance des opérations (CSO) au niveau des GIS.

Cette chaîne de commandement est à la fois très simple et très efficace puisqu'elle garantit l'identification d'un chef unique de l'intervention, une transmission directe des ordres et une interopérabilité de tous les moyens dépêchés, qu'ils soient BSPP, police, FORMISC⁴, pompiers civils, SAMU, ou issus du monde associatif (protection civile, Croix-Rouge, ordre de Malte).

- **Les atouts qui font la force de la BSPP**

Par nature parfaitement aguerrie au fonctionnement interministériel puisqu'étant une émanation de l'armée de Terre (défense) mise pour emploi sous les ordres du préfet de police de Paris (intérieur) pour des missions de secours à personnes (santé), la BSPP cultive à dessein son aptitude à rompre le cloisonnement entre les acteurs concernés, si délétère pour l'interopérabilité. Amenés au quotidien à collaborer avec les agents de ces trois grands ministères, les SPP sont parfaitement conscients que la guerre ne se gagne pas seul et qu'un dialogue entretenu permet une compréhension mutuelle salutaire et source de gain de temps précieux. Cette compréhension mutuelle passe par l'adoption d'un langage et de procédures compris par toutes les parties prenantes ainsi que par la conduite d'exercices communs de tous niveaux (groupement au sein des COD, brigade avec le COZ, voire national avec le COGIC).



³ Recherche et sauvetage en milieu urbain

⁴ Formations militaires de la sécurité civile

Seule unité de pompiers interdépartementale de France, la BSPP est implantée sur une mégapole qui accumule de manière aiguë tous les risques urbains (secours à personnes, fluviaux, routiers, immeubles de grande hauteur, industriels, touristiques, aéronautiques, etc.), mais également des risques particuliers inhérents à sa situation unique de capitale (concentration des pouvoirs nationaux). Cette expérience d'ensemble fait de la BSPP un expert, en milieu urbain, de quasiment toutes les situations d'urgence y compris celles de plus grandes dimensions (attentats depuis les années 80, accident ferroviaire de la gare de Lyon en 1988, feu du Crédit lyonnais en 1996, coupe du monde de football de 1998, tempête de 1999, *crash* du Concorde en 2000, canicule de 2005, violences urbaines, crise sanitaire-grippe H1N1, etc.).

Afin d'entretenir ses savoir-faire, dans le cadre de sa préparation opérationnelle, l'état-major s'exerce tous les samedis au centre opérationnel. Le scénario change systématiquement et c'est à chaque fois l'occasion de tester la capacité de chacun à gérer des crises complexes. Ces exercices sont conjoints avec les SAMU de la région parisienne.

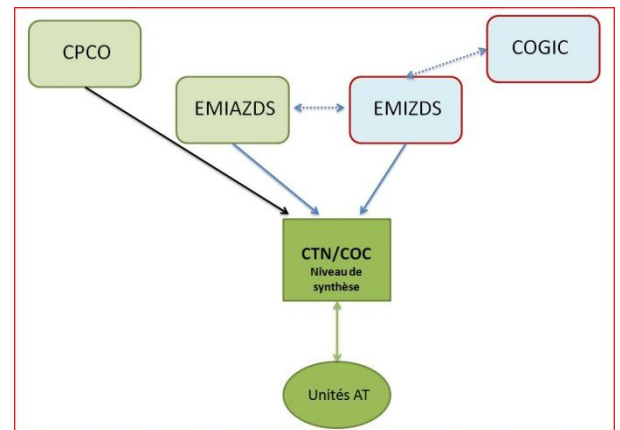
Pour faciliter l'interopérabilité avec les directions de la préfecture de police de Paris (PPP), la BSPP a pris l'habitude de dépêcher automatiquement des éléments de liaison dans les autres services afin d'améliorer la coordination entre les chaînes de commandement police et pompiers. Dans le même esprit, pour aller plus loin, il est important de mener des exercices en commun pour que les différents acteurs aient l'habitude de collaborer efficacement. En outre, la BSPP prend part très activement aux exercices de gestion de crise de grande ampleur organisés par la PPP tel que Sequana 2016, qui simulait une crue de type centennal de la Seine et qui rassemblait les partenaires et acteurs du territoire francilien (y compris forces armées) pour renforcer la coordination de leurs actions.

Puisqu'en permanence sur le terrain et bénéficiant d'un maillage dense sur son secteur de compétence, la BSPP est une source privilégiée de renseignement, ce qui lui permet de rendre compte sans délais à ses autorités de tutelle, notamment au cours des crises et des événements marquant.

Que transposer au COM TN, et comment?

- **L'insertion du COM TN dans la chaîne OTIAD**

Comme vu précédemment, l'action de l'armée de Terre sur le territoire national pourrait être améliorée grâce à une meilleure coordination, notamment entre les préfets et les autorités militaires. Ce rôle pourrait être dévolu au COM TN, qui désignerait les unités les plus aptes à remplir les missions et amènerait un centre opérationnel de crise (COC) *ad hoc* qui représenterait le chaînon manquant entre le CPCO, les EMIZDS, les EMIAZDS et les troupes déployées sur le terrain. En cela, la chaîne de commandement serait plus directe et sans doute plus efficace à l'instar de celle de la BSPP. Par la même occasion, cela pallierait la dilution de la gouvernance, conséquence de la multiplication des donneurs d'ordres, et faciliterait l'engagement des unités.



- **Création d'un référentiel (règlement proterre territoire national)**

Afin que les régiments, sans attendre d'être mobilisés, puissent se référer à des règlements d'emploi et connaissent mieux les différents contextes de leur engagement, le COM TN doit pouvoir produire une sorte de catalogue de savoir-faire communs territoire national – équivalent des BSP de la BSPP –, mais aussi de savoir-faire spécifiques à des unités spécialisées (aidé en cela par les écoles d'armes). Cela lui permettra de les inclure à leur préparation opérationnelle, voire de les diffuser aux autorités civiles pour qu'elles affinent leurs demandes en matière d'effets à obtenir pour, ainsi, employer les unités le plus judicieusement possible tout en gratifiant leur action. Pour développer une véritable culture de la protection du territoire national, ces documents pourraient servir de base aux CFIM, aux écoles de formation initiale pour adapter les enseignements tactiques.

- **Le COM TN à l'initiative d'exercices multi-acteurs**

Comme le fait à son niveau l'EM BSPP de manière hebdomadaire, le COM TN, pour réaffirmer le rôle de l'armée de Terre et son niveau d'excellence sur le territoire et ainsi prendre l'initiative, doit pouvoir être, avec une bonne fréquence, l'organisateur d'exercices de toutes dimensions – y compris de grande ampleur – envisageant de nombreux cas de figure (catastrophe naturelle, événement climatique, malveillance, accident industriel, catastrophe technologique, *crash* aérien, pollution, etc.). Ces exercices seront l'occasion de tester l'interopérabilité des acteurs de culture différente et d'adopter des procédures et un langage commun. En outre, ils représenteront des opportunités de démonstration de capacités spécifiques parfois ignorées de l'armée de Terre, notamment en matière de renseignement.

- **Développer le réseau des éléments de liaison**

Très utilisés à la BSPP, les cadres de liaisons *ad hoc* représentent une réelle plus-value lors de l'activation de PC de crise. Véritables catalyseurs de synergie, ils favorisent la coordination entre les partenaires, évitent les incompréhensions délétères et réduisent les délais. Ces cadres de liaison, experts ou non, peuvent aussi bien faire partie du personnel d'active que de la réserve opérationnelle, appelée à monter en puissance sous l'égide du COM TN.

L'implication de la BSPP sur le territoire national

Les officiers servant à la BSPP sont avant tout des officiers de l'armée de Terre. Au gré des mutations de ces derniers, le COM TN pourrait capitaliser sur leur expérience et leurs savoir-faire spécifiques. Par système d'«aller et retour». Cette osmose profiterait aussi bien aux individus, par élargissement de compétences, qu'aux organismes. Cette mesure, par extension, serait susceptible d'intéresser les officiers FORMISC.

La BSPP est aguerrie à toutes les techniques d'intervention en milieu urbain. Le COM TN gagnerait à se rapprocher de cette dernière pour former un pool de cadres projetables sur l'ensemble du territoire en cas d'évènement touchant toute ville. Ce rapprochement s'effectuerait soit par immersion au CO de l'état-major, soit en suivant l'un ou l'autre des stages qualifiants des officiers de SPP (officier de garde, officier poste de commandement tactique, officier de garde groupement). Ces stages sont d'ores et déjà ouverts aux cadres des associations de secourisme, aux médecins et aux officiers de la police dans le cadre de la connaissance mutuelle de procédures.

Assurant près de 380.000 interventions pour secours à personnes par an, la BSPP peut être considérée comme unité de référence du secourisme en France. Forte de cette expertise, elle est susceptible d'accueillir, comme elle le fait déjà pour certains auxiliaires sanitaires appelés à être projetés en OPEX, les référents du territoire national. Par ailleurs, le GFIS dispose d'un centre de formation au secours aux victimes qui a la charge de former les sapeurs-pompiers dans le domaine du secourisme à différents niveaux (équipiers, moniteurs et instructeurs). Il possède une salle de simulation arrêt cardiaque composée de dix mannequins. Dans le cadre d'un partenariat avec le COM TN, ce dernier serait en mesure de former des militaires d'active, des réservistes voire des stagiaires du service militaire volontaire tout récemment créé et partie intégrante du COM TN.

Comme évoqué par le général commandant la BSPP à la suite des attentats du 13 novembre, il serait intéressant d'améliorer la coopération avec les forces de Sentinelle (6.500 personnes en simultané sur l'Île de France), qui savent boucler un quartier et fouiller les personnes suspectes si nécessaire, en complément des forces de police et des pompiers de Paris qui, en retour, seraient susceptibles de partager leurs expériences de tous niveaux et faire découvrir leurs métiers. Au moment d'un engagement sur le territoire national en appui de la sécurité civile, cette connaissance serait assurément bénéfique aux forces.

* *
*

Bien que faisant partie à part entière du COM TN, la BSPP, de par ses spécificités et ses missions de sapeurs-pompiers, ne peut être considérée à proprement parler comme laboratoire d'essai du territoire national. En effet le panel des missions dévolues à l'armée de Terre sur le territoire national va bien au-delà des missions de sécurité civile. En revanche, elle est l'une des unités de l'armée de Terre les plus rodées à l'action dans un contexte interministériel et elle est, par ailleurs, tout comme les UIISC⁵, une experte des missions de l'urgence. À ce titre, son organisation, son état d'esprit et les principes qui prévalent à ses modes d'action peuvent servir de référence au moment de mettre en place les structures du COM TN qui lui aussi devra agir dans le contexte précité. À cette fin, un rapprochement protéiforme des forces de l'armée de Terre et de la BSPP est souhaitable et réalisable.

Issu de l'École militaire interarmes, promotion «Capitaine Coignet», le Chef de bataillon Nicolas PLEIS a servi au 1^{er}-11^{ème} régiment de cuirassiers, au 1^{er} régiment du génie et au 3^{ème} groupement d'incendie et de secours de la BSPP. À la suite de sa réussite au diplôme technique en 2015, il est étudiant en mastère spécialisé «management global des risques» à l'École nationale supérieure d'arts et métiers.



Retour Sommaire

⁵ Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile

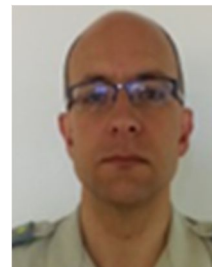
L'art opératif soviétique et ses enseignements dans les opérations contemporaines



CBA B. THOMAS



CDT (ITA) C. CONTE



CBA Q. WATRIN

Par le Commandante (Italie) Carlo CONTE,
le Chef de bataillon Baptiste THOMAS
et le Chef de bataillon Quentin WATRIN

L'art opératif soviétique est un courant de pensée, développé dans les années 1930 en Union soviétique, et qui se définit comme une discipline de l'art de la guerre qui vise à inscrire les actions tactiques dans une finalité stratégique et leur donner du sens. Relativement méconnue, cette pensée sur l'art opératif a pourtant constitué un changement doctrinal significatif et a révélé son efficacité lors de la Seconde Guerre mondiale. Cet article présente les applications actuelles variées de l'art opératif et montre dans quelle mesure l'approche soviétique reste pertinente dans la conduite des opérations malgré l'évolution des cadres d'action.

Le succès et la célébrité de l'opération *Overlord* contribuent encore aujourd'hui à éclipser l'opération *Bagration*, qui pourtant la dépasse dans ses proportions et ses résultats. Du 23 juin au 10 juillet 1944, tandis que les troupes alliées poursuivaient le débarquement en Normandie, l'Armée rouge anéantissait le groupe d'armées Centre de la *Wehrmacht* en Biélorussie, permettant ensuite le franchissement de la Vistule à Sandomir et finalement l'accès à Berlin. Vingt-huit des meilleures divisions allemandes détruites – cinq fois plus qu'au cours de la bataille de Normandie! – six cent mille soldats tués ou prisonniers, une avancée du front de six cents kilomètres: *Bagration* est véritablement un chef d'œuvre opératif. Pourtant, ce succès militaire demeure assez largement méconnu, et met ainsi en évidence une tendance à négliger l'expérience soviétique. Dans le domaine de la doctrine également, il est particulièrement pertinent de tirer tous les enseignements de la pensée militaire russe, et plus particulièrement du concept d'art opératif dont *Bagration* est un exemple d'application.

L'art opératif a été théorisé dans les années 1930 en Union soviétique en s'appuyant sur les enseignements à la fois de la Première Guerre mondiale et de la guerre civile russe. Il se définit comme une discipline de l'art de la guerre qui vise à traduire la stratégie en opérations, lesquelles se décomposent en actions tactiques. Cette réflexion doctrinale a permis efficacement aux Soviétiques de dépasser le blocage de la manœuvre tactique constaté lors de la Première Guerre mondiale. Désormais, et alors que les nations occidentales peinent à transformer leurs succès tactiques en victoires stratégiques, sa relecture ne resterait-elle pas vertueuse pour les opérations contemporaines?

Les Soviétiques ont développé avec l'art opératif une réflexion doctrinale pertinente et novatrice dont certains enseignements intemporels et pragmatiques peuvent utilement être appliqués ou adaptés aux opérations contemporaines.

Présenter dans quelle mesure l'art opératif reste pertinent impose de définir d'abord les notions clefs de cette doctrine soviétique, puis d'en montrer les applications contemporaines diverses, avant d'en appréhender les richesses et axes de développement.

Le cœur de l'art opératif

L'art opératif est le fruit d'un bouillonnement intellectuel au sein de l'Armée rouge de 1926 à 1936 autour de nombreux officiers, au premier rang desquels se trouvent Svietchine, Triandafilov, Isserson ou Toukhatchevski. Il se présente comme une nouvelle discipline guerrière dont les notions fondamentales sont la création d'un choc opératif, la nécessité de penser l'ennemi en tant que système et la conduite d'opérations séquentielles et dans la profondeur.

La recherche du choc opératif doit primer celle de la bataille décisive; cette idée est à la fois primordiale et novatrice dans l'art opératif. Espérer une victoire stratégique en une seule action tactique est devenue une erreur. En effet, la puissance du matériel rendue possible par la révolution industrielle, le volume des armées de conscription et l'immensité des fronts sur lesquels elles se déploient ne permettent plus l'enchaînement classique du tryptique percée, encerclement et destruction que prévoyait encore

le plan Schlieffen de percée allemande en 1914. Or, à défaut d'une bataille unique d'anéantissement devenue irréalisable, la focalisation sur la destruction, souvent considérée à tort comme une finalité, conduit à des affrontements figés dont la décision – quand elle peut encore survenir – ne résulte que de l'attrition réciproque. Fustigeant cette primauté stérile de la destruction tactique, les Soviétiques insistent au contraire sur le besoin de viser la désorganisation de l'ennemi et sa complète désarticulation; c'est le sens de l'*udar*, ou choc opératif.

Porter un choc opératif à l'ennemi nécessite de le penser comme un système. Apport clef de l'art opératif, la notion de système décrit l'ensemble des éléments constitutifs de l'ennemi qui interagissent entre eux de façon complexe en vue d'atteindre un même but. Ces éléments ne sont pas dénombrables et sont extrêmement variés: les différentes unités de combat, les échelons de commandement, les capacités logistiques et industrielles, le pouvoir politique, l'aménagement du terrain, etc. Neutraliser les seules unités tactiques n'est pas pertinent car elles peuvent assez aisément être régénérées. Pour sidérer l'ennemi, le choc opératif doit au contraire entamer la cohérence même du système adverse et viser sa paralysie en dissociant et neutralisant ses différents éléments. Le système perd alors toute synergie et s'effondre. Pour cela, le tronçonnage du système ennemi doit se faire à la fois dans une dimension horizontale – séparer physiquement les unités les unes des autres – et verticale – détruire le lien entre l'avant du front et l'arrière.

Pour réussir ce choc opératif malgré, à la fois, la complexité des systèmes adverses et la profondeur du champ de bataille, préoccupation géographique naturelle pour les Soviétiques, des opérations séquentielles et dans la profondeur s'imposent. Varfolomeev décrit en 1936 avec une grande clarté le principe de séquence: «La victoire s'obtient par une série entière d'opérations chaînées entre elles, se développant consécutivement l'une après l'autre, logiquement liées entre elles, unies par un but final commun, chacun atteignant des buts limités, intermédiaires»¹ La profondeur de chacune de ces opérations est nécessaire pour permettre à la séquence opérationnelle de percer dans un premier temps le dispositif ennemi, puis d'exploiter aussi loin que possible malgré l'immensité possible des théâtres d'affrontement.

Historiquement, l'art opératif diffère donc singulièrement de la recherche exclusive de la destruction – héritée en partie d'une incompréhension de la pensée clausewitzienne – et introduit la notion de choc sur le système adverse. Aujourd'hui, toutefois, l'art opératif fait l'objet d'interprétations ou d'applications variées dans la pensée occidentale qu'il importe de présenter.

Des transpositions occidentales difficiles

Les penseurs occidentaux n'ont pas délaissé l'étude de l'art opératif, même si cet engouement est finalement très récent. L'accès limité aux sources originelles soviétiques a longtemps biaisé l'appréhension des concepts opératifs russes. Par conséquent, leur transposition en Europe les a conséquemment vidés de leur essence. Elle en a fait soit un niveau de coopération interarmées, soit un domaine réservé du chef militaire politique, soit une discipline révolutionnaire à même de résoudre les difficultés stratégiques modernes. Ces trois approches sont au mieux réductrices, au moins trompeuses.

La première approche de l'art opératif consiste à ne le considérer que comme un mode de mise en œuvre des grandes unités interarmées². Cette approche entend retranscrire le modèle du front soviétique, historiquement constitué à partir de 1941. Ces fronts, dotés d'unités terrestres et d'aviation, conduisent des opérations combinées à l'échelle de leur théâtre d'opération en application des conceptions opératives russes de la Seconde Guerre mondiale. Par un amalgame réducteur entre l'idée et sa modalité d'application, les théoriciens militaires occidentaux ont fait de l'art opératif un simple concept de coopération interarmées. Cette conception oublie totalement la finalité de l'art opératif – le démantèlement du système ennemi – pour ne s'intéresser qu'à la réplique d'un moyen possible de sa mise en œuvre³. Elle fige l'expression de l'art opératif en réservant cette expression à un seul échelon militaire: art opératif égale état-major interarmées. Pour autant, elle ne garantit nullement la production d'effets opératifs sur le système ennemi; la coopération interarmées peut ne produire que des effets de destruction, donc des effets simplement tactiques, ce qui dénature l'outil opératif constitué. La seule identification de l'art opératif à un niveau de coordination interarmées échoue donc à transcrire l'effet de démantèlement que l'art opératif entend atteindre.

La seconde approche de l'art opératif, la plus couramment décrite en organisation, est celle d'un niveau de responsabilité indépendant des niveaux tactique – subordonné – et stratégique – supérieur. Ce pyramidage des responsabilités répond à une tendance naturelle des organisations. Elle sanctuarise l'art opératif en niveau d'exercice d'un prétendu «cœur de métier» militaire, dans lequel l'échelon politique n'est pas légitime pour interférer. Cette vision est une forme de réponse à la tendance à l'envahissement politique de la sphère des opérations. Elle porte cependant en soi une seconde dénaturation des principes de l'*operatika*⁴, celle de *continuum* des effets, de leur expression politique à leur déclinaison militaire. En tronçonnant l'art de la guerre en strates hiérarchisées (stratégiques, opératives, tactiques), le niveau opératif rompt artificiellement la logique de traduction continue des objectifs stratégiques en séquences d'opérations tactiques. Il se réduit *in fine* à un niveau de mise en œuvre géographique et interarmées des seules actions militaires et non au cadre d'exercice d'une discipline. Ce niveau opératif, s'il peut répondre à des besoins d'organisation militaire, ne transcrit donc pas les principes de l'art opératif russe, voire en constitue une antinomie.

Ces deux approches, qui ont abouti à la formalisation otanienne du niveau opératif, sont souvent retenues aujourd'hui comme signe d'une incompréhension de l'*operatika*. Cette vision irrigue la pensée de plusieurs auteurs, nourris par l'abondance de documents issus des archives militaires soviétiques, qui voient dans la juste mise en œuvre de l'art opératif la clé unique des victoires et de la supériorité de l'Armée rouge à compter de 1943⁵. La tentation est donc grande d'ériger l'art opératif en panacée

¹ Cité par Richard W. Harrison, dans "*The Russian Way of War, Operational Art, 1904 – 1940*", University Press of Kansas, 2001, p 157

² Dans séminaire «Art opératif», EMIA-FE, Paris, 2013.

³ Pour donner un exemple trivial, c'est confondre la voiture avec l'idée de déplacement.

⁴ Art opératif.

⁵ On pense notamment à l'étude des opérations géantes de l'Armée rouge: Uranus, Mars, Jupiter, Bagration, ou encore Kovel-Lublin.

permettant de remporter une victoire stratégique que les forces occidentales semblent incapables d'obtenir en dépit de la supériorité tactique écrasante dont elles disposent. Il convient de se garder de toute élaboration d'une «pensée magique» doctrinaire et de lire les succès du passé comme procédant du seul art opératif. L'art opératif, s'il peut être conçu comme une discipline de même pied que la tactique et la stratégie, ne saurait agir sans l'une ou l'autre, ni exister comme une discipline indépendante transcendant les contraintes militaires modernes. De fait, elle ne peut se déployer que dans le cadre d'une stratégie clairement définie, réaliste et réalisable. Cette capacité à générer ce cadre stratégique demeure une faiblesse des nations occidentales. La Russie, *a contrario*, a conservé une vraie constance dans ses ambitions stratégiques et une cohérence dans leur atteinte, comme le démontre son engagement en Syrie. La primauté accordée aux échéances de politique intérieure, l'omniprésence et la fugacité de l'information relatée dans les médias tendent à conduire à des engagements militaires décidés selon des logiques émotives, court-termistes et versatiles, non sous-tendus par des enjeux stratégiques assumés et durables. Faute de corriger ce travers, la portée de l'art opératif restera limitée.

Se cantonner à la seule définition d'un niveau organisationnel interarmées pour transcrire les apports de l'art opératif russe ou en attendre une nouvelle révolution militaire constitue donc des dénaturations des fins poursuivies par les théoriciens russes. Il faut, à leur exemple, réfléchir à la déclinaison des principes opératifs dans le contexte stratégique moderne pour redonner à l'art opératif son plein intérêt.

Le besoin de repenser l'apport de l'art opératif pour les opérations modernes

En effet, les principes de choc opératif, d'analyse systémique de l'ennemi et d'opérations en séquences, qui fondent tout un pan de l'art opératif russe, restent utiles pour penser les affrontements modernes, sous réserve de dépasser les blocages actuels. Les concepts induits d'opérations dans la profondeur ont en effet été développés jusqu'à atteindre leur obsolescence, et les opérations basées sur les effets n'ont pas permis de dépasser les blocages constatés. Il faut donc désormais repenser les principes opératifs pour les opérations modernes.

La pensée militaire occidentale s'est jusqu'à présent presque entièrement concentrée sur le développement des opérations dans la profondeur lors d'un conflit industriel interétatique. Elle s'est appliquée à mettre la haute technologie au service de l'identification, de la compréhension et de la frappe dans la profondeur du système de défense ennemi. Ceci a abouti, via la théorie des cercles de Warden, à la doctrine de l'*Airlandbattle*. L'armée américaine intègre alors pour la première fois l'art opératif dans sa doctrine⁶: remplaçant le concept d'*active defense*, qui pensait détruire les forces soviétiques en une seule bataille décisive en Europe centrale, le concept prévoit la combinaison d'actions terrestres défensives et de frappes dans la profondeur du champ de bataille préalables à la conduite d'une série d'offensives coordonnées⁷. On retrouve ainsi les principes de séquences d'opérations et de frappes dans la profondeur visant à détruire la cohérence du système d'organisation ennemi. Si cette doctrine paraît une traduction séduisante et pertinente des principes opératifs, sa mise en application atteint son apogée et son point de déclin lors de l'opération *Desert Storm*. Elle s'est trouvée dépassée dès les opérations dans les Balkans et dans les opérations plus récentes, car confrontée à deux écueils: la disparition du cadre étatique des conflits, perturbant l'identification du système organisationnel ennemi, et le primat de la destruction⁸ choisi par les forces américaines dans leur approche par les effets. La séquence d'opérations dans la profondeur devient donc une somme de destructions où le volume prime sur l'efficacité, et qui peine à identifier les cibles clés du système ennemi et à les neutraliser.

Poursuite de cette logique de disruption du système adverse, l'approche par les effets, ou EBO⁹, a été élaborée afin de paralyser les forces ennemies à tous les niveaux du conflit par la mise en œuvre synergique des moyens disponibles. L'EBO se concentre sur la production d'effets concourants à l'atteinte de l'effet final recherché défini au niveau stratégique, en utilisant la force minimale nécessaire et en tirant parti des progrès technologiques, notamment dans le domaine des armes de précision¹⁰ et des moyens de communication. L'approche par les effets exige de penser en termes «systémiques» afin de pouvoir relier les effets d'un niveau donné à la réalisation des objectifs de niveau supérieur. En dépit de fondements conceptuels intéressants, sa mise en application n'a pas rétabli l'efficacité des forces occidentales, ni accru leur aptitude à vaincre stratégiquement. L'importance croissante prise par le ciblage et la frappe d'objectifs dans l'approche par les effets tend à réduire la portée du concept à une simple «extension du domaine de la destruction» qui réduit sa portée opérative à une simple «grande tactique», inapte à atteindre les objectifs politiques définis par le niveau stratégique: ce fait, comme l'échec du concept des opérations dans la profondeur, consacrent ainsi une faillite de l'art opératif tel qu'actuellement conçu.

Renouveler l'art opératif passe par une nouvelle déclinaison des principes originels à l'aune du contexte stratégique actuel: la lutte contre un ennemi asymétrique dilué dans la profondeur des zones d'opérations et sur des durées longues. Il importe alors de repenser le choc opératif: à l'inverse du début du XX^{ème} siècle, la problématique moderne n'est plus de percer un dispositif adverse consistant et continu, mais de créer le choc opératif face au vide, sur un ennemi fuyant et dilué dans le milieu. Il ne s'agit plus de percer, mais de forcer la concentration adverse en un point sur lequel recréer le choc opératif. Dans ce cadre, la déception¹¹ ne vise plus à générer une faiblesse à exploiter, mais à générer chez l'ennemi l'illusion de la force pour l'engager à rassembler et concentrer ses moyens à portée de nos forces.

⁶ L'édition 1986 du manuel FM100-5 définit ainsi l'art opératif: «Utilisation de forces militaires pour atteindre des objectifs stratégiques dans un ou des théâtres d'opérations, par le biais de la conception, l'organisation et la conduite de campagnes et de grandes opérations».

⁷ Ce sont ces principes qui ont sous-tendu les principes de conception de l'opération *Desert Storm*.

⁸ Voir à ce propos Joseph Henrotin, «*La technologie militaire en question, le cas américain*», Paris, Economica 2008.

⁹ *Effect based operations*, opérations basées sur les effets.

¹⁰ Au cours de la campagne aérienne de l'opération *Desert Storm*, l'effort de l'attaque sur les défenses anti-aériennes a porté non sur les batteries de défense, mais sur les PC de commandement afin de désorganiser et paralyser le système de défense adverse.

¹¹ L'école de pensée soviétique accorde une grande importance à la *maskirovska*, qu'elle érige au rang de principe de la guerre comme Foch pouvait le faire avec la surprise. La *maskirovska* associe à la fois des diversions, des opérations de déception et de l'intoxication des capteurs adverses, et s'emploie à tous les niveaux des opérations. Cf V.N. Lobov, «*La ruse de guerre*», 1992.

Il faut ensuite repenser l'approche de la profondeur: la profondeur géographique, d'un atout dans un cadre symétrique, devient une contrainte. L'immensité des zones d'action¹², associée aux faibles effectifs engageables par les nations européennes, ne joue plus qu'en faveur de l'adversaire. L'application du concept de fulgurance étant impropre à pallier les effets de cette contrainte, il peut être utile de réfléchir à la recréation de la profondeur à travers la dimension temporelle. En occupant durablement ses points de passage obligés, ses zones de stationnement, on crée des potentialités permettant le tronçonnage et la déstructuration du système ennemi.

Il faut enfin repenser l'action sur le système ennemi: alors que l'ennemi irrégulier s'affranchit toujours plus des barrières entre structures militaires, politiques et civiles, associant étroitement les activités économiques, militaires et sociales au sein des structures d'un proto-État, la construction d'une séquence continue d'opérations cohérentes visant à déstructurer et tronçonner son système se heurte à un approche en tuyau d'orgue séparant rigoureusement responsabilités civiles et militaires. Le retour à une unicité du commandement civilo-militaire à l'échelle du théâtre d'opération, confié à une forme de «résident général»¹³, permettrait la recréation d'un *continuum* cohérent et global des opérations.

En conclusion, la diversité de la pensée sur l'art opératif et son évolution, depuis ses penseurs originels jusqu'à ses applications ou critiques actuelles, est significative. Elle est d'ailleurs naturelle dans la mesure où l'art opératif n'est pas l'œuvre d'une seule personne, mais un courant de pensée étalé dans le temps.

Au-delà de cette diversité, découvrir ou relire l'art opératif soviétique reste finalement incontestablement enrichissant. Non seulement certains éléments de la pensée russe gardent toute leur pertinence face aux défis stratégiques contemporains, mais la réflexion, dans son ensemble – même les idées les plus datées –, nourrit aussi la réflexion opérationnelle et contribue indirectement à l'efficacité de nos armes.

L'exhortation à la réflexion libre et originale est d'ailleurs finalement l'héritage principal à conserver de ce courant d'officiers soviétiques: confronter la doctrine à sa propre expérience, favoriser le débat argumenté (et il a été vif en Union soviétique!) pour critiquer et enrichir cette doctrine, voilà une impérieuse nécessité pour celui qui souhaite assumer des responsabilités dans la conduite des opérations.

Diplômé du 180^{ème} cours de l'Académie militaire de Modène, le Commandant CONTE est officier supérieur de l'armée de terre italienne. Il effectue sa première partie de carrière au régiment de guerre électronique comme chef de section, commandant d'unité et chef du bureau logistique. Après le cours d'état-major, il sert à l'académie militaire comme chef de compagnie d'élèves officiers. Actuellement affecté à l'état-major de la défense à Rome, il est, depuis le 7 mars 2016, stagiaire au CSIA. Il a participé à cinq opérations à l'étranger, en Irak, en Bosnie, en Afghanistan, au Liban et au Sahara occidental.

Saint-cyrien de la promotion «Général de Galbert», le Chef de bataillon WATRIN a effectué sa première partie de carrière au 1^{er} régiment de tirailleurs comme chef de section, officier adjoint puis commandant d'unité, au cours de laquelle il est projeté à quatre reprises. Affecté à la SIMMT de 2013 à 2015, il sert en qualité d'officier traitant PEGP. Il est, depuis le 1^{er} septembre 2015, stagiaire au CSIA.

Saint-cyrien de la promotion «Général Béthouart», le Chef de bataillon THOMAS a effectué sa première partie de carrière au 2^{ème} régiment étranger de parachutistes. Après une période de commandant d'unité à Saint-Cyr, il a servi comme officier traitant à l'état-major du commandement des opérations spéciales. Il est stagiaire au cours supérieur interarmes depuis l'été 2015.

Sources bibliographiques:

- *"In Pursuit of military excellence"*, Shimon Naveh, p.190
- *Air Land Battle (FM100-5)*, ed. 1986
- *"Transformation in Russian and military History"*, Col. Carl W. Reddel, 1986
- *"Soviet Deep Operations in the Great Patriotic War 1941-1945"*, Daniel Hayward, 1988, p. 38-42
- *"Will there be a significant shift in the focus of Soviet Operational Art?"*, Lt. Col. Joseph H. Purvis, Jr., 1989
- *"Mass, Mobility, and the Red Army's Road To Operational Art, 1918-1936"*, Dr. Jacob W. Kipp, 1989
- *"Soviet Military Operational Art"*, David M. Glantz, 1991
- *«La ruse de guerre»*, V.N. Lobov, 1992
- *"Four distinctive aspects of Soviet and Russian Military"*, Melberg, Hans O., 1993
- *"The Russian Way of War, Operational Art, 1904-1940"*, Richard W. Harrison, 2001, p. 157
- *«La technologie militaire en question, le cas américain»*, Joseph Henrotin, Economica, 2008
- *"Le Général Sviétchine et l'évolution de l'art militaire"*, Général d'armée V.N. Lobov (http://www.stratisc.org/strat_cadre.htm).



[Retour Sommaire](#)

¹² Barkhane se déploie sur un espace vaste comme l'Europe de l'ouest.

¹³ À l'image des Généraux Lyautey ou Pennequin, commandant sur un théâtre des actions civiles et militaires.

Vers l'usage de MOOC institutionnels



Par le Commandant Alain FAIVRE

Alors que les cours d'autoformation en ligne sont en vogue et abondent sur le web, la question de l'usage de MOOC au profit de la formation militaire se pose. Des MOOC institutionnels pourraient avantageusement compléter l'offre de formation actuelle, sous réserve qu'ils soient pilotés par d'indispensables formateurs dont les missions seraient alors redéfinies.

Les MOOC¹ ont fait leur apparition sur le web avec la mise en ligne de cours dispensés par de prestigieuses universités américaines au profit du grand public. Cette initiative novatrice a rapidement été suivie par d'autres universités européennes puis par divers organismes de formation qui ont adopté ce nouveau concept de formation en ligne. Le récent engouement pour les MOOC sur la toile pose la question de l'intérêt pour l'armée de Terre de développer ce mode d'enseignement dans le cadre de la formation militaire.

S'imposant depuis peu comme un style populaire d'apprentissage en ligne, les MOOC pourraient faire évoluer l'offre de formation numérique que développe le «projet NEF»². En restant conscient des forces comme des limites de ce nouveau modèle d'apprentissage, il serait intéressant d'envisager une adaptation réfléchie des MOOC aux méthodes de formation institutionnelles. Des MOOC s'intégrant dans une large gamme d'outils de formation à distance pourraient ainsi rendre d'éminents services, à condition toutefois qu'ils soient pilotés par d'indispensables formateurs dont les missions seraient alors nécessairement redéfinies.

Un style populaire d'apprentissage en ligne...

Le principe d'un MOOC est simple: il s'agit d'un cours accessible en ligne pour une durée fixe de six à sept semaines, qui propose des vidéos, des exercices interactifs et des forums permettant aux élèves et aux enseignants d'échanger. Le MOOC que l'on peut trouver aujourd'hui sur Internet est dit «massif» car, comme son accès ne nécessite aucun prérequis, le nombre d'inscrits est potentiellement très important. Il est également «open», ce qui veut dire que l'inscription y est libre et ouverte à tous les publics. Il est enfin «online», c'est-à-dire que tous les cours et exercices sont disponibles en ligne. Au-delà de leurs traits communs, les MOOC se classent par courants distinctifs.

L'xMOOC, ou MOOC transmissif, est le plus proche de la pédagogie d'enseignement à distance telle qu'elle existe depuis plus de vingt ans. Fort empreint du modèle académique, il ne propose qu'une interactivité restreinte et généralement bornée aux échanges offerts par les forums de discussion. L'xMOOC s'apparente ainsi à de la mise en ligne classique, mieux accessible grâce à des sites *responsive*³ et relookés aux *designs* en vogue.

Le cMOOC, dit MOOC «connectiviste», fait appel aux travaux collaboratifs. Dans un cMOOC, l'enseignant ne transmet pas un savoir, mais facilite les échanges entre participants autour d'un savoir. Ainsi, le cMOOC ne se contente pas de proposer du contenu en libre-service, il applique une pédagogie innovante où la connaissance est en partie auto-générée.

Il existe une autre catégorie de MOOC dédiée à un groupe restreint et privé d'utilisateurs partageant un même espace de connaissance et de formation. Il s'agit du SPOC⁴, qui pourrait être le type de MOOC qui conviendrait le mieux à des usages de formation militaire. L'Intradef étant un réseau de diffusion restreinte, les adjectifs massif et ouvert de l'acronyme originel semblent en outre impropres à qualifier un mode d'apprentissage numérique ciblant la communauté militaire. Pour autant, cette différenciation sémantique étant aussi méconnue qu'accessoire, l'appellation MOOC demeure la plus intelligible lorsque l'on veut faire référence à ce nouveau modèle de formation en ligne.

L'âge moyen des militaires de l'armée de Terre étant aujourd'hui de 32 ans⁵, l'ensemble de la communauté militaire peut être désormais qualifié de «*digital native*»⁶. Cette réalité nous invite à mettre à profit l'aisance, voire l'appétence des cadres et soldats

¹ *Massive open online courses*: l'acronyme francisé CLOM signifie cours en ligne ouvert et massif. On parle aussi de FLOT: formation en ligne ouverte à tous.

² Numérisation de l'espace de formation.

³ On appelle *responsive design* la faculté d'un site web à s'adapter au terminal de lecture. Un même site web peut être consulté sur divers appareils (PC, tablettes, smartphones, etc.) avec le même confort visuel.

⁴ Le SPOC : *small private online course* est un MOOC destiné à un petit groupe privé d'une entreprise.

⁵ Source DRHAT/ pôle infoservice au 31/12/2015.

⁶ Autochtones du web.

pour les TIC⁷ en leur proposant, dans le domaine de la formation, des outils attrayants, efficaces et semblables à ceux qu'ils ont l'habitude de trouver et d'utiliser sur Internet.

L'étude des MOOC du web montre que ces nouveaux cours en ligne revêtent désormais une structure caractéristique. L'ergonomie des différents sites reste éclectique, mais l'organisation modulaire et les types de supports proposés respectent un format distinctif. La vidéo reste invariablement le média le plus fréquemment proposé au sein d'un MOOC, et le recours récurrent à des autoévaluations permet à l'apprenant d'apprécier son niveau de progression. Outre l'intérêt des contenus proposés, c'est donc ce «format MOOC» qui est aujourd'hui plébiscité, qui suscite l'engouement des internautes et qui entretient le succès mondial du modèle.

...susceptible de rendre d'éminents services...

Objectif prioritaire du projet «Au contact», l'employabilité du personnel de l'armée de Terre se traduit par «l'aptitude d'emblée à la mission». Le projet NEF entend, à cet effet, gagner dans la durée la bataille des compétences. Il maintient pour cela une offre de services par le numérique, ayant pour but de garantir un socle de compétences comme une mise à jour réactive des connaissances. Ainsi, la NEF fournit d'ores et déjà, par le biais du portail numérique Form@t⁸, un accès à la connaissance qui pourrait peu à peu intégrer des cours au format MOOC. Ces nouveaux outils pourraient en particulier concourir au maintien de compétences, à l'acquisition de prérequis, à la préparation aux concours et examens comme au continuum de la formation.

Par définition, un MOOC étant conçu pour diffuser des cours en ligne à un public élargi, son usage serait particulièrement adapté à la délivrance de formations ciblant la communauté militaire dans son ensemble. Il pourrait ainsi permettre un partage sans redondance de ressources destinées à garantir le maintien d'un socle commun de compétences. Des MOOC traitant de compétences «fond de sac» communes à tous les militaires pourraient être élaborés par les référents des domaines étudiés. Selon ce principe, la mise au point du MOOC officiel portant par exemple sur l'ISTC relèverait ainsi de la responsabilité exclusive de l'école d'infanterie.

Parfaitement adapté pour délivrer un enseignement de remise à niveau, un MOOC serait également l'outil idoine pour assimiler et évaluer des prérequis avant l'entrée en formation. En effet, les résultats obtenus aux évaluations d'un MOOC faciliteraient la sélection des candidats et la prévention des échecs, en particulier en amont de formations onéreuses.

L'élaboration de MOOC complets en lieu et place des formations de cursus et d'adaptation dispensées aujourd'hui en école ne semble ni concevable ni souhaitable. Toutefois, la mise en œuvre de parcours mixtes, alliant MOOC et enseignement traditionnel, permettrait de parfaire l'optimisation de la durée de certains stages. Ainsi, le suivi sous forme de MOOC des modules théoriques, généralistes ou introductifs d'une matière permettrait d'écourter les temps d'absence du stagiaire de son unité et de réduire les frais de stage.

Dans le cadre de la préparation aux concours et examens militaires, les cours et les devoirs corrigés par correspondance pourraient utilement être remplacés par des MOOC. Ceux-ci permettraient de consulter le cours, de réaliser les devoirs demandés et de mieux interagir avec un tuteur qui pourrait, par exemple, commenter son corrigé et guider son candidat avec plus de facilité.

Tout au long de leur carrière, les militaires pourraient enfin avoir recours à des MOOC thématiques qui maintiendraient et complèteraient les compétences acquises. Cet accès fluidifié à la formation continue favoriserait l'autonomie de tous et offrirait, en tous lieux et tout temps, une mise à jour réactive des connaissances.

...pilotés par des formateurs aux missions redéfinies

Il est indispensable de pouvoir compter sur le soutien de formateurs dès lors que l'on ambitionne de proposer un parcours de formation en ligne. Le MOOC ne remplacerait pas le formateur, mais il élargirait son champ de compétences. Il étendrait ses fonctions de professeur à celles de guide et tuteur en modifiant sensiblement la nature de ses missions.

La maîtrise par le formateur de l'outil vidéo est un enjeu de taille. Véritables «médiads d'accroche», les vidéos d'un MOOC permettent de capter l'attention de l'apprenant. Une vidéo illustrant par exemple une situation opérationnelle concrète éveillera d'autant plus l'intérêt. Elle encouragera, par le jeu de l'immersion intellectuelle dans une situation réaliste, la poursuite de l'exploitation des autres supports proposés dans le MOOC. Le formateur s'attachera donc à produire des vidéos attractives intégrant des narrations de qualité en vue d'affermir le maintien d'attention des apprenants. Cependant, l'attractivité que génère l'outil vidéo a un coût. L'investissement consenti au montage de vidéos ne pourra être rentabilisé que dans la durée et pour des MOOC destinés à un public étendu.

Si l'attractivité d'un MOOC peut éveiller un élan d'intérêt, celui-ci doit toutefois être entretenu par des interactions susceptibles de soutenir la motivation de l'utilisateur. En effet, même pour un apprenant enthousiaste, l'usage d'un MOOC nécessite un maintien d'attention continu pouvant peu à peu conduire à une certaine lassitude. L'écueil majeur des MOOC réside d'ailleurs dans le taux d'abandon, qui peut atteindre 95%. Si les espaces d'échanges proposés par le MOOC génèrent quelques interactions qui concourent à abaisser le sentiment d'isolement, ces échanges virtuels sur les forums ne remplacent pas pour autant les rapports humains directs tels que ceux qui peuvent s'établir au sein d'une classe. Le formateur aura donc pour rôle d'animer les forums de discussion, de répondre aux questions posées en ligne, mais également de conduire des séances complémentaires de classe



⁷ Technologies de l'information et de la communication.

⁸ En 2012, le portail numérique de l'armée de Terre «Form@t» a été mis en ligne sur l'Intradef. Il est identifié par la communauté militaire comme le site du partage de la connaissance.

<http://drhat-formation.intradef.gouv.fr/portail/>

virtuelle, au cours desquelles il sera possible de se voir et d'échanger en temps réel. La qualité de l'accompagnement se révèle être un facteur décisif de réussite.

En plus d'assurer le tutorat des stagiaires en E@D⁹, les formateurs continueront de dispenser en école des cours traditionnels. Grâce aux MOOC, de nouvelles méthodes pédagogiques pourraient être mises en œuvre comme celle de la classe inversée¹⁰. Le stagiaire prend en amont connaissance du cours à l'aide du MOOC puis, en classe, réalise des exercices d'application. De cette manière, la classe devient un temps d'échanges entre stagiaires et avec le formateur et place l'apprenant dans une démarche active d'apprentissage.

Le contexte budgétaire et les réductions d'effectifs contraignent le domaine de la formation à parfaire l'efficacité de ses dispositifs. Une introduction pragmatique de MOOC au sein d'un panel d'outils numériques de formation s'avérerait pédagogiquement judicieuse et, à court terme, économique pour l'armée de Terre. Il conviendrait en outre de soutenir les formateurs dans l'expérimentation de cette nouvelle façon d'enseigner et dans la mise en œuvre de formations mixtes mêlant MOOC et cours traditionnels.

Quelle que soit la forme sous laquelle un enseignement est délivré, son efficacité resterait dérisoire si les apprenants ne disposaient d'aucune technique d'apprentissage. L'essor des sciences cognitives nous éclaire désormais sur la façon même dont notre cerveau apprend. Apprendre à mieux apprendre devient donc un gage de réussite. La maîtrise de techniques d'assimilation et d'outils de mémorisation valoriserait l'exploitation combinée de toute une gamme d'outils de formation. La qualité et la performance de nos cadres et soldats, et donc le succès de nos armes, sont étroitement liés au développement de ces nouveaux outils, à l'évidence promis à un bel avenir.

Officier mécanicien ALAT issu de la promotion de l'EMIA «Capitaine Biancamaria» (2001-2003), le Commandant FAIVRE a commandé l'escadrille de maintenance hélicoptère de l'EALAT Dax avant de prendre le commandement du centre de développement des didacticiels Tigre. Lauréat du concours du diplôme technique, il suit actuellement la scolarité du DT systèmes d'information au sein de l'école des transmissions.

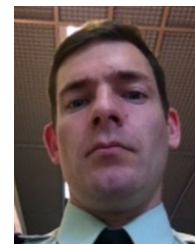


[Retour Sommaire](#)

⁹ Enseignement à distance.

¹⁰ L'objectif de la pédagogie inversée est de transformer le temps passif du stagiaire qui, en classe, écoute le formateur lui transmettre son savoir, en un temps actif : « lectures at home and homework in class ».

L'intérêt présenté par la guerre du Rif pour l'emploi des chars dans la contre-insurrection contemporaine



CES BOËT



CES FLORE

Par les Chef d'escadrons BOËT et FLORE

Né pendant la Première Guerre mondiale pour permettre de franchir les tranchées et de nettoyer les nids de mitrailleuses, le char est à l'origine conçu avant tout pour accompagner l'infanterie. À partir de 1925, les opérations au Maroc conduisent cependant l'armée de Terre à réétudier l'emploi de ses chars FT17. L'utilisation non doctrinale des chars dans le contexte contre-insurrectionnel marocain s'est en effet montrée très pertinente, tout en se heurtant à l'époque à la frilosité de nombreux penseurs militaires. La pertinence d'une utilisation adaptée des chars au cours de la guerre du Rif a finalement amené à reconsidérer le cadre d'emploi des blindés en opérations de contre-insurrection. Les auteurs nous montrent comment, selon eux, les blindés peuvent présenter des avantages comparables dans les engagements modernes et récents de même type.

Le manuel à l'usage des troupes employées outre-mer rédigé en 1925 dresse un portrait peu flatteur des chars en opérations. Ceux-ci sont décrits comme faiblement rentables, et les services qu'ils rendent en situation opérationnelle ne compensent pas les frais représentés par la rapide usure du matériel et les difficultés de ravitaillement et d'entretien. Le même document préconise donc de conserver le char Renault en réserve à l'arrière. Principalement issues du retour d'expérience de l'engagement des chars FT17 au Maroc de 1920 à 1922, ces conclusions vont se révéler rapidement caduques puisque les combats de 1925 et surtout de 1927 confirmeront la pertinence de l'emploi du char en contre-insurrection.

Quatre-vingt-dix ans après, et malgré les nombreux engagements de blindés en contre-insurrection, le sujet fait toujours débat notamment parce que les chars français sont conçus pour des engagements de haute intensité¹.

Cette étude se limitera aux engins principaux de combat (chars FT17 pour la guerre du Rif et chars pourvus d'un canon dont le calibre est supérieur à 90 mm à chenilles ou à roues) et ne traitera que des engagements français en Afghanistan et au Mali pour ce qui est de la contre-insurrection moderne.

On peut donc légitimement se poser la question de savoir si les succès remportés par les chars durant la guerre du Rif sont le fruit d'un concours heureux de circonstances ou si, finalement, les chars ne possèderaient-ils pas des qualités intrinsèques de nature à garantir le succès aujourd'hui comme hier?

Analyser l'utilisation du char en contre-rébellion, c'est remarquer que si, en apparence, rien ne prédestine le char à servir en dehors des conflits de haute intensité, ses qualités intrinsèques et structurelles le rendent particulièrement apte à combattre une insurrection, mais surtout qu'une utilisation pragmatique et lucide de l'arme blindée démultiplierait les effets des autres armes.

En apparence, hier comme aujourd'hui, rien ne prédestine le char à être employé en contre-rébellion².



Char FT 17

¹ À l'exception de l'AML 60, dont le projet date de la fin de la guerre d'Algérie.

² « Nos troupes marocaines n'y croyaient pas », Chef de bataillon Goubernard, « Les chars de combat au Maroc en 1925 », dans *Revue d'infanterie*, 1926.

Comme tout matériel militaire, le char est conçu pour répondre à un besoin spécifique. Les FT17 ont été conçus pour la Première Guerre mondiale³ et les blindés modernes conçus pour affronter les forces du pacte de Varsovie. *De facto*, rien ne semble prédestiner le char à être employé dans un conflit asymétrique.

- La principale faiblesse du char vient probablement de l'absence de capacité de puissance de feu débarquée. Cette lacune lui confère une moindre plus-value en contre-insurrection, là où la masse de l'infanterie se révèle être primordiale. Pour rétablir la situation et sécuriser l'Ouergha en 1925, la France a dû déployer plus de 150.000 fantassins; il s'agissait alors d'occuper les postes et de contrôler les villages. Considérées comme inutiles, aucune unité de chars n'était stationnée en Afrique du nord avant 1922⁴. La situation n'a pas évolué et la logique de masse humaine continue de prévaloir en contre-rébellion. Un chef de groupement tactique résume ainsi la nécessité absolue de mener des opérations débarquées⁵: la manœuvre à pied crée de l'insécurité chez les insurgés car il leur est plus difficile de définir le contour des unités en mouvement. Par ailleurs, seule la manœuvre à pied permet de rencontrer les populations en se déplaçant à leur rythme. L'étude des retours d'expérience du CDEF, au Mali, met en exergue la limite principale de l'escadron d'AMX 10RC, à savoir: sa quasi impossibilité de débarquer du personnel en nombre suffisant pour s'emparer de positions difficiles d'accès ou cloisonnées par la végétation.

- Le second facteur qui tend à rendre le char peu adapté à l'engagement dans le cadre de conflits asymétriques se fonde sur la nature intrinsèque de ceux-ci. En effet, les accrochages entre faibles et forts ont presque tous systématiquement lieu là où le faible a l'avantage du terrain, ce qui a pour but premier de minorer la supériorité technologique des armées modernes. Durant les opérations PANTHERE dans les Ifoghas, la configuration du terrain, présentant de nombreuses crêtes et anfractuosités contrôlant l'entrée des vallées, et les menaces dues aux engins explosifs improvisés (EEI) interdisaient l'emploi des escadrons organiques sans section d'infanterie ou de combat du génie. Un constat similaire se retrouve dans l'article du Lieutenant-colonel A. Blanc, «Une opération de guerre avec chars au Maroc»⁶, évoquant les combats pour la saisie du village de Dogga El Hamar le 20 mai 1927. L'auteur décrit un environnement en théorie peu propice aux chars ainsi que des conditions météorologiques qui usent prématurément le matériel et le personnel.

- Enfin, en combat de contre-insurrection, le cavalier doit retrouver les qualités d'origine de la mécanisation⁷ et se mettre dans la peau des fantassins qui progressent à pied. Le cavalier blindé doit combattre avec de nouvelles contraintes, il doit assurer la liaison et la coordination avec son camarade fantassin pour progresser au même rythme. Dans la *Revue de l'infanterie* de 1926, le Chef de bataillon Goubenard met en avant l'importance de la coordination entre l'infanterie et les chars. Rapportant les combats de Taza, il compare deux opérations dont les résultats et la coordination infanterie-cavalerie ont été opposés. Il en dégage la conclusion suivante: les pertes de l'infanterie sont inversement proportionnelles à la coopération avec les chars. Les contraintes identifiées au Maroc restent pérennes et se retrouvent dans les comptes rendus des engagements récents. De façon générale, les connaissances entre l'infanterie et la cavalerie se sont approfondies mais restent perfectibles et ce dans les deux sens. Les effets des armes et des munitions des unités blindées sont peu ou mal connus. Cela nuit encore à la compréhension des contraintes liées aux effets de souffle et d'onde de choc au départ du coup, à la bonne perception de la rapidité du temps de vol de ces munitions et à la connaissance de la conduite des feux propre aux unités blindées.

S'il existe donc un certain nombre de facteurs limitants l'action du char en contre-insurrection, le Lieutenant-colonel A. Blanc⁸ se pose la bonne question: «Si le détachement n'avait pas comporté de chars, le même résultat eût-il été atteint? C'est douteux. Faute de chars, une troupe d'infanterie, sans canons, n'eût pu, à notre avis, aborder ces cheminements sans risquer des pertes sérieuses».

Au Maroc comme dans les engagements récents, les qualités structurelles des blindés et leurs atouts intrinsèques demeurent déterminants dans un contexte contre-insurrectionnel

L'impact psychologique sur l'adversaire, la capacité à encaisser ses coups et à protéger le fantassin au contact, ainsi que la puissance et la précision du tir canon⁹ restent des facteurs identiques d'efficacité.

- D'abord, l'incertitude et la menace que font peser les chars sur l'insurgé, même jusqu'au-boutiste, multiplient les opportunités de prise d'ascendant moral. Au Maroc, l'effet matériel susceptible d'être obtenu par le char se double d'un effet moral sur l'adversaire. Presque toujours, la progression des unités de chars et même leur simple apparition ont provoqué la retraite des rebelles. Le char – comme l'avion d'ailleurs – semblait inspirer aux Rifains une terreur profonde¹⁰. À ce titre, l'expérience de la 1^{ère} compagnie du 517^{ème} régiment de chars en 1926 est édifiante. Sous commandement et en flanc-garde du 1^{er} bataillon du 1^{er} régiment étranger butant sur un ennemi invisible et retranché, le déploiement des chars et leur tir nourri sur des objectifs du terrain bien visibles et caractéristiques vident les lisières et crêtes de leurs défenseurs, fuyant dans la panique pour se soustraire au feu¹¹. En Afghanistan, les blindés permettent un gain de temps déterminant pour frapper un ennemi très fugace. Les équipages

³ Et l'accompagnement des fantassins.

⁴ Excepté le 61^{ème} bataillon en garnison à Bizerte.

⁵ Compte rendu de fin de mission du bataillon ALTOR, Colonel Eric Bellot des Minières, Calvi le 5 août 2010.

⁶ La *Revue de l'infanterie* de 1929.

⁷ À l'origine, le char est avant tout conçu pour accompagner l'infanterie. Il est né pendant la Première Guerre mondiale pour permettre de franchir les tranchées et de nettoyer les nids de mitrailleuses qui empêchaient la progression des fantassins. Sur ce sujet, lire notamment «*La guerre des Chars*», Henri Ortholan, Bernard Giovanangeli Éditeur, février 2007.

⁸ «Une opération de guerre avec chars au Maroc», Lieutenant-colonel Blanc, dans *Revue de l'infanterie*, septembre 1928.

⁹ Ou de la mitrailleuse du FT17.

¹⁰ «La résistance dissidente invisible, insaisissable, ne s'est jamais heurtée aux chars; elle les a systématiquement évités, pour se retourner contre l'infanterie seule, avec une mobilité, une rapidité déconcertantes». Chef de bataillon Goubenard, «Les chars de combat au Maroc en 1925», dans *Revue d'infanterie*, 1926.

¹¹ Lieutenant Brouillard, «La 1^{ère} compagnie du 517^{ème} RCC au Maroc en 1926», dans *Revue d'infanterie*, novembre 1928.

n'hésitent pas à tirer presque à bout portant¹². Dans de telles conditions, le fort impact psychologique conduit souvent l'adversaire à décrocher dès lors qu'il se rend compte qu'à chaque fois qu'il ouvre le feu, la sanction d'un obus de gros calibre tombe. De plus, les unités blindées ont permis de réaliser des opérations de déception pour tromper l'adversaire sur les intentions réelles des fantassins¹³. Au Mali, la puissance de feu des AMX 10RCR s'est avérée déterminante pour prendre l'ascendant rapidement sur un ennemi qui recherchait le combat frontal et l'imbrication, ou qui utilisait des ceintures explosives. La présence d'un armement de gros calibre a eu un impact dissuasif certain à de nombreuses reprises.

- Ensuite, aussi bien points d'appui que plate-formes de tir protégées et mobiles, les blindés constituent toujours la «cuirasse» du fantassin au contact, lui garantissant à la fois une ligne de vie et le maintien de son élan. Au Maroc, les chars représentent un formidable facteur d'économie des moyens et un outil d'accompagnement progressant sous la protection d'armes automatiques, susceptibles, grâce à leur blindage et à leur mobilité, d'apporter à la ligne de combat un appui efficace. Les chars peuvent ponctuellement être utilisés comme casemates¹⁴ et leur intervention assure la disparition des ennemis signalés sur les flancs¹⁵ lors des progressions. À plusieurs reprises, ils étouffent les contre-attaques ennemies et soulagent les fantassins¹⁶. Enfin, tout au long de la campagne du Rif de 1925-1926, la présence des compagnies de chars sécurise régulièrement la réalisation et l'organisation d'ouvrages pour les bataillons, leur ravitaillement et leur désengagement face à un ennemi hardi comprenant parfois jusqu'à 1.000 combattants. En Afghanistan, les blindés offrent un gain en sécurité pour les troupes débarquées et surtout un gain en souplesse d'emploi de la force (possibilité d'exercer immédiatement le degré de violence strictement nécessaire par une riposte modulable allant de l'armement individuel au canon de 105 mm). Aussi, quand une unité d'infanterie est prise à partie, les cavaliers n'hésitent pas à faire mouvement pour prendre et préciser le contact et chercher à attirer la riposte de l'adversaire, laissant alors un peu de répit aux fantassins pour extraire leurs blessés, pour mieux cerner et réduire la menace avant de relancer leur action. Les tirs quasiment réflexes des chars permettent aux fantassins de gagner du temps et de minimiser les risques de pertes. Les pelotons ont démontré une capacité précieuse à renseigner et à identifier la menace au profit de l'infanterie. Les blindés aident donc la décision du chef à pied par une observation fine déterminant les contours de l'ennemi, tout en pouvant le frapper précisément, vite et loin. Ils participent également à la protection des bases avancées et à la sécurisation de leur ravitaillement. Au Mali, grâce à la surprise que confèrent leurs capacités d'observation¹⁷ et leurs distances d'engagement et grâce à la protection de leurs engins, les unités de cavalerie ont permis la destruction et la neutralisation de plusieurs dizaines d'insurgés fanatiques menaçant directement les unités débarquées.

- Surtout, la puissance et la précision du feu des blindés multiplient les opportunités d'engagement et améliorent la liberté d'action de l'infanterie. Au Maroc, les pertes de l'infanterie ont toujours été inversement proportionnelles à l'efficacité et à la précision du feu des chars. L'expérience marocaine souligne le caractère indispensable de la présence d'engins blindés précis, atteignant le but en un ou quelques coups. Malgré les difficultés du terrain, le canon de 37 mm s'est révélé d'une précision remarquable contre l'insurgé abrité derrière des rochers, des murets, ou dans le maquis. Souvent, les tirs exécutés par les unités de chars, pourtant efficaces, ont été des tirs systématiques, préventifs, exécutés de loin sur un ennemi peu visible. Nous sommes loin des conditions normales du tir des chars de l'époque¹⁸. Pour autant, la puissance du tir canon favorise à de nombreuses occasions la manœuvre et garantit la liberté d'action du fantassin¹⁹. En Afghanistan, peut-être davantage que sa faculté à manœuvrer et à endurer les coups, l'aptitude de la cavalerie blindée à délivrer une gamme complète et graduelle de tirs directs, dont les effets sont adaptables à une large variété de situations tactiques, lui a conféré un rôle primordial²⁰. Adaptées à un environnement contre-insurrectionnel²¹, régulièrement réarticulées en fonction du besoin, les unités de blindés concentrent donc

¹² Des tirs ont été enregistrés à moins de 300 mètres.

¹³ «Dans l'esprit des Afghans, héritage de l'invasion soviétique, le char est une pièce maîtresse. Selon eux, s'il se dirige vers un objectif, l'axe principal d'effort de la bataille ne doit pas être loin... Nous utilisons donc parfois les 10RC pour brouiller les pistes, en poussant les insurgés à accorder à un axe tactiquement secondaire une importance disproportionnée dans la manœuvre globale. Aussi, finissaient-ils par dévoiler quelques positions soigneusement camouflées, pour réorganiser leur dispositif vers un autre versant ou village, laissant davantage de liberté aux chasseurs alpins à pied, qui progressaient vers les objectifs majeurs. Malheureusement pour eux, les insurgés quittaient alors par intermittence la protection relative du couvert (maisons, jardinets) pour se retrouver en terrain ouvert où ils pouvaient être traités plus facilement par les tubes de 105 mm». Témoignage d'un commandant d'unité du 4^{ème} régiment de chasseurs en Kapisa en 2010.

¹⁴ Principalement la nuit

¹⁵ «Les chars de combat au Maroc en 1925», Chef de bataillon Gubernard, dans *Revue d'infanterie*, 1926.

¹⁶ «Le chef de char tire 30 obus dans les embrasures du repaire de l'ennemi, le feu de celui-ci s'éteint; nos troupes de la légion étrangère pénétrant enfin dans la grotte y trouvent les cadavres de sept ennemis dont le feu arrêtait la colonne, et nous avait fait subir des pertes sensibles». Chef de bataillon Gubernard, «Les chars de combat au Maroc en 1925», dans *Revue d'infanterie*, 1926.

¹⁷ Les FT17 ne possédaient pas de moyens d'observation et le chef d'engin avait la tête hors de la tourelle pour pouvoir observer.

¹⁸ Ajusté, exécuté de près sur des objectifs reconnus et précis.

¹⁹ «Faute de chars, une troupe d'infanterie, sans canon, n'eût pu, à notre avis, aborder ces cheminements sans risquer des délais et pertes sérieux». Lieutenant-colonel Blanc, «Une opération de guerre avec chars au Maroc», dans *Revue de l'infanterie*, septembre 1928.

²⁰ Les AMX 10RCR offrent en effet des moyens thermiques performants, une trajectoire instantanée, maîtrisée par des cadres, ainsi que des effets variés permettant à la fois la gradation de la riposte et la rapidité de la neutralisation.

²¹ Le canon de 105 mm semble très adapté au contexte opérationnel. Un exposé du Capitaine Stéphane Ricard, à son retour d'Afghanistan en 2009, montrait, photos à l'appui, les effets comparés des différentes munitions en service sur une habitation afghane; ces habitations servent couramment de bunkers improvisés aux insurgés. Les murs sont en effet très solides, composés de torchis et de pierre, dépassant souvent un mètre d'épaisseur. Si bien que les armes légères sont impuissantes et que les obus de 20 mm (VAB T20-13) et de 25 mm (VBCI) ne font qu'éfriser les murs. En revanche, les obus à charge creuse de 105 mm les percent et explosent à l'intérieur, neutralisant ainsi les occupants. Les AMX 10RC peuvent également tirer des obus d'exercice en aluminium, en cas de forte imbrication, pour disposer de l'effet cinétique sans celui de l'explosion. Le 105 mm permet également des tirs à longue distance grâce à la trajectoire tendue du projectile. Certains pelotons ont réalisé des tirs à plus de 3.000 mètres. La gamme variée de munitions est un avantage indéniable. L'emploi de munitions flèches à plus de 3.000 mètres est également rapporté par le Capitaine Ricard contre «une grotte qui abritait une mitrailleuse de 14,5 mm». Après le but, alors que la flèche ne

en leur sein des moyens incomparables de synthèse de l'observation et de commandement du feu. Ceci leur attribue une large palette de postures proportionnées et réversibles, permises par des calibres et des munitions évolutives²². L'Afghanistan a également révélé que le dynamisme et la puissance de feu des blindés doivent s'inscrire résolument dans un impératif permanent d'amélioration de la liberté d'action de l'infanterie. Lui assurant la libre disposition d'un axe sans hypothéquer la liberté d'action de son infanterie dans les zones très compartimentées, les unités blindées permettent au chef fantassin de disposer à volume constant d'une capacité accrue de manœuvre et de renseignement.

Lors de la guerre du Rif, face à des combattants particulièrement déterminés, la seule puissance du char ne peut pas expliquer les excellents résultats obtenus sur l'adversaire. Il convient donc d'étudier comment ils ont été employés et de chercher à comprendre ce qui a favorisé leur réussite.

Effacité des chars en contre-insurrection

En contre-insurrection, l'efficacité des chars au Maroc, comme le bon usage de la cavalerie sur les théâtres d'opérations contemporains, sont le résultat d'une adaptation lucide de l'emploi conventionnel des blindés, leur confiant un large spectre de missions, conservant une grande souplesse à leurs formats et modes d'engagement, tout en respectant les fondamentaux du cadre doctrinal.

- En premier lieu, les blindés expriment d'autant mieux leurs points forts qu'ils sont engagés sur l'ensemble de leurs missions. L'examen de l'activité des unités de chars au Maroc pendant les opérations de 1925 révèle qu'elles ont été commandées pragmatiquement dans les circonstances les plus diverses²³ et dans une grande variété de rôles: appui direct de l'infanterie, avant-garde, flanc-garde, patrouille, désengagement et protection du ravitaillement des postes, tourelles blindées, blockhaus, postes de commandement, transport de blessés, ramassage de morts... Certaines de ces missions pouvaient paraître, sinon discutables, du moins peu conformes à la doctrine admise jusqu'alors²⁴. En Afghanistan, les unités blindées ont souvent reçu pour mission d'ouvrir et de protéger l'axe logistique principal durant l'engagement de la brigade²⁵ tout en appuyant le déploiement et le ratissage des unités débarquées et en couvrant les opérations de fouille dans les vallées par des reconnaissances de déception sur des axes secondaires²⁶. Au Mali, les sous-groupements blindés de SERVAL ont mené tous les types de missions de cavalerie, avec une dominante offensive pour toutes les missions dynamiques lors des déplacements et une dominante d'appui et de soutien lors d'opérations au sein d'un groupement tactique à dominante infanterie²⁷.

- Dans un second temps, la guerre du Rif marque le début du concept de la modularité pour l'emploi des blindés et un esprit d'innovation dans les formats que perpétuent les engagements récents. Autorisant davantage de souplesse et d'autonomie que les opérations de 1914-1918, le contexte contre-insurrectionnel marocain a constitué un laboratoire incomparable pour emploi inédit du char. D'abord, l'absence d'engins anti-char puissants a procuré à la manœuvre des chars une indépendance, totale vis-à-vis de l'artillerie, partielle vis-à-vis de l'infanterie, qui s'est traduite par un mode d'engagement des chars «tenus en laisse» par le chef fantassin, mais découplés sur la résistance dès qu'elle a pu être localisée de façon certaine²⁸. D'autre part, du point de vue tactique, dans la bataille conventionnelle telle qu'elle était conçue après la Grande Guerre, un terrain n'est praticable aux chars que si ceux-ci peuvent appuyer l'infanterie et coopérer à son action sans la retarder dans sa marche, elle-même rythmée par les tirs d'artillerie qui appuient l'attaque. Au Maroc, aucune considération tactique n'intervient pour imposer aux chars, dans

comporte aucun explosif, les observateurs ont noté une diminution sensible du tir adverse... Enfin, l'emploi de munitions fumigènes permet de démasquer puis marquer l'adversaire au profit des hélicoptères.

²² Les feux peuvent ainsi viser l'aveuglement ou le marquage au profit des troupes à pied et des hélicoptères, mais recherchent avant tout l'attrition grâce, notamment, à des tirs de concentration au commandement.

²³ Par tous les temps et sur tous les terrains.

²⁴ Doctrine principalement issue du retour d'expérience des opérations de la guerre 1914-1918 et de l'expérience marocaine de 1922. Chef de bataillon Gubernard, «*Les chars de combat au Maroc en 1925*», dans *Revue d'infanterie*, 1926.

²⁵ Le contrôle de la *main supply road* (MSR) a impliqué les missions suivantes:

- Ouvrir et protéger la MSR;
- Surveiller de jour comme de nuit face aux vallées adjacentes à partir des pistes sur les contreforts;
- Renseigner par des patrouilles blindées régulières sur l'axe pour contrôler une ligne de vie entre la FOB et les unités sur le terrain;
- Escorter les mouvements de PC et les convois logistiques afin d'assurer un soutien permanent des SGTIA débarqués;
- Flanc-garde mobile sur les hauteurs au profit des reconnaissances génie.

²⁶ Les reconnaissances vers les fonds de vallée sur des axes secondaires ont conduit aux missions suivantes:

- Soutenir l'ouverture des axes par le DOIP (détachement d'ouverture d'itinéraire piégé);
- Reconnaissance offensive ultérieures sur ces axes dépollués pour livrer une ligne de débouché face à des itinéraires de renforcement insurgé;
- S'emparer de positions de tir pour relèver sur positions par l'infanterie ou recueillir sur court préavis le désengagement d'un groupement de forces spéciales.

²⁷ La mission la plus fréquemment donnée à l'escadron a été de reconnaître les axes, puis d'appuyer par un dispositif mobile l'action des compagnies d'infanterie et leur désengagement. L'escadron a également reçu des missions d'ouverture et de protection d'itinéraire, de couverture, de surveillance, d'interdiction ou de défense ferme. L'escadron a montré au cours des différentes opérations ses capacités et ses limites. Ses capacités principales tiennent dans sa mobilité, son autonomie, sa puissance de feu et sa capacité d'observation. Sa limite principale réside dans sa quasi-impossibilité à débarquer du personnel en nombre suffisant pour s'emparer de positions difficiles d'accès ou cloisonnées par la végétation. Compte rendu de fin de mission (CRFM) SERVAL RICM et 1^{er} RIMA.

²⁸ L'indépendance de mouvement des chars par rapport à l'infanterie reste possible dans certaines limites. Elle n'est pas absolue, mais existe dans des proportions qui, dans une bataille européenne d'alors, non seulement aurait été avec le matériel de l'époque, irréalisable, mais aurait constitué un défi au bon sens.

un terrain déterminé, une vitesse tactique de marche obligatoire²⁹. Les possibilités d'emploi des chars sont donc étendues et n'ont guère comme limite que la résistance du matériel, qui est considérable³⁰. Au sujet de la coopération des chars et de l'infanterie, une réflexion importante a lieu concernant la disparition des proportions fixées jusqu'alors entre les unités³¹. Il semble même possible d'envisager des cas fréquents où, sur certains points de la ligne de contact, les chars regroupés et autonomes auraient le rôle principal³². Durant la guerre du Rif, la section de chars fournit une illustration de l'adaptation doctrinale à l'œuvre³³. Elle comprend trois chars³⁴ au lieu de cinq en métropole (soit 13 au lieu de 20 pour la compagnie). Cette réduction facilite la manœuvre en terrain compartimenté et encourage à n'engager les chars que par compagnie entière. L'encadrement est renforcé et la compagnie possède un échelon important. En Kapisa, l'efficacité des forces françaises dans des milieux où les blindés ne peuvent donner leur pleine mesure s'est nourrie de notre intelligence de situation. Les pelotons ont parfois été alignés sur un format mixte mêlant AMX 10 RCR et VAB (C20 et TOP³⁵ équipé d'un poste antichar MILAN). Cette structure *ad hoc* permettait de remplir les principales missions sans que la mixité des moyens ne gêne la réunion ponctuelle des trois pelotons sous la forme d'un escadron de circonstance³⁶. La constitution régulière de sous-groupements blindés de circonstance³⁷ cumulait de solides arguments (garantir une ligne de vie aux unités débarquées, encaisser les coups) et représentait un multiplicateur de forces³⁸. Au Mali, les pelotons ont été surtout articulés en 1-1, soulignant la complémentarité entre l'AMX10 RCR ou l'ERC90 et le VBL. Cela a permis de détecter l'ennemi au plus près comme au plus loin et de l'engager avec un très faible préavis. Cette complémentarité est un atout indéniable qui permet aux unités d'être engagées sur tout type de terrain, aussi bien désertique que compartimenté comme une zone urbaine ou un massif rocaillieux.

- Enfin, en contre-insurrection plus que dans le cadre de conflits symétriques, l'impératif de rester adaptable ne doit pas conduire à des entorses trop profondes débouchant potentiellement à des emplois inadaptés des blindés comme de l'infanterie. Au Maroc, une coopération efficace devait indispensablement se traduire par la liaison intime entre les chars et les unités qu'ils appuyaient³⁹. Ainsi, il importait que l'infanterie sache régler son allure sur le rythme des chars en terrain accidenté. Néanmoins, si, par suite de pannes ou d'avaries graves, les chars étaient contraints de s'arrêter, l'infanterie ne devait pas, pour les attendre, interrompre sa progression en se figeant sur la défensive sous peine de perdre l'effet de surprise. Lors de nombreux accrochages durant lesquels les chars avaient été retardés, le mordant de l'infanterie d'Afrique la conduisait à bousculer seule l'ennemi et à ne se résigner à attendre les chars que dans le cas d'une impossibilité absolue de passer par ses seuls moyens⁴⁰. En Kapisa, l'escadron était rarement employé de façon autonome. En effet, tourné vers la menace principale sur une base de feu figée, chacun des pelotons constituait généralement le noyau dur d'un point d'appui véhicules ou d'un DIA⁴¹ d'appui direct rassemblant également les tireurs d'élite, les groupes Milan, les observateurs d'artillerie et les spécialistes du guidage aérien afin de renseigner et de traiter les cibles à longue distance⁴². L'opération SERVAl a pu également donner lieu à des emplois contre nature. Particulièrement apte au combat de rencontre, disposant d'un armement puissant et précis, il s'avère contre-productif de ne pas employer une unité de cavalerie pour éclairer la progression d'un groupement en reconnaissance. De même, utiliser prioritairement des unités de cavalerie pour escorter le train de commandement ou protéger un poste de commandement obère un pion de manœuvre puissant qui peut s'avérer déterminant lors d'une prise de contact avec l'ennemi, pour exploiter une situation favorable ou pour rétablir une situation délicate. Même en contre-insurrection, il est donc préférable d'utiliser les unités de cavalerie conformément à leur doctrine et leurs capacités.

In fine, la guerre du Rif préfigure bien les combats de contre-insurrection modernes. Les succès remportés par les chars au Maroc ne sont pas le fruit d'un heureux concours de circonstances, mais plutôt de l'adaptation pragmatique des qualités intrinsèques des blindés les rendant particulièrement aptes à servir et combattre en contre-insurrection.

²⁹ Il y avait au Maroc une quasi absence de l'artillerie d'accompagnement.

³⁰ Avec des délais, le char Renault était capable de progresser sur tous les terrains, même si les chenilles se sont révélées largement inadaptées à la rocaille marocaine.

³¹ Une ou deux sections de chars pour un bataillon, une compagnie de chars pour un régiment d'infanterie.

³² Les Anglais employaient déjà leurs chars, en Mésopotamie par exemple, au sein de la cavalerie et selon une tactique propre, pour le combat, les marches et les stationnements.

³³ «Une opération de guerre avec chars au Maroc», Lieutenant-colonel Blanc, dans *Revue de l'infanterie*, septembre 1928.

³⁴ Pour la section de chars, un front de 100 mètres, les chars canon aux ailes, le char mitrailleur au milieu.

³⁵ Tourelleau de 12,7 télé-opéré.

³⁶ CRFM GTIA ALLOBROGES (2010-2011).

³⁷ Groupements tactiques interarmes ALLOBROGES, RAPTOR, ACIER.

³⁸ Le chef de corps pouvait ainsi opportunément disposer d'un pion de manœuvre débarqué supplémentaire pour ratisser une zone peu accessible (effort principal), passant de trois sous-groupements tactiques d'infanterie (dont un alors entièrement mobilisé par le bouclage ou l'appui direct) à quatre sous-groupements (trois progressant à pied et un quatrième pion blindé dédié à leur sauvegarde).

³⁹ Les conditions imparfaites de vision dans lesquelles se trouvaient les équipages ne leur permettant pas de déceler par eux-mêmes tous les points où se manifestaient les résistances, il appartenait souvent à l'infanterie de les leur indiquer...

⁴⁰ Selon le Capitaine de Robien dans «La 1^{ère} compagnie du 517^{ème} RCC au Maroc en 1926», Lieutenant Brouillard dans *Revue d'infanterie*, novembre 1928.

⁴¹ Détachement interarmes.

⁴² Alliant souplesse d'esprit et initiative manœuvrière, le commandant d'unité cavalier devait alors veiller à ce que la «sécabilité» de son escadron ne se transforme pas en «saupoudrage», et proposer des emplois judicieux au chef fantassin pour pouvoir reprendre les rênes de ses pelotons sur le terrain sur court préavis.

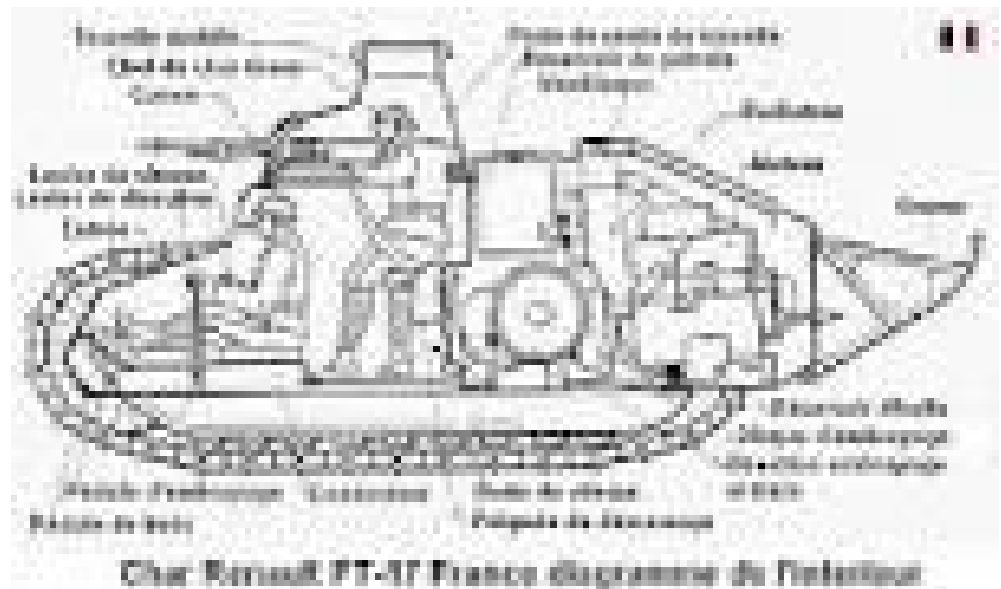
La question de la différence entre le char FT17 (automitrailleuse à chenilles ou avec un canon de 37 mm) et les chars actuels n'est pas abordée. Il serait pertinent d'analyser en quoi ils sont comparables et comment la doctrine d'emploi des chars a évolué depuis la guerre du Rif.

Saint-cyrien de la promotion «Général Vanbremeersch», le Chef d'escadrons BOËT choisit de servir dans la cavalerie. Il effectue sa première partie de carrière au 1^{er} RCh comme chef de peloton, puis comme officier adjoint et commandant d'unité de l'EEI2. Il est projeté en opérations à six reprises. Affecté au CPCO de 2013 à 2015, il sert en qualité d'officier de quart. Il est, depuis le 1^{er} juillet 2015, stagiaire au CSIA.

Saint-cyrien de la promotion «Général Vanbremeersch», le Chef d'escadrons FLORE choisit la cavalerie et les troupes de montagne. Il effectue sa première partie de carrière au 4^{ème} RCh comme chef de peloton et commandant d'unité. Il est projeté en opérations à quatre reprises. Il sert également comme chef de section élèves aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan et comme officier analyste du retour d'expérience au CDEF. Il est, depuis le 1^{er} septembre 2015, stagiaire au CSIA.

Bibliographie

- Chef de bataillon Gubernard, «Les chars de combat au Maroc en 1925 1/3», dans *Revue d'infanterie*, mai 1926;
- Chef de bataillon Gubernard, «Les chars de combat au Maroc en 1925 2/3», dans *Revue d'infanterie*, juin 1926;
- Chef de bataillon Gubernard, «Les chars de combat au Maroc en 1925 3/3», dans *Revue d'infanterie*, juillet 1926;
- Lieutenant-colonel Blanc, «Une opération de guerre avec chars au Maroc (mai 1927)», dans *Revue d'infanterie*, septembre 1928;
- Lieutenant Brouillard, «La 1^{ère} CIE du 517^{ème} RCC au Maroc en 1926», dans *Revue d'infanterie*, novembre 1928;
- Auteur inconnu, «Les chars de combat au Maroc», dans *Revue militaire française*, octobre-décembre 1925;
- *Manuel à l'usage des troupes employées outre-mer*, ministère de la Guerre, 1925;
- Candice Ménat, «Réflexions sur la guerre motorisée dans l'espace européen à travers la presse et la littérature militaire: étude comparative France, Allemagne, Grande-Bretagne»;
- Candice Ménat, «Comment les armées innovent? L'exemple de la motorisation après la 1^{ère} Guerre mondiale»;
- Vincent Courcelle-Labrousse, Nicolas Marmié, «**La guerre du Rif - Maroc 1921-1926**», mai 2009 ;
- Chef de bataillon Vincent Tissier, «Faut-il oublier la guerre du Rif?», dans *Pensées mili-terre*;
- Etude RETEX du CDEF: *L'emploi des escadrons blindés en Afghanistan*;
- Etude RETEX du CDEF: *Les opérations au Mali*;
- CDEF: *doctrine de contre rébellion*, janvier 2009.



[Retour Sommaire](#)

L'emploi des réserves dans l'armée de Terre depuis 1947



CBA V. BUREU



Major A. CORNELIUS

Par les Chefs de bataillon Vivien BUREU et Guillaume NICLOUX
le Major André CORNELIUS
et le Commandante Luis Alonso SANCHEZ



CBA G. NICLOUX



Commandante L. A. SANCHEZ

L'opération Sentinelle, qui voit le déploiement de plusieurs milliers soldats sur le territoire national, a mis en exergue le rôle des réservistes, tant dans leur fonction de complément capacitaire que dans celui de lien entre l'armée et la nation.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'emploi qui est fait des réservistes de l'armée de Terre, et leur acceptation idéologique, est intimement lié à l'évolution de la conjoncture politique, économique et sociale française. Depuis quelques années, il l'est encore plus à celle de la situation sécuritaire.

Cependant, de nombreux défis de toute nature subsistent pour équiper et maintenir l'attractivité de la réserve. C'est ce que les auteurs montrent dans cet article, en faisant également appel à l'exemple de nos voisins allemands et espagnols.

En 1948, le ministre de l'Intérieur, Jules Moch, ordonnait la participation de la réserve militaire à la répression des grévistes de Valenciennes, en soutien des forces de police, dans un cadre contre-insurrectionnel. Dans un tout autre ordre d'idées, près de soixante-dix années plus tard, en 2016, le président François Hollande annonce sa volonté de doubler le nombre de réservistes (cible 40.000) afin de les employer, cette fois ci, dans un cadre anti-terroriste.

Ces exemples illustrent de manière très différente le cadre et les différentes raisons qui ont motivé l'emploi de la réserve de 1947 à nos jours. Cette étude de la réserve militaire, que l'on entendra bien comme une force de citoyens formés comme [militaires](#) pour renforcer les [forces armées](#) d'active sur le territoire national ou en opérations extérieures, se limitera au cadre de l'armée de Terre et ouvrira ponctuellement sur les principes d'emploi des voisins européens (Allemagne et Espagne).

En définitive, depuis 1947, la place singulière de la réserve, appoint nécessaire en effectif à l'armée d'active et matérialisation du «citoyen soldat», a évolué au rythme des besoins opérationnels et des conjonctures, non sans faire face à des difficultés structurelles ou ponctuelles. La situation actuelle est l'héritage d'un passé riche et fluctuant.

L'étude portera tout d'abord sur l'évolution chronologique de l'emploi des réserves, de l'armée de masse à l'armée de métier, puis soulignera leur adéquation avec les besoins militaires et sociaux contemporains. Enfin, on s'attachera à exposer les difficultés qui prévalent au principe d'emploi et de fonctionnement de ce complément opérationnel.

Un concept d'emploi des réserves qui a su s'adapter à la conjoncture

De la guerre d'Indochine aux attaques terroristes du Bataclan à Paris le 13 novembre 2015, la volonté d'engager les réservistes en appui des forces terrestres a fluctué au gré de la situation économique et politique (nationale et internationale) du moment.

Durant toute la période de guerre froide, l'armée de Terre, dans son principe de fonctionnement, pouvait faire appel aux réserves en complément des formations d'active ou par des formations intégralement composées de réservistes¹, plus spécifiquement dans le soutien logistique (transport, santé...) et les forces de défense du territoire. Après la Seconde Guerre mondiale, l'objectif prioritaire des gouvernements est la reconstruction du pays en ruine. Les préoccupations d'ordre intérieur accaparent l'attention du pays. La réserve voit son emploi limité à la défense du territoire national métropolitain. En 1947, le problème indochinois, secondaire et lointain, fait l'objet d'une attention distraite, voire indifférente et insensible, de l'opinion publique. Il n'est pas question d'engager le contingent. Malgré l'héritage des idéaux de la résistance et la force du sentiment de nation en armes, les réserves ne sont pas engagées en Indochine en appui du corps expéditionnaire français. La guerre d'Algérie, par le fait qu'elle se déroule

¹ Plan de mobilisation de 1959

sur le territoire national métropolitain, permet d'envisager légitimement l'engagement du contingent (et des réserves)². Après sa visite à Alger le 6 février 1956 (journée dite «des tomates»), le président du Conseil, Guy Mollet, donne la priorité au rétablissement de l'ordre. Le vote des pleins pouvoirs, à une large majorité, se traduit par l'envoi massif de renfort et le recours aux appelés du contingent (200.000 hommes fin 1956). À compter de 1957, le rappel des réservistes permet d'élever le volume des effectifs à 450.000 hommes et de contribuer à la mise en place de la stratégie de quadrillage du terrain voulue par le Général Salan pour paralyser et anéantir les unités de l'ALN³. À noter le rôle déterminant des appelés et réservistes qui refuseront de participer au [putsch des généraux](#) survenu à Alger le 22 avril 1961⁴ et le feront échouer en partie⁵.

La chute du mur de Berlin en novembre 1989 et la disparition de l'URSS en novembre 1991 entraîne la disparition, du moins la diminution de la menace immédiate. C'est l'époque des «dividendes de la paix», qui doit se traduire par une réduction des budgets militaires. La réserve de masse n'échappe pas à ce principe. En effet, ce système n'a été, au final, que peu ou pas employé depuis la guerre d'Algérie et semble de moins en moins adapté. Il est lourd⁶, coûteux au regard de la faiblesse des crédits alloués, et les équipements sont disparates. Cependant, de nouveaux risques et de nouvelles tensions apparaissent, multiples dans leur forme, liés à la résurgence de rivalités ethniques, culturelles, régionales... Les forces d'active, en marche vers l'armée professionnelle, gardent le besoin d'être soutenues. Le plan «Réserves 2000» de 1992, visant à assurer une remontée en puissance adaptée aux situations nouvelles, et son prolongement, la loi de 1993, impriment un nouvel élan qui s'avèrera malheureusement insuffisant.

C'est finalement la loi de programmation 1997-2002 qui voit la mise en place d'une réserve plus moderne, mieux entraînée, ayant pour objectif de fournir aux forces d'active les renforts nécessaires (éventuellement les remplacer) pour maintenir ou accroître leurs capacités, et enfin entretenir le lien entre les forces armées et la nation. La réserve opérationnelle (RO1) se compose de volontaires, et la réserve opérationnelle de disponibilité (RO2) d'anciens militaires ayant quitté le service depuis moins de cinq ans. On passe ainsi du devoir de servir au droit de servir.

Les attentats de *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015 et du Bataclan le 13 novembre 2015 provoquent un nouvel essor de l'emploi des réserves, cette fois-ci dans le cadre de l'opération Sentinelle. Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, annonce en mars 2016 vouloir déployer environ 1.000 réservistes (dont 800 réservistes de l'armée de Terre qui fournira ainsi 80% des réservistes engagés sur le territoire national) dans ce cadre, quotidiennement, et augmenter le volume global de 28.000 à 40.000 d'ici à la fin de 2018⁷, principalement pour faire face à la menace terroriste croissante.

L'armée de Terre française n'est pas la seule à connaître une évolution profonde de l'emploi de ses réserves. L'exemple de l'Espagne nous montre que la réserve des forces terrestres espagnoles a toujours été taillée et modelée par la conjoncture, qu'elle soit politique, économique ou sociale, sur cette même période. En effet, depuis la guerre civile de 1936, le régime de Franco entretient une réserve potentielle (par le service militaire obligatoire) allant jusqu'à 2.000.000 hommes pouvant être rappelés en cas d'urgence face à un ennemi intérieur (principalement nord-africain menaçant la souveraineté des villes de Ceuta et Melilla) et extérieur, face aux communistes du bloc soviétique. Avec la fin de la dictature en 1975, avec le processus de démocratisation et de libération la société, l'armée se transforme peu à peu (voir annexe 1). En 2001, le service militaire est aboli face à la disparition de la menace et la non-nécessité d'entretenir une armée de masse. La *Ley Orgánica de la Defensa Nacional* du 17 de novembre 2005⁸ assure flexibilité et progressivité pour engager les réserves. En 2011, le *Real Decreto 383/2011*⁹ établit les trois types de réserve. La première est la réserve volontaire (renfort des forces d'active). La seconde est la réserve temporaire qui est constituée d'anciens militaires pouvant être rappelés. La dernière est la réserve obligatoire, constituée de tous les Espagnols âgés de 18 à 25 ans, qui peut être mobilisée en cas de crise grave ou de guerre¹⁰.

Ainsi, en Espagne comme en France, de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours, la réserve s'est adaptée à la conjoncture.

Un principe d'emploi globalement en phase avec les besoins contemporain

Le concept d'emploi de la réserve répond aux besoins de l'armée de Terre, tant dans son rôle de complément opérationnel que dans son rôle, plus idéologique, de liant entre armée et nation; la finalité étant de ne pas dissocier la réserve de l'armée d'active. La structure de la réserve est similaire à celle de l'armée d'active tant dans son organisation au quartier qu'en opérations. Chaque unité tactique comporte une compagnie de réserve, portant dès lors les attributs d'une unité et utilisant les moyens du régiment. Cette compagnie est un renfort au profit du régiment et est utilisée avec celui-ci. À l'échelon de l'état-major du régiment comme de la brigade, des officiers de réserve peuvent aussi renforcer leur unité d'appartenance.

En ce qui concerne l'engagement d'urgence, le «Guépard réserve» a été créé durant l'été 2011¹¹. Il est constitué d'un réservoir de volontaires issus des unités de réserve des régiments pouvant être capables d'être engagés avec un préavis de 48 heures et durant 8 jours. Un calendrier et des modalités de mise en œuvre sont établis pour les onze brigades des forces terrestres. Neuf brigades arment deux sections et un groupe Proterre (soit 69 personnes), et les deux dernières brigades arment trois sections et un groupe Proterre (soit 96 personnes), au total plus de 800 réservistes.

Au niveau opérationnel, la réserve offre, dans son rôle de complément, une double capacité tant sur le territoire national que pour les opérations extérieures. Entre le 15 décembre 2015 et le 15 janvier 2016, 15 compagnies de réserve sont engagées en plus

² «L'Algérie, c'est la France», Pierre Mendès-France, 12 novembre 1954

³ «*L'histoire militaire de la France*», tome 4, André Corvisier, Paris, Presse Universitaires de France, 1994

⁴ Le [Général de Gaulle](#) incita vivement appelés et réservistes à lui obéir (il termine son allocution télévisée par «Aidez-moi!») par tous les moyens.

⁵ Pour la première fois depuis 1956, appelés et réservistes sont clairement invités à choisir entre obéissance à leurs supérieurs et fidélité à la République. Ils refusent alors le risque d'une partition du pays ou d'une guerre civile. Cet épisode trahit cependant l'idée d'une unité de l'armée en mettant en lumière l'existence d'une majorité aspirant à «la quille» et creuse un fossé moral.

⁶ La ressource dont disposait l'armée de Terre représentait dix fois les trois cent mille postes à pourvoir dans le cadre du plan de mobilisation.

⁷ Les budgets consacrés passent de 71 millions en 2012 à 100 millions pour l'année 2016. Entre 2014 et 2018, le budget annuel devrait connaître une hausse de 77%.

⁸ <http://www.boe.es/boe/dias/2005/06/02/>

⁹ <http://www.boe.es/boe/dias/2011/03/23/>

¹⁰ Précisions complémentaires sur <http://www.ejercito.mde.es/personal/reservistas-voluntarios.html>

¹¹ Loi 2011-892 du 28 juillet 2011 portant sur le Guépard réserve.

des renforts individuels dans les compagnies d'active. Ainsi, près de 8.000 réservistes de toutes les armées servent sur le territoire national en 2015¹². Cette tendance va s'accroître avec un objectif de 20.000 réservistes pouvant être engagés en protection intérieure. Même si les effectifs en opérations extérieures sont moins nombreux, de l'ordre de 240 pour l'ensemble des armées¹³ sur l'année 2015, la réserve offre un renfort qualitatif certain en fournissant de nombreux spécialistes¹⁴. Enfin, la réserve fournit un complément capacitair essentiel en cas de crise majeure. Le plan «Guépard réserve» (cité ci-dessus) a également été activé en novembre 2011 (même si les effectifs ont été limités à 70 personnes) pour tester le concept¹⁵. La RO2 donne des résultats encourageants: un rappel a été effectué lors de l'exercice Vortex¹⁶ du 31 mars au 2 avril 2016 avec deux brigades de l'armée de Terre (la 11^{ème} brigade parachutiste et la brigade logistique). Ce rappel, pour lequel 1.663 des 3.494 réservistes sollicités ont répondu, montre qu'un réel réservoir capacitair existe¹⁷.

La réserve, avec la fin de la conscription, joue également un rôle déterminant de lien entre l'armée et le pays, mettant en exergue le rôle du citoyen soldat au service de sa nation. L'opération Sentinelle nous fournit un exemple représentatif, par l'ampleur du nombre de citoyens réservistes engagés au service de la nation pour la protection directe de la population. L'exemple de la République fédérale d'Allemagne nous permet une illustration et une ouverture pertinente. *Das Heer* avec sa réserve y tient, depuis 1955¹⁸, un rôle fondamental, assurant le lien avec une nation qui s'est, suite au deuxième conflit mondial, éloignée de son armée. Par ailleurs, le plan du 12 novembre 1955, reposant sur 12 divisions pour l'ensemble de l'armée, organise les réserves de manière régionale au sein d'une «défense territoriale». Le concept évolue au gré de la géopolitique jusqu'aux années 1990 et, après la chute du mur de Berlin, une réduction conséquente des effectifs de la réserve a lieu. En effet, le développement des opérations extérieures change le paradigme: on passe de la protection du territoire national à celui des engagements opérationnels, ce qui provoque une forte diminution des effectifs de la réserve. Depuis les années 2010, un renversement de tendance a lieu avec le nouveau programme appelé «concept de la réserve», qui repose sur trois piliers. Tout d'abord, le renfort des unités d'active par des spécialistes réservistes, ensuite la réserve territoriale pour la défense du territoire national (ayant une vocation civilo-militaire) et enfin la réserve générale (cas d'extrême urgence). Le réserviste est ainsi un véritable lien entre l'armée et la société civile.

L'exemple de la Bundeswehr¹⁹ nous montre donc que la réserve a toujours joué un rôle fondamental dans la sécurisation du territoire national tout comme dans l'intégration de l'armée dans la société. Cependant, en France, l'emploi de ce complément opérationnel ne s'est jamais fait sans difficultés.

Un concept qui doit faire face à des difficultés «historiques» comme conjoncturelles

Malgré une proximité certaine avec la réalité des opérations et un lien maintenu *a minima* avec la société, le principe d'emploi des réserves de l'armée de Terre doit faire face à des difficultés nouvelles, tout en peinant à s'affranchir de contraintes héritées des décennies passées. Ces difficultés contribuent à creuser un fossé avec les forces d'active.

Bon nombre de difficultés qu'a connues la réserve de masse sont en train de trouver des solutions depuis quelques mois. Les solutions les plus évidentes concernent les moyens alloués au réserviste pour son équipement comme pour son entraînement. De manière presque universelle, la tenue, l'armement individuel étaient d'une génération antérieure à l'équipement des forces d'active. Jusqu'à il y a peu, il n'était pas prévu de distribuer le nouveau treillis Félin aux réservistes (équipés de la tenue F2). Mais ce phénomène n'est pas nouveau. En comparaison, en 1974, alors que le nouveau brelage textile équipe progressivement les forces d'active, les réserves doivent se contenter du vieux brelage en cuir «pur porc» modèle 1945!

Aussi, depuis mi-2016, la réserve a fait l'objet d'un réel effort d'équipement. Elle fait maintenant partie du plan d'équipement des forces en ce qui concerne les treillis dernière génération et il est prévu d'équiper les unités de réserve de 12.930 armes individuelles du futur (AIF). Cependant, pour s'entraîner (ou être engagés), il leur est nécessaire de bénéficier des moyens devenus rares et indispensables aux unités d'active, notamment transmissions, transports de troupe... Ces équipements doivent être empruntés, «partagés» avec les compagnies de professionnels. La difficulté historique que constitue le fossé entre forces d'active et de réserve tend à disparaître dans la mesure où les réservistes participent au renforcement des unités professionnelles. Cette contribution entraîne une intégration accrue de la réserve dans l'active qu'il faut poursuivre...

Par ailleurs, l'époque contemporaine voit des difficultés inédites à l'emploi des réserves. Des freins nouveaux limitent leur engagement, mais des solutions sont adoptées.

Tout d'abord, le cadre législatif d'emploi des réserves est peu favorable. La loi oblige l'employeur à libérer le réserviste cinq jours par an²⁰ et, dès lors que les activités accomplies pendant le temps de travail dépassent cinq jours par an, le réserviste doit obtenir l'accord de son patron. Une clause de réactivité existe, qui permet de réduire le préavis vis-à-vis de ce dernier: elle permet en effet de rappeler sous 15 jours les réservistes ayant souscrit un contrat d'engagement comportant cette obligation. Le réserviste peut certes s'absenter jusqu'à 60 jours (210 jours en cas de circonstances exceptionnelles) si la durée des activités le justifie, mais cela peut le mettre en difficulté avec son employeur. À ce titre, un trop grand nombre de réservistes effectuent leurs périodes militaires sur leurs congés...

¹² Armées d'aujourd'hui n°405, dossier: Réserve, la nouvelle donne, mars 2015.

¹³ Armées d'aujourd'hui n°405, dossier: Réserve, la nouvelle donne, mars 2015.

¹⁴ À noter qu'un peloton de réservistes appartenant au 511^{ème} régiment du train a été projeté en unité constituée en Bosnie à Mostar en octobre 2007.

¹⁵ Source: <http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2011/11/04/guepard-reserve-la-9e-blbima-experimente.html>

¹⁶ Source: <http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/index-2.html>

¹⁷ Il exige cependant un suivi réel pour maintenir les personnels opérationnels, tant en termes d'équipements individuels que de suivi médical ou de ressources humaines.

¹⁸ Source: http://www.deutschesheer.de/portal/a/heer/tut/p/c/4/04_SB8K8xLLM9MSSzPy8xBz9CP3I5EyrpHK9jNTUIr2i1OLUorLUzFwwLz21ODkjMzmjJFW_INtREQCae04S/

¹⁹ Source: http://www.bundeswehr.de/portal/a/bwde/tut/p/c/4/04_SB8K8xLLM9MSSzPy8xBz9CP3I5EyrpHK9pPKUvL3ikqLUzJLsotUtJJUvaLU4tSisI97Py8qtQcKAb9gmxHRQDEF_L_A/

²⁰ [Code de la défense: articles L4221-1 à L4221-10](#) portant sur l'engagement dans la réserve opérationnelle

Le budget de la réserve, récemment réévalué, génère dorénavant moins de contraintes: alors qu'il était de 37,86 millions d'euros en 2014 ²¹ pour l'armée de Terre, il est passé à 54,3 millions d'euros en 2016, ce qui permet d'employer les réservistes en moyenne près de 30 jours pour l'année. Il est prévu par ailleurs de compenser les surconsommations générées par l'opération Sentinelle²².

De plus, des évolutions sont en cours, prévoyant un partenariat renforcé avec les entreprises et la création d'une commission spécifique (26 novembre 2014 lors de l'assemblée plénière du Conseil supérieur de la réserve militaire). Ainsi, 328 conventions avec les entreprises ont été validées au 31 décembre 2014, soit une progression de 4% par rapport à 2013²³.

La réserve se doit d'être attractive. L'emploi opérationnel des troupes est un moteur essentiel et marque l'aboutissement d'un cycle de formation long et composé *a minima* de la formation militaire initiale du réserviste (FMIR) de 15 jours permettant d'acquérir les savoir-faire de base (voir annexe 2). Les campagnes de communication visent d'ailleurs à mettre en exergue ce point (voir annexe 3). Le recrutement s'avère cependant trop peu diversifié, puisqu'en 2014, selon le rapport du ministère de la Défense sur la réserve, un tiers des réservistes étaient d'anciens militaires d'active.

En conclusion, l'emploi fait des réserves dans l'armée de Terre a toujours fluctué au gré des évolutions de la société et de la conjoncture. Le réserviste assure plus que toujours aujourd'hui le renfort indispensable (et adapté) aux forces d'active; il est aussi le garant d'un lien armée-nation fragile. La réserve voit son emploi perfectible, mais entravé par des difficultés universelles, historiques, mais aussi par des problématiques inédites, liées principalement à la relation avec l'entreprise.

La réserve apporte à l'armée d'active un complément opérationnel dynamique et compétent qu'il faut employer au mieux!

Les défis et enjeux de demain résident dans l'obligation de rendre le métier de réserviste encore plus attractif, notamment en maintenant un haut niveau d'emploi opérationnel, et d'offrir des facilités aux volontaires désireux de servir l'armée de Terre en adéquation avec leur situation professionnelle, tout en leur garantissant les moyens nécessaires à leur entraînement et l'exécution de leur mission.

- *Saint-cyrien de la promotion «Général de Galbert», le Chef de bataillon BUREU choisit de servir dans l'infanterie. Il effectue sa première partie de carrière au 13^{ème} BCA comme chef de section, officier adjoint puis commandant d'unité; il y est projeté à cinq reprises. Affecté à l'École Polytechnique de 2013 à 2015, il sert en qualité de commandant d'unité. Il est, depuis le 1^{er} septembre 2016, stagiaire au CSIA*
- *Saint-cyrien de la promotion «Général de Galbert», le Chef de Bataillon NICLOUX choisit de servir dans l'artillerie de marine. Il effectue sa première partie de carrière au 1^{er} régiment d'artillerie de marine, en tant que chef de section, officier adjoint puis commandant d'unité; il y est projeté à quatre reprises. Affecté au Centre d'enseignement et d'études du renseignement de l'armée de Terre (CEERAT) de 2013 à 2015, il sert en qualité de rédacteur au bureau doctrine. Il est stagiaire au CSIA depuis le 1^{er} septembre 2015*
- *Commandant de l'armée de terre allemande, formé à l'académie de Munich, fantassin, le Major André CORNELIUS a principalement servi au sein d'unités d'infanterie. Il a été projeté à deux reprises, au Kosovo et en Afghanistan. Il occupait précédemment les fonctions d'assistant militaire du commandant en second du CRR-FR. Depuis le 7 mars 2016, il est stagiaire au CSIA. Il sera de commandant en second du Jägerbataillon 291 à compter du 18 juin 2016*
- *Commandant de l'armée de terre espagnole, formé dans les académies de Saragosse et de Ségovie, artilleur, le Commandante Luis Alonso SANCHEZ a principalement servi au sein des forces aéromobiles de l'armée de terre espagnole comme pilote et officier de maintenance. Il a été projeté à cinq reprises dans différentes fonctions, comme journaliste, officier du B2, chef d'opérations hélicoptères et assistant militaire. Il a un diplôme d'expert universitaire en communication et défense. Depuis le 7 mars 2016, il est stagiaire au CSIA.*

Voir les annexes page suivante

²¹ Rapport sur la réserve militaire, 2014

²² [Le conseiller du ministre de la Défense s'est engagé, lors du comité directeur réserve du 17 juin 2016, à «couvrir» les dépassements générés par les missions sur le territoire national.](#)

²³ Rapport d'évaluation de la réserve militaire 2014, Conseil supérieur de la réserve militaire.

Annexe 1

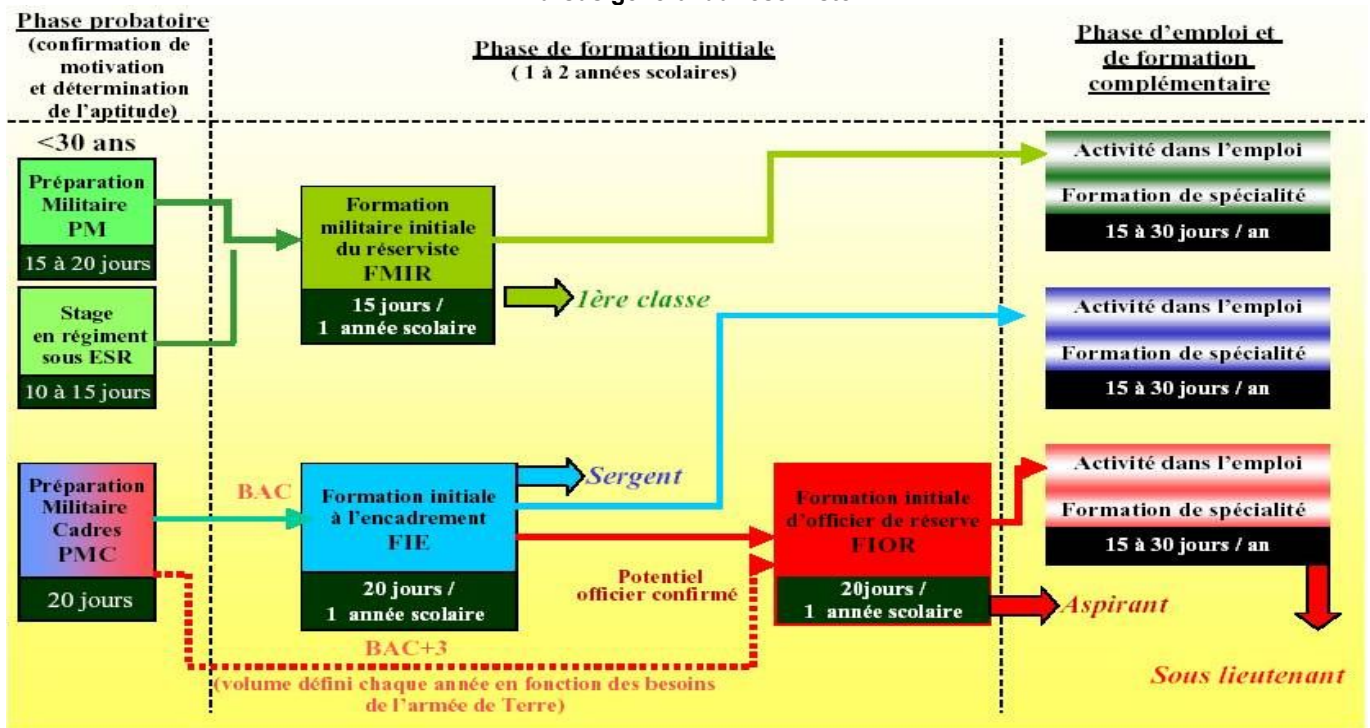
Comparatif de l'évolution des effectifs de la réserve et de l'armée de Terre espagnole

(<http://www.defensa.gob.es/defensa/estadisticas/>)

Année	Effectifs de l'armée de terre d'active	Réserve
1966	142.098	Réserve obligatoire. Soldats réservistes jusqu'à 44 ans.
1975	50.165 cadres plus 203.035 soldats	Réserve obligatoire. Soldats réservistes jusqu'à 44 ans.
1985	56.762 cadres plus 174.391 soldats	4.067 réservistes plus réserve obligatoire. Soldats réservistes jusqu'à 30 ans
1998	25.468 cadres et 105.284 soldats	4.067 réservistes plus réserve obligatoire. Soldats réservistes jusqu'à 30 ans
2006	37.915 cadres plus 52.952 soldats	11.897 cadres en réserve volontaire plus 1.628 réservistes en disponibilité spéciale. Réserve obligatoire au travers de la loi spéciale.

Annexe 2

Cursus général du réserviste



Annexe 3



[Retour Sommaire](#)

La révolution militaire de la robotique n'est pas en marche



Par le Chef d'escadron Le VIAVANT

Soldat infailible dénué de scrupule, tacticien intelligent, le robot-soldat est-il la révolution militaire de demain que l'évolution technologique semble logiquement préparer? Pour l'auteur de cet article, c'est peu probable. La robotisation à outrance apparaît comme une fuite en avant technologique. Loin d'apporter une solution à l'impasse stratégique dans laquelle se trouvent les armées occidentales opposées aux techno-guérillas et groupes terroristes, elle accentue le décalage entre les manières de combattre et favorise toujours plus l'abandon du combat conventionnel par l'adversaire pour le combat asymétrique.

Le 11 mai 1997 marque la première victoire d'une intelligence artificielle sur l'intuition humaine¹ lors de la partie d'échec remportée par l'ordinateur *Deep Blue* contre Kasparov. Depuis, la robotique se développe rapidement à travers la conception et la réalisation de programmes ou de machines autonomes. Les équipements militaires incluent désormais de tels automates qui se substituent aux opérateurs humains² car ils sont plus rapides, plus précis voire plus performants. Désormais, il est envisageable de se figurer des centaines de robots-soldats s'affrontant sur des champs de bataille déshumanisés pour donner corps à cette nouvelle étape du développement technologique.

En réalité, la robotisation à outrance apparaît comme une fuite en avant, tout au plus un fantasme technologique. Loin d'apporter une quelconque solution à l'impasse stratégique dans laquelle se trouvent les armées occidentales opposées aux techno-guérillas et aux groupes terroristes, elle accentue le décalage entre les manières de combattre de chaque belligérant et favorise toujours plus l'abandon du combat conventionnel par l'adversaire pour le combat asymétrique.

Le robot séduit car, dans l'imaginaire, il semble cumuler toutes les qualités du parfait soldat

Les systèmes militaires automatisés de demain seront vraisemblablement plus efficaces en s'inscrivant dans la lignée des évolutions technologiques qui voient les matériels accroître leurs performances génération après génération. Les limites de la réactivité humaine ayant déjà été atteintes, les programmes en cours de développement incluent plus fréquemment des réactions automatiques du système: contre-mesures électroniques, lancement de leurres, correction de visée... L'évolution prévisible consiste donc à donner à la machine intelligente le pouvoir de détruire seule³. En effet, un concept clé de la tactique est de comprendre, concevoir et agir plus vite que l'adversaire⁴. Un robot capable de détecter, décider puis tirer de manière autonome sera plus efficace qu'un adversaire humain, conférant un avantage tactique réel à celui qui le commande. Mieux, dans la perspective du combat «zéro mort» qui devient obsédante dans les opérations actuelles, la perte d'une machine semble peu prêter à conséquence en comparaison d'une perte humaine. L'opinion publique s'émouvra peu de la perte de robots, drones ou autres programmes informatiques. Comme l'expliquait Charles Ardant du Picq⁵, la recherche de la moindre exposition au danger est une constante de l'histoire militaire. Donc le remplacement de l'humain combattant sur le champ de bataille par le robot combattant apparaît logique, s'inscrivant dans la démarche historique de recherche de la protection maximale. L'adversaire lui-même tirerait un avantage médiatique limité à exhiber les restes d'une machine en comparaison d'un prisonnier humain. Enfin, dernière étape dans cette mise en place fantasmée de la robotique, l'apparition de programmes capables de prendre le commandement tactique semble constituer une possibilité à plus long terme⁶. L'armée de Terre considère aujourd'hui que l'homme doit rester au cœur des décisions. Pourtant, des programmes disposant d'une intelligence artificielle et capables de

¹ Le résultat de la partie apparaît controversé pour diverses raisons mais, par la suite, les ordinateurs confirmeront leur supériorité sur les joueurs humains.

² Le système israélien «dôme de fer» d'interception des roquettes est un système d'armes automatique. Réagissant plus vite et plus efficacement que le cerveau humain, il détecte, identifie et détruit les roquettes adverses en quelques secondes. En cela, c'est un système robotique autonome.

³ Ce que l'on appelle un robot *brilliant* en anglais, que l'on pourrait traduire par «autonome».

⁴ «*La technologie militaire en question - le cas américain*», Joseph Henrotin, édition 2008. Le chapitre 1 décrit la nécessité de dominer les boucles observation – orientation – décision – action pour vaincre l'adversaire en anticipant ses actions. Celui dont les cycles OODA sont plus rapides finit par l'emporter.

⁵ «*Études sur le combat, combat antique et combat moderne*», Charles Ardant du Picq, édition 1880.

⁶ Voir l'ouvrage «*Perspectives tactiques*» du colonel Hubin, édition 2009, pour une description tactique des engagements de demain. Le chapitre 8 souligne cette évolution du commandement avec le développement de logiciels d'aide à la décision. Page 60: «Par ailleurs, l'informatique et la modélisation aidant, la machine prendra le pas sur la réflexion du chef car le nombre pléthorique de paramètres à prendre en compte n'est plus humainement possible et il faudra compter sur l'ordinateur pour aider à la prise de décision».

prendre en compte un nombre inouï de variables pourraient participer au processus décisionnel, rédiger des ordres voire réagir seuls en cas d'alerte.

Toutefois, il est fort probable que la robotique ne modifiera pas l'art de la guerre puisque son efficacité supposée incitera les éventuels adversaires à refuser le combat conventionnel

L'automatisation des tâches comme le remplacement des combattants humains par des machines devraient augmenter significativement l'efficacité théorique au combat des unités dotées d'équipements robotiques. Or, en accroissant le différentiel technologique entre les belligérants dotés de cette technologie et ceux qui en sont dépourvus, la robotique réduit d'autant la probabilité que le combat soit conventionnel. En théorie, tout engagement tactique classique entre des humains non assistés par la robotique et des adversaires robotisés deviendrait un engagement de nature dissymétrique. Le combat dissymétrique laisse peu d'espoir de victoire au camp technologiquement inférieur. Dans une majorité d'engagements, ce type de combat serait donc vain car le résultat serait connu d'avance. Dans le même ordre d'idée, tout combat entre armées largement dotées de robots deviendrait théoriquement prédictible par comparaison des technologies employées. Plus une armée serait dotée en robots agissant et réfléchissant, plus son efficacité tactique pourrait être calculée et prévisible, bien plus qu'avec des êtres humains dont les paramètres fluctuent selon la fatigue, le moral, le niveau d'entraînement ou plus simplement l'intelligence manœuvrière. Le combat entre armées robotisées apparaît absurde, son résultat pouvant presque être extrapolé des seules caractéristiques des matériels. Ainsi, chercher à combattre conventionnellement contre un adversaire robotisé technologiquement supérieur ne pourrait pas constituer un procédé tactique viable. C'est ce même raisonnement qui conduit tant d'adversaires des armées occidentales, dominés sur le plan technologique, à combattre différemment, de manière asymétrique, voire hors du champ militaire attendu!⁷

La révolution robotique s'inscrit dans le paradigme du tout-technologique et ne correspond pas à une réflexion stratégique

En réalité, la robotisation à outrance apparaît comme la poursuite d'une recherche de la solution technologique à des problèmes d'ordre tactique et stratégique. Cette robotisation, en fait de révolution, semble une fuite en avant technologique qui oblige l'adversaire à réagir *a priori* en évitant le combat prévu. Ainsi prévenus de leur infériorité technologique, les adversaires chercheront à contourner la domination des robots par d'autres moyens. Une technologie ou un équipement supérieur, aussi performant soit-il, ne devrait pas imposer une stratégie ou un procédé tactique. Ayant construit la ligne Maginot, la France s'était laissée enfermer dans une stratégie strictement défensive. En 1940, l'adversaire a donc cherché à contourner cet obstacle, au sens propre comme au sens figuré. De la même façon, les armées robotisées, sans égales, ne trouveront face à elles que des combattants asymétriques. Il est même envisageable qu'elles ne trouvent même plus de combattants armés face à elles. L'adversaire finirait tout simplement par refuser le combat armé. Dès lors, il faut considérer le robot comme ce qu'il est: un fantasme technologique auquel le monde industriel n'est pas étranger car chaque robot produit appelle la conception d'autres machines plus intelligentes et plus performantes. Il s'agit aussi d'un moyen d'affirmer sa supériorité technique et militaire sur l'autre, voire de l'épuiser financièrement en le poussant à investir dans la recherche, jusqu'à sa perte. C'est ainsi que Ronald Reagan avait conçu l'initiative de défense stratégique contre l'Union soviétique dans les années 1980.

L'apparition de l'arme atomique et du concept de dissuasion avait créé un nouveau paradigme: l'impossibilité pour un pays d'en affronter un autre militairement sans craindre la destruction. Pour autant, la dissuasion n'a pas empêché les guerres. Celles-ci ont pris une forme différente, hybride⁸, civile ou asymétrique. La robotisation sans réflexion stratégique ne fait que renforcer ce paradigme à travers la «technologisation» à outrance des équipements militaires. En prendre conscience permettrait peut-être d'endiguer l'idée que la guerre peut devenir «propre», c'est-à-dire sans morts.

Le Chef d'escadron Le VIAVANT est Saint-cyrien de la promotion «Général Vanbremeersch» (2001-2004). Il a commandé une batterie de drones au 61^{ème} régiment d'artillerie et a rejoint l'École de guerre en septembre 2015.



[Retour Sommaire](#)

⁷ L'ouvrage visionnaire des colonels Liang Qiao et Xiangsui Wang, «**La guerre hors limites**», édition 1997, explique que notre monde est déjà entré dans cette nouvelle ère. Dominés par la supériorité technologique américaine, les autres pays ne peuvent plus affronter les États-Unis sur le champ de bataille conventionnel. La guerre se déplace hors du champ du conflit armé: elle s'élargit à tous les espaces, cybernétique, spatial, financier, culturel...

⁸ La guerre hybride qui se pratique en Ukraine est une illustration de ce type de contournement: la guerre conventionnelle étant déjà impossible pour de nombreuses raisons (dont notamment celle de ne pas faire dégénérer le conflit en guerre nucléaire – une *montée aux extrêmes* chère à Clausewitz), la guerre prend une autre forme déroutante.

[Retour Sommaire](#)

La laïcité peut-elle s'accommoder du multiculturalisme en France et notamment dans les armées?



Par le Chef d'escadron Christophe LE GONIDEC¹

Les débats sur la laïcité en France n'ont jamais été tranchés; au fond qu'entend-on vraiment par laïcité? Les définitions sont multiples. De fait, la place de la laïcité dans la société est sans cesse à repenser. Le multiculturalisme, la montée du fait religieux et des extrémismes mettent à l'épreuve ce grand principe républicain et nourrissent des débats houleux, y compris au sein des armées. Dans cet article, l'auteur s'interroge sur la pertinence de la laïcité dans la société française actuelle.

Mercredi 6 janvier 2016, un an après les attentats de *Charlie Hebdo*, la philosophe française Elisabeth Badinter énonçait dans les locaux de France Inter: «Il ne faut pas avoir peur de se faire traiter d'islamophobe. À partir du moment où les gens auront compris que c'est une arme contre la laïcité, peut-être qu'ils pourront laisser leur peur de côté pour dire les choses». Ces propos ont suscité un débat houleux au sein de la classe politique française; Jean Glavany, membre de l'observatoire de la laïcité, l'a ainsi résumé: «C'est vrai qu'il y a toujours eu deux grandes écoles de la laïcité; la première davantage "droits de l'homme" et antiraciste, la seconde plus républicaine, qui pense que le droit à la différence ne peut pas être la différence des droits»². La montée du multiculturalisme en France est-elle incompatible avec le principe républicain de laïcité? Et en quels termes ce débat se pose-t-il dans nos armées?

*
* *

La laïcité en France: une construction historique équivoque qui fragilise sa capacité à rassembler

En France, la laïcité représente un enjeu politique et social profond car le pays est marqué par une double mémoire de ses origines. La première référence fondatrice concerne le baptême chrétien de Clovis qui incarnerait par extension le baptême fondateur de la France et aurait fait dire au pape Jean-Paul II en 1980: «France, qu'as-tu fait de ton baptême?». La deuxième référence concerne la naissance de la France moderne, la France républicaine qui voit le jour à la Révolution française. Ces deux références vont modeler une relation à la religion très fluctuante durant deux siècles. Les Français sont de fait à la fois attachés à la laïcité et à leurs racines judéo-chrétiennes.

Mais ces deux définitions, antinomiques en apparence, ont en fait en commun d'être constitutives d'un récit mythifié de l'histoire de France qui, du début du XIX^{ème} siècle à aujourd'hui, aura fort à faire pour se conformer à la froideur dépassionnée d'une laïcité juridique univoque.

En effet, pilier de la République, la laïcité ne pouvait demeurer éclatée en une pluralité d'acceptions. La France, si elle autorise l'expression privée du sentiment religieux, réduit en revanche les démonstrations à l'intérieur de l'espace public. Ce modèle universel fige très rapidement les relations entre l'Église et l'État, entre privé et public, au travers de la loi du 9 décembre 1905 qui est érigée en «clé de voûte de la laïcité»³.

Or, l'idée laïque est précisément plurielle en France, et les Français ne se contentent pas d'une laïcité dénuée de sa geste historique. Les hommes politiques auront rapidement conscience de cet état de fait et tenteront de passer progressivement d'une laïcité séparative à une laïcité coopérative qui prenne en considération l'interpénétration grandissante des sphères privées et publiques. Marcel Gauchet, en écrivant que «le privé est devenu public et le public est devenu privé»⁴, soulignait qu'il ne s'agit pas tant d'une confusion des deux sphères, que d'une hausse de la reconnaissance des particularismes par la société et d'une substitution progressive, de la part de l'État, de la défense de l'intérêt général par la défense de la somme des intérêts particuliers. D'ailleurs, la séparation des églises et de l'État s'est arrêtée aux portes de l'armée, car la loi de 1905 a prévu une exception pour ceux qui vivent dans une institution fermée telle qu'un hôpital, une prison ou une caserne. L'armée française compte aujourd'hui 230 aumôniers catholiques, protestants, musulmans et israélites.

Cette recherche de coopération public/privé s'est construite en rupture avec le principe républicain de séparation; elle s'est affirmée par le biais d'une politique de reconnaissance d'une part, et de surveillance d'autre part.

La politique de reconnaissance s'incarne dans la mise en place de mécanismes de soutien de l'État aux églises. Ainsi, la loi Debré votée en 1959 permet-elle à la fonction publique de couvrir les frais de fonctionnement des établissements privés sous contrat. Plus près de nous, la création de nouvelles instances de dialogue comme la rencontre annuelle des responsables catholiques en

¹ L'auteur tient à remercier le Général (2S) Philippe Roman-Amat (adhérent de Minerve, l'association de l'EMSST) pour son soutien et ses conseils avisés qui ont permis d'enrichir la réflexion proposée par cet article

² *Le Monde* du 21/01/2016

³ Conseil d'État, «Rapport annuel», La Documentation Française, 2004

⁴ Marcel Gauchet, «*La religion dans la démocratie*», éditions Gallimard, 1998

2002 ou le Conseil français du culte musulman en 2003 participent de la coopération entre les deux sphères. Par ailleurs, les individus croyants se sont vu reconnaître de nouveaux droits, y compris dans le service public. Cette ouverture au religieux a pour objet de rendre justice aux demandes identitaires de citoyens.

Dans les armées, cette reconnaissance passe d'une part par un accommodement des principes laïcs aux évolutions de la société française et aux évolutions des besoins spirituels des militaires. Ainsi, la présence des aumôniers s'est tout naturellement développée sur les théâtres d'opérations. D'autre part, l'aumônerie musulmane a été créée en 2005 pour répondre aux besoins des 10% de musulmans qui figurent dans les effectifs des armées françaises. Elle est aujourd'hui l'une des plus importantes parmi les pays de l'OTAN. Elle compte 38 imams quand les États-Unis en comptent une quinzaine et les Britanniques en ont deux⁵. Enfin, le soldat français est par nature sensibilisé à la vie en collectivité, au travail de groupe. Il doit être ouvert sur les autres et respecter leur différence: «Il est ouvert sur le monde et en respecte les différences. Il s'exprime avec réserve pour ne pas porter atteinte à la neutralité des armées en matière philosophique, politique et religieuse»⁶.

La politique de surveillance vient compléter la mise en place de dispositifs de reconnaissance. Elle vise à rappeler à l'ordre les groupes sociaux ou religieux qui ne feraient pas corps avec les principes communs de la nation et notamment celui de laïcité. Ce sont les musulmans qui sont principalement visés, sous l'effet de revendications vestimentaires et alimentaires de la part de certains d'entre eux, qui sont inédites en France. Les pouvoirs publics vont réagir très rapidement à ce phénomène communautaire en rassemblant les Français. Les lois sur le port des signes religieux à l'école publique (2004) et sur la dissimulation du visage dans l'espace public (2010) viennent rappeler la prééminence des valeurs laïques républicaines. Cette politique comporte désormais un volet éducatif construit autour de la morale civique, renforcée depuis les attentats de janvier 2015.

Les armées parviennent à conjuguer reconnaissance des particularismes religieux et respect de la laïcité par le biais du caractère supérieur de la mission. «Au service de la France, le soldat lui est entièrement dévoué, en tout temps et en tout lieu»⁷. Les traditions communes, la camaraderie et la cohésion sont des outils impérieux au service de la réussite de la mission. Ce faisant, ils créent une culture commune au groupe qui dépasse les différences: l'esprit de corps.

La montée du multiculturalisme oblige à remettre en question la conception française de laïcité

Le multiculturalisme est, tout comme la laïcité, au centre de nombreux débats. Il est tour à tour désigné comme un non-sens: «Le discours sur le multiculturalisme et sa crise ne désignent rien, ils ne portent sur aucune réalité»⁸, et comme un contre-sens: « Non, la France n'a jamais été un pays multiculturel, mais un pays multiethnique»⁹.

Il est certain en effet que le seul pays au monde réellement multiculturel est le Canada: «Nous croyons que le pluralisme culturel est l'essence même de l'identité canadienne»¹⁰. Mais si la France a effectivement sa propre culture, qui n'est pas l'addition de ses particularismes mais est plutôt constituée par des valeurs communes qui transcendent les croyances de chaque citoyen et s'imposent à lui, il serait hasardeux d'occulter la montée du multiculturalisme en se cachant derrière un débat conceptuel.

Le multiculturalisme des pays occidentaux et de la France en particulier décrit la diversification croissante des groupes humains et des individus qui la composent. Et cette diversification de la société française est bien tangible. Historiquement d'abord, la France s'est construite tout au long d'une lutte séculaire contre les identités régionales, et notamment les langues régionales. Mais au fur et à mesure qu'elle se renforçait en affaiblissant les appartenances régionales, elle s'est confrontée à la question coloniale avec la difficulté de reconnaître ces autres cultures comme parties intégrantes de la culture française. Actuellement, le multiculturalisme est étroitement lié à la mondialisation des échanges; qu'il s'agisse des immigrés devenus français, des expatriés en France ou plus récemment des réfugiés en provenance d'Afrique, du Proche et du Moyen-Orient, il n'est pas imaginable de croire que leur rencontre avec le contexte français ne provoque pas des chocs et des apports culturels importants. Bref, l'unité culturelle de la France n'est historiquement pas si flagrante et la nation française continue plus que jamais de vivre dans cette ambiguïté.

L'histoire de l'armée française, notamment durant la période coloniale, est particulièrement symptomatique de cette complexité. Mais s'il s'avère que la prise en considération des particularismes des troupes indigènes ne s'est pas faite sans difficultés, elle mérite d'être soulignée. De nombreux exemples en attestent: au début du XX^{ème} siècle, l'armée française a adapté ses règlements afin de pallier les appréhensions des dignitaires musulmans algériens s'inquiétant de la compatibilité du service national avec l'observation des rites musulmans. Dès 1905, le service est allégé durant la période de ramadan et des facilités sont accordées pour observer le jeûne. Enfin, à l'occasion de l'*Aïd el-Fetour*, toutes les punitions sont levées. Parallèlement à ces mesures intégratrices, l'armée incorpore les particularismes dans ses traditions, toujours afin de transcender les différences et de créer un esprit de corps au service de la mission. Ce sont ces traditions qui feront la grandeur de l'armée d'Afrique, de ses spahis, zouaves, tirailleurs ou goumiers. Aujourd'hui, alors même que l'empire colonial n'existe plus, ces traditions sont encore vivaces dans certains régiments, tel que le 1^{er} régiment de tirailleurs d'Épinal. Elles constituent le creuset de leur identité, mais aussi une preuve de l'ouverture sur l'altérité à l'heure où le recrutement de soldats issus de minorités visibles augmente. Preuve donc que la laïcité peut s'accommoder de particularismes, pourvu qu'ils soient orientés vers le bien commun.

La complexité du concept de laïcité révèle toute sa faiblesse à réagir efficacement au refus de trois élèves d'un collège de Creil d'ôter leur voile en classe en 1989. La décision juridique qui a été prise va en effet à l'encontre de la laïcité républicaine, puisque le Conseil d'État déclare que le port de signes religieux à l'école publique est compatible avec la laïcité, à condition qu'il ne s'effectue pas de façon ostentatoire. Dès lors, l'Islam, et plus particulièrement l'intégrisme musulman, va cristalliser toutes les tensions face à une laïcité placée devant ses contradictions.

Les attentats du 11 septembre 2001 vont amplifier ces tensions, et le pouvoir politique va intégrer ce sentiment de menace sur les valeurs républicaines en brandissant la laïcité comme une valeur spécifiquement française, par opposition au multiculturalisme des pays anglo-saxons. La priorité est alors de rassembler les Français derrière une laïcité qui serait un bien commun. La

⁵ *Le Nouvel Obs*, «L'Islam dans les armées», n°2660, 29/10/2015

⁶ Code du Soldat, articles 9 et 10

⁷ Code du Soldat, article 1

⁸ *Libération*, interview de Nicolas Sarkozy, 11/01/2011

⁹ *Le Figaro*, interview de Natacha Polony, 23/01/2015

¹⁰ Discours du premier ministre P.E. Trudeau, 08/10/1971

dénonciation du communautarisme s'intensifie et il est demandé à l'Islam de prouver son caractère républicain. La laïcité est érigée en religion civile, à propos de laquelle Rousseau écrivait: «Si l'on apparaît hérétique par rapport aux maximes sociales que chacun serait tenu d'admettre, aux dogmes de la religion civile, on se retrouve rejeté comme fanatique et séditieux»¹¹. Un des dogmes de la religion civile est en effet le refus de l'intolérance, et l'intolérant doit être chassé hors de l'État. Le contenu des religions se trouve donc évalué en fonction des dogmes de la religion civile.

À partir de là, il apparaît vital de faire la distinction entre l'Islam et l'islamisme, sous peine de stigmatiser tous les musulmans en France comme des individus incompatibles avec le modèle républicain. Ainsi, le terme de «diversité» devient de plus en plus usité pour nommer de façon plus inclusive ceux qui ont longtemps été qualifiés «d'immigrés» ou de «personnes issues de l'immigration». La diversité permet certes d'éviter l'usage du terme anglo-saxon d'ethnicité ou de multiculturalisme mais, au final, elle oblige à considérer le peuple français dans sa pluralité et ses différences. Elle fragilise indirectement le dogme républicain de laïcité dépassant toutes les confessions.

Les spécificités du métier des armes n'ont pas préservé l'institution militaire des débats sur la laïcité, et des tensions internes ont émergé. Malgré tous ses efforts, l'armée doit faire face à la montée du communautarisme, car il nuit dans certains cas à la réussite de la mission ou à sa renommée: lors de l'intervention en Afghanistan, des soldats ont clairement exprimé leur refus de combattre pour des motifs confessionnels. Le départ d'anciens militaires du rang partis combattre aux côtés de *Daech* a été largement médiatisé. Ces événements sont certes minoritaires et ne reflètent en rien l'engagement des soldats issus des minorités, mais ils démontrent que les armées doivent maintenir leur effort afin de concilier laïcité et multiculturalisme.

*
* *

Pour conclure, la complexité du concept de laïcité et les différentes acceptions qu'il revêt sont peut-être le meilleur gage de son ouverture et de son adaptation au débat démocratique.

Dans une société française de plus en plus multiculturelle, l'ouverture est certainement le meilleur moyen d'accueillir l'altérité. Institution républicaine par excellence, l'armée française possède des atouts inédits pour concilier la valeur laïque avec la réalité et les aspirations de la société française et des femmes et des hommes qui la composent.

Ensuite, l'islamisme radical ne peut être considéré comme exclusivement opposé à la religion majoritaire chrétienne. Les victimes de Mohammed Merah étaient des soldats de confession musulmane.

À l'heure où l'islamisme et l'islamophobie fragilisent la cohésion sociale, l'opération Sentinelle engage le soldat dans une mission sensible, marquée notamment par la protection du droit de prier et de respecter des rites religieux. Ici aussi, le sens de la mission reçue reste le meilleur garant d'efficacité d'une action conduite au service de tous les citoyens.

Le Chef d'escadron Christophe LE GONIDEC a servi dans des unités du train puis à l'état-major du corps de réaction rapide-France et au commandement des forces terrestres. Il suit actuellement la scolarité du diplôme technique en ressources humaines à l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP Europe).



[Retour Sommaire](#)

¹¹ Rousseau J.J., «*Du contrat social ou principes du droit politique*». Paris, Éditions Garnier Frères, 1762.

MCO des matériels terrestres: vers un système de gestion d'actifs industriels?



Par le Commandant Pascal MEUNIER

Le management de la maintenance, fruit de nombreuses recherches ces dernières années, évolue actuellement dans le secteur privé vers un système global de gestion d'actifs industriels, axé sur le cycle de vie et incluant le soutien, appelé *asset management*.

La mise en place de ces nouvelles normes au sein de l'institution militaire pourrait permettre d'améliorer de façon significative les objectifs du MCO des matériels terrestres.

Dans un environnement budgétaire de plus en plus contraint, l'institution militaire est engagée depuis quelques années dans un processus d'amélioration continu de l'entretien de ses équipements et de ses installations. Pourtant, malgré les efforts de rationalisation et les évolutions de méthodes, la disponibilité opérationnelle reste insatisfaisante et les perspectives d'évolutions ne sont guère encourageantes. La croissance constatée des coûts de MCO va même jusqu'à remettre en cause la trajectoire financière 2014-2019 prévue par la loi de programmation militaire.

Dans ce contexte, et afin de prospecter des solutions pertinentes permettant de concilier les objectifs opérationnels et les impératifs économiques de notre outil de défense, il est intéressant d'analyser les méthodes mises en place dans le secteur privé pour faire face aux nouvelles exigences du monde de l'industrie.

Ces nouvelles exigences semblent en effet converger vers celles de la défense. Elles se caractérisent notamment par une augmentation de la durée de vie des équipements industriels majeurs dans un environnement économique de plus en plus concurrentiel, imposant une maîtrise des coûts et notamment ceux de soutien, afin de pérenniser les activités en garantissant leur rentabilité.

En apportant des réponses adaptées à ces nouvelles exigences, l'*asset management* tend aujourd'hui à s'imposer dans les sociétés. Il pourrait également apporter aux armées des outils efficaces afin de maîtriser la gestion budgétaire des opérations d'armement.

Gestion d'actifs: de nouvelles normes qui illustrent les orientations récentes du secteur privé vers les marchés de maintenance

Deux exemples permettent d'illustrer la tendance actuelle du monde de l'industrie:

- Le positionnement des grands groupes dans le secteur de la maintenance révèle tout d'abord une nouvelle vision stratégique. C'est notamment le cas dans les secteurs énergétique, tertiaire, ferroviaire et aéronautique.
 - Air France mise aujourd'hui sur la maintenance comme relais de croissance. En difficulté sur son métier de transporteur, la compagnie aérienne développe son activité de maintenance, la seule bénéficiaire, pour profiter de la forte croissance en Asie et en Afrique liée au développement des compagnies aériennes locales.
 - À l'origine simple fabricant de matériel roulant pour la SNCF, ALSTOM transport a développé sa branche service; il s'engage aujourd'hui sur des contrats globaux comprenant la vente de trains ou de métros au profit d'exploitants ferroviaires partout à travers le monde et le maintien en condition de ces actifs sur des périodes pouvant aller jusqu'à 30 ans.

Ces contrats globaux à forte visibilité garantissent des revenus réguliers aux sociétés, mais imposent une maîtrise des coûts de possession, et notamment des coûts de maintenance, dès la phase de conception des projets et sur l'ensemble de leur cycle de vie.

- Le concept d'Industrie 4.0, qui correspond à une nouvelle façon d'organiser les moyens de production, révèle quant à lui de nouvelles ambitions. L'objectif est la mise en place d'usines dites «intelligentes» («*smart factories*»), capables d'une adaptabilité accrue dans la production et d'une allocation plus efficace des ressources, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle révolution industrielle. Les bases technologiques de l'Industrie 4.0 sont l'Internet des objets et les systèmes cyber-physiques (système où des éléments informatiques collaborent pour le contrôle et la commande d'entités physiques). Les programmes autour de l'usine du futur s'accroissent en France et en Europe, comme l'illustre l'usine Bosch de Rodez, où la transformation entreprise depuis 2012 a touché tous les services, de la production à la finance en passant par la logistique, et concerne aujourd'hui la maintenance. Avec ce système, Bosch sera capable d'effectuer de la maintenance prédictive nouvelle génération: non seulement les machines anticiperont les pannes, mais elles émettront un diagnostic sur les causes probables de ces pannes, réduisant les coûts et les temps d'intervention.

Mêlant de nouvelles technologies comme les objets connectés, les puces RFID, la réalité virtuelle, le *big data* ou l'intelligence artificielle, la maintenance du futur ou maintenance 4.0 marque l'avènement de la maintenance prédictive, et illustre les ambitions des sociétés afin de maîtriser la disponibilité des actifs stratégiques pour en optimiser l'exploitation.

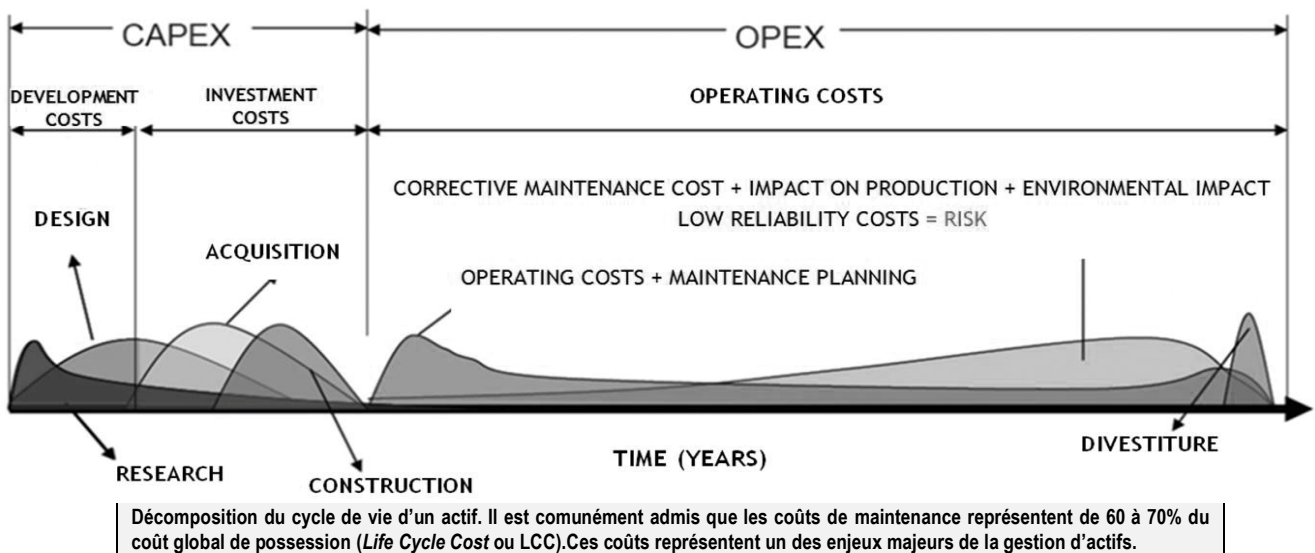
Il y a donc aujourd'hui dans l'industrie une nouvelle vision stratégique et des ambitions en termes de disponibilité, de qualité, d'image, de pérennité et de rentabilité.

Pour répondre à ces nouvelles exigences, l'optimisation des *trade-off* (compromis) risques-coûts sur l'ensemble du cycle de vie des actifs stratégiques est devenue une nécessité pour les entreprises depuis quelques années et a conduit en 2014 et en 2015 à la mise en place de normes permettant de définir les caractéristiques de la gestion d'actifs industriels, également appelée *asset management*.

Au nombre de quatre, ces normes définissent notamment un système de management et un processus maintenance associés à la gestion d'actifs:

- Norme NF ISO 55000 du 18 juillet 2014: gestion d'actifs – aperçu général, principes et terminologie
- Norme NF ISO 55001 du 18 juillet 2014: gestion d'actifs – système de management – exigence
- Norme NF ISO 55002 du 18 juillet 2014: gestion d'actifs – système de management – lignes directrices relatives à l'application de l'ISO 55001
- Normes NF EN 16646 du 07 février 2015: maintenance – maintenance dans le cadre de la gestion des actifs physiques.

Asset-management: des normes aux lignes directrices qui s'inscrivent pleinement dans le cadre particulier des programmes d'armement tels qu'ils sont actuellement conduits



L'*asset-management*, ou la gestion d'actifs industriels, n'est cependant pas le nouveau nom de la maintenance et ne vise pas non plus à remplacer le maintien en condition opérationnel (MCO). Il répond d'abord à un besoin de gouvernance de la part des sociétés en s'appuyant sur les méthodes de management déjà existantes.

Dans le milieu civil, comme dans le milieu militaire, le MCO vise principalement à améliorer la disponibilité et la performance des équipements stratégiques sur leur durée de vie, depuis la phase de conception jusqu'à celle d'élimination. Comme le décrit l'ouvrage de Jean-Luc Merchadou (éditions DUNOD/L'Usine nouvelle), le MCO intègre toutes les méthodes d'optimisation de la maintenance (sûreté de fonctionnement, soutien logistique intégré, analyse du soutien logistique, 5S¹, etc.) et permet d'améliorer significativement le coût de possession global. Le MCO intègre en outre des méthodes et des outils de pilotage qui s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue s'appuyant sur le Lean Six Sigma.

La certification ISO55000 implique pour sa part la mise en place d'un système de management permettant de garantir la pérennité des actifs dans le temps en recherchant leur rentabilité (rentabilité de l'euro investi sur l'ensemble du cycle de vie).

¹ La méthode des «5S» (en anglais *the 5 S's*) est une technique de management japonaise visant à l'amélioration continue des tâches effectuées dans les entreprises. Élaborée dans le cadre du système de production de Toyota (en anglais *Toyota Production System* ou *TPS*), elle tire son appellation de la première lettre de chacune de cinq opérations constituant autant de mots d'ordre ou principes simples (source Wikipedia):

- *Seiri* (整理, *ranger*): supprimer l'inutile
- *Seiton* (整頓, *ordre*): situer les choses
- *Seiso* (清掃, *nettoyage*): (faire) scintiller
- *Seiketsu* (清潔, *propre*): standardiser les règles
- *Shitsuke* (躰, *éducation*): suivre et progresser

Extraire de la valeur des actifs, pour des actifs matériels ou immatériels, est en effet le point central de la norme de gestion d'actifs. Elle s'appuie en ce sens sur le management du risque, discipline experte dans l'art de monétiser les risques opérationnels afin de permettre une gestion budgétaire efficiente des biens.

Il semble certes ambitieux de vouloir comparer une entreprise à l'institution militaire tant les spécificités du métier des armes sont nombreuses.

Pourtant, si l'on cherche à faire un parallèle, et en considérant que là où une entreprise produit des biens ou des services, la défense produit des capacités opérationnelles, on remarque que les caractéristiques de l'institution militaire sont similaires à celles d'une grande société ou d'un grand groupe industriel.

Le ministère de la Défense peut être comparé à une direction générale, l'EMA à une direction industrielle et à une direction financière, la DGA à un service achat, les états-majors d'armée à des divisions production, et les organismes de soutien SIMMT, SSF et SIMMAD à des services maintenance. Pour la défense, les actifs représentent donc les équipements militaires et les installations.

De ce fait, on retrouve donc au sein de la défense les mêmes difficultés qu'au sein d'une entreprise, notamment en termes de communication interne lorsque l'on parle de maintenance.

Comme le rappelait M. de Azevedo, directeur général de la société ASSETS MAN lors d'un colloque à l'ENSAM en mai 2015, la maintenance est encore trop souvent perçue uniquement comme un poste de dépense. L'*asset management* (A-M) vise à décloisonner ce que l'on retrouve aujourd'hui dans les sociétés: l'acheteur achète, l'exploitant exploite, le maintenancier maintient, et lorsque l'on ne sait plus maintenir on se dit: «Mince, il va falloir peut être renouveler». L'objectif de l'A-M, qui associe les méthodes de la maintenance et de la finance, est de donner de la communication entre les différents domaines, de donner de la transversalité métier pour essayer de tirer la meilleure rentabilité d'un investissement, non pas uniquement sous l'aspect coûts directs, mais aussi par la valorisation des risques liés au manque à gagner.

Malgré les efforts entrepris dans le secteur privé, de réelles difficultés demeurent. Elles sont souvent liées à l'incapacité des services maintenance à mettre en avant la monétisation des risques opérationnels dans un langage compréhensible par les directions financières ou par les directions générales. Ces difficultés se retrouvent tout au long de la durée de vie des actifs ou des biens.

Les nouvelles normes proposent donc au secteur privé des solutions pour améliorer la gestion d'actifs, et pourraient tout autant améliorer la conduite des opérations d'armement au sein de la défense.

Une intégration du soutien qui utilise un processus itératif pour rapprocher les activités proposées avec les ressources disponibles au travers d'un plan de gestion d'actifs, afin de refléter les ressources disponibles et le calendrier assigné

Certes, la défense ne peut avoir les mêmes objectifs en termes de rentabilité qu'une entreprise privée, notamment du fait des impératifs liés à la Base industrielle et technologique de défense (BITD), ou de l'imprévisibilité des opérations extérieures.

Pour autant, telles qu'elles sont conduites aujourd'hui, les opérations d'armement souffrent de deux insuffisances majeures: une planification budgétaire perfectible et une maintenance insuffisamment prise en compte sur l'ensemble du cycle de vie des équipements.

Comme le souligne le dernier rapport de septembre 2014 de la Cour des comptes sur le maintien en condition opérationnelle des matériels militaires, malgré l'augmentation des dépenses, les résultats obtenus en termes de disponibilité des matériels demeurent insuffisants au regard des besoins opérationnels.

Si les raisons de ces difficultés sont connues, les conséquences sur le MCO des décisions prises en termes de choix d'investissement dans les matériels, d'implantations territoriales et de politique de l'État vis-à-vis de l'industrie de défense ne sont pas assez mesurées et prises en compte.

La Cour des comptes recommande notamment d'agir dans six domaines qui s'inscrivent pleinement dans le cadre des normes de gestion d'actifs.

Les exemples d'échecs de la mise en œuvre du *lean*² dans le secteur privé illustrent à quel point il est en effet fondamental de mettre en perspective les objectifs «*corporate*» d'une entreprise avec la politique de rationalisation des coûts. Comme le soulignait M. Lorino, professeur à l'ESSEC, dans un article du 30 octobre 2014 de *L'Usine nouvelle* intitulé «*Dérives du lean: pourquoi la méthode s'est écartée des principes originaux*»³, la recherche de rentabilité à court terme est en général incompatible avec des objectifs de pérennité sur le long terme, objectifs que vise à définir l'*asset management*.

Cet exemple, qui met en exergue l'impérieuse nécessité de faire communiquer les différents silos d'une entreprise dans un langage économique commun⁴, pourrait tout autant être illustré par le MCO des matériels terrestres, dont on a réduit les ressources sous contrainte budgétaire sans forcément rechercher un alignement avec les objectifs de disponibilité de nos capacités opérationnelles.

² Méthode de management optimisée, ayant fait l'objet d'un article dans le numéro 39 des *Cahiers du CESAT* de mars 2015

³ www.usinenouvelle.com/article/derives-du-lean-pourquoi-la-methode-s-est-ecartee-des-principes-originaux

⁴ Dans un article publié dans *Les Échos* le 08 mars 2015, intitulé «*La maintenance, une fonction à mieux insérer*», l'économiste Jean-Yves Archer décrivait la maintenance comme une fonction trop souvent traitée par silos et non de manière insérée, au grand dam de ses paramètres de gestion. Son analyse conduit à définir la maintenance efficace comme une affaire de décloisonnement et de fonction insérée.

Certes, le suremploi des matériels, du fait des nombreux engagements en opérations extérieures, explique en partie les faibles résultats du MCO de la défense; cependant, le phénomène a été amplifié par un système sur-tendu à l'origine⁵ et illustre le manque de gouvernance en phase d'exploitation des actifs militaires.

En *asset management*, la gestion d'actifs est définie comme «des activités coordonnées d'une organisation dans le but de réaliser de la valeur à partir d'actifs».

Il s'agit donc d'une vision plus large et d'un champ d'application plus ambitieux que la simple maintenance d'équipements physiques ou la maximisation du rendement à partir d'un portefeuille d'actifs financiers. Cette définition couvre en effet tous les types d'actifs, physiques et immatériels, composants individuels ou systèmes complexes, et toutes les activités impliquées dans le cycle de vie de l'actif – de l'identification initiale des besoins ou des opportunités à la gestion responsable d'actifs, en passant par l'acquisition/création, les opérations ou activités d'utilisation, les responsabilités d'entretien et de maintenance, le renouvellement ou la cession et le passif éventuel restant.

L'*asset management* nécessite notamment la définition d'une politique et d'une stratégie de gestion d'actifs, ainsi que la mise en place d'un plan de gestion d'actifs.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'une approche fondée sur des systèmes de management intégrés permet d'appuyer le système de gestion d'actifs d'un organisme sur d'autres systèmes de management existants, tels que les sous-systèmes de management de la qualité, de l'environnement, de la santé et de la sécurité, et du risque. Le fait de s'appuyer sur des systèmes existants peut réduire les efforts et les dépenses nécessaires au développement et au maintien d'un système de gestion d'actifs. Cela peut également améliorer l'intégration dans différentes disciplines ainsi que la coordination entre fonctions.

Dans sa réponse, le ministre de la Défense a globalement souscrit à l'analyse du dernier rapport de la Cour des comptes, et notamment au cœur de celle-ci, portant sur la maîtrise des coûts de soutien: «L'objectif premier est de mieux caractériser le lien physico-financier et de fiabiliser la programmation budgétaire du MCO. L'analyse des conséquences (physiques et financières) sera systématisée lors de l'actualisation des programmes budgétaires (P146, P178). Elle devra permettre de renforcer la cohérence acquisition/soutien».

Dans ce contexte, l'*asset management* pourrait donc permettre à l'institution militaire de se doter d'un outil de gestion fédérateur, adapté à ses objectifs et à ses impératifs budgétaires.

D'autant que dans le secteur privé, l'ISO 55000 devrait s'imposer rapidement dans les grands appels d'offres. Bien sûr, comme toutes les normes, elle ne revêt actuellement aucun caractère obligatoire. «Mais il pourrait se produire la même chose qu'avec l'ISO 9001 relative au management de la qualité: considérée à sa sortie comme un simple recueil de bonnes pratiques, elle est rapidement devenue incontournable», estime Hervé Salomon, expert en gestion d'actifs au sein de la direction «technique et performance» du groupe Veolia.

À n'en pas douter, donc, au vu des caractéristiques de nos opérations d'armement, de la conjoncture et des perspectives, la défense devrait, elle aussi, adopter le système de gestion d'actifs.

Issu de l'EMIA, le commandant Pascal MEUNIER a effectué une première partie de carrière dans l'arme du génie, avant de rejoindre le matériel notamment au 7^{ème} puis au 4^{ème} régiment du matériel. Durant cette période, il a participé à la création des sections détachées, puis à l'émergence et à la mise en œuvre de la PEGP. Poursuivant sa scolarité dans le cadre du diplôme technique, il est actuellement étudiant en maîtrise spécialisée aux Arts et métiers Paristech.

Pour aller plus loin:

- **“Physical asset management: with an introduction to ISO55000 second edition”**. Nicholas Anthony John Hastings. Edition Spring 2014
- **“Asset management excellence: optimizing equipment life-cycle decisions”**. John D. Campbell, Andrew K.S. Jardine, Joel McGlynn. CRC Press
- **“Physical asset management for the executive”**. Howard W. Penrose. Success by Design publishing
- **«Guide de gestion des actifs industriels: si les machines parlaient...»** Par Celso de Azevedo / Dunod 2009

Ce sujet pourra également être complété par une consultation du site de l'Institut français d'*asset management* industriel et infrastructures (IFRAMI).



[Retour Sommaire](#)

⁵ La Cour des comptes avait publié en 2004 un rapport qui analysait la crise de disponibilité des matériels observée au début de la décennie 2000. Elle expliquait cette situation par des causes structurelles liées à l'organisation du MCO au sein du ministère de la Défense, à la nature du parc des matériels à entretenir et à la forte diminution des crédits d'entretien des matériels à la fin des années 1990.

La participation de la France à la mise sur pied des forces terrestres étrangères depuis la décolonisation

Par les chefs de bataillon MOROT et PUPPO



CBA MOROT



CBA PUPPO

Les modifications récentes du dispositif des forces prépositionnées, principalement en Afrique, et les évolutions de la menace, appellent à s'interroger sur les évolutions et l'adéquation - ou non - de la participation française à la mise sur pied des forces terrestres de ce continent. Malgré une réduction de format et une concurrence accrue, internationale comme privée, la France demeure structurellement un partenaire privilégié de ce type d'actions grâce à une légitimité reconnue et une adaptation permanente de sa posture aux enjeux sub-continentaux.

1960

: la République centrafricaine accède à l'indépendance sous l'impulsion de l'abbé Barthélémy Boganda. Plus d'un demi-siècle plus tard, après de nombreux coups d'État et malgré une présence militaire française quasi permanente¹, les forces armées locales sont incapables, en 2013, d'enrayer les affrontements entre Seleka et anti-balakas. *A contrario*, la stabilité durable d'un État comme le Sénégal, s'appuyant sur un modèle relativement démocratique, semble globalement être une réussite notamment parce qu'elle s'appuie sur une véritable armée nationale crédible et efficace.

La période de décolonisation a été marquée par un accès généralisé à une indépendance institutionnelle. L'une des conditions du passage de cet état «*de jure*» à celui d'une indépendance «*de facto*» est la mise sur pied d'une armée nationale, illustration et incarnation de l'État et de ses prérogatives régaliennes. La participation de la France à ce processus de mise sur pied des forces armées, essentiellement terrestres, fut permanente, toujours sensible, mais aux résultats inégaux. Il convient dès lors de s'interroger sur la nature et le bilan de l'action de la France au sein de ses anciennes colonies, dans cette participation à la création des outils de défense terrestres ou couramment appelée assistance militaire opérationnelle². Le rôle de la France, essentiellement dévolu à la mise en œuvre d'une action de coopération structurelle et/ou conjoncturelle, revêt des aspects extrêmement divers (matériels ou formation par exemple) qui seront intégrés à l'analyse.

Nos travaux se concentreront sur le continent africain, zone historique d'effort français depuis la décolonisation, et excluront des actions spécifiques comme les OMLT en Afghanistan, pour ne citer qu'elles.

Il s'avère que la participation de la France à la mise sur pied des forces terrestres étrangères est un succès en demi-teinte qui pourrait être plus complet sous réserve d'une stratégie globale et adaptée. Le démontrer, c'est remettre les réussites et échecs dans une perspective historique, en déclinant les causes internes et externes avant de proposer quelques pistes pour relancer une formation efficiente des forces terrestres du «continent perdu»³.

*
* *

Cinq décennies après la proclamation de leur indépendance, les progrès accomplis par les forces armées soutenues par la France apparaissent comme un succès d'ampleur limitée au regard des efforts consentis.

L'impression initiale qu'inspirent les forces armées aidées par la France est parfois mauvaise car focalisée sur un certain nombre d'échecs comme l'est l'instabilité prégnante qui touche une grande partie des anciennes colonies françaises. Cette situation

¹ Les éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) comptèrent jusqu'à 2.800 soldats lors de l'opération Almandin 3

² Apport, par les forces armées françaises, à une force armée étrangère dans ses différentes composantes, de compétences, de savoirs, de savoir-faire et d'expérience dans le domaine de la défense et dans la capacité à agir dans une opération. DIA-3.4.5.1

³ «*L'Afrique noire est mal partie*», par René Dumont, Seuil, 1962, rééd. Seuil, 2012, avec des préfaces d'Abdou Diouf et Jean Ziegler.

d'échec est régulièrement exploitée (au niveau politique plus qu'au niveau militaire d'ailleurs) en vue d'étayer un discours négatif sur la politique étrangère de la France en Afrique ou «Françafrique». Les nombreuses successions de coups d'État, tels qu'ils ont été vécus en Afrique de l'ouest, comme ceux fomentés par le Général Guéi en République de Côte d'Ivoire à la fin des années 90 et au début des années 2000, illustrent cette idée.

En outre, l'aide apportée par la France a également pu être détournée de sa destination initiale et servir des intérêts allant à l'encontre des projets au profit des forces locales. Les années Foccart, la confusion récurrente entre intérêt général et intérêt particulier, ont pu constituer un biais à dessein. Plus fortuit mais non moins intéressant est le cas d'Ange Félix Patassé⁴. Ce dernier profita de l'aide française non pour augmenter la capacité opérationnelle générale de ses forces mais pour accroître le volume de sa garde présidentielle et ainsi asseoir son pouvoir sur une force dévouée à sa personne plus qu'à sa nation.

Enfin une certaine absence de réalisme vient renforcer l'idée selon laquelle les échecs pourraient supplanter les réussites. Alors qu'une présence sur le temps long avait pour objectif d'anticiper, de limiter, voire d'éviter les conflits, ce ne fût dans l'ensemble pas le cas et l'aide apportée par la France n'en a pas pour autant été supprimée ni revue. Le cas du Tchad est à ce titre éclairant puisque ce pays a vu, malgré un fort appui à la mise sur pied de ses forces terrestres, des interventions régulières «en urgence» via différentes opérations extérieures⁵. Au plus haut niveau également, la réponse apportée à ces échecs s'est voulue surtout politique et, depuis le discours de la Baule (1990), certains États ont pu choisir de se dispenser de l'aide française opposant au «*conditions based*» français, un pragmatisme plus efficace⁶.

Ce constat pourrait être alarmiste, mais ne peut masquer de belles réussites tant parce que la stabilité politique est une réalité dans certaines régions que parce que les forces terrestres font montre d'une efficacité certaine.

La mise en place de pôles régionaux de coopération (POC⁷) semble présenter de nombreux facteurs de succès. La connaissance et les échanges entre différents acteurs régionaux des forces terrestres accroît les synergies et participe activement à la stabilité régionale. Le Sénégal et le Gabon sont ainsi les révélateurs d'une participation réussie de la France à la mise sur pied des forces terrestres.

Par ailleurs, l'outil militaire reste une constante de l'affirmation du pouvoir régalién. Toute participation de la France à la constitution de cet outil implique donc *de facto*, l'assurance de l'existence *a minima* d'un embryon d'État, au moins du point de vue occidental⁸. La volonté permanente des chefs d'État de se doter d'unités d'élite reste ainsi un attribut de puissance et la France reste un référent en termes d'offres de création et de formation de ce type d'unités.

La France a aussi prouvé son pouvoir fédérateur et inscrit son action sur les forces terrestres dans un ensemble plus global dont, certes, seuls les prémices sont visibles, mais n'en constituent pas moins des signes encourageants pour l'avenir. Il en va ainsi de la création de l'architecture de paix et de sécurité africaine ou encore des troupes dédiées au déploiement sous l'égide de l'Union africaine.

La critique portée à l'action française souffre souvent d'un manque de mise en perspective dans l'espace, mais surtout d'un prisme trop réducteur dans le temps. Ainsi, la période d'étude ne peut négliger la phase de gel due à la guerre froide: les mouvements tiers-mondistes, menés par Modibo Keita en 1960 ou le choix du Congo de rejoindre le camp communiste plutôt que de se maintenir dans le «giron» français ont nui à l'action française de long terme⁹. En outre, la mise sur pied de forces terrestres jouissant d'un minimum d'efficacité s'inscrit nécessairement dans la durée et l'action française n'a pas été monolithique, mais n'a eu de cesse d'évoluer en combinant actions structurelles et conjoncturelles. Elle s'appuie également sur des dispositifs de soutien indirects¹⁰. Ce travail de long terme est aussi favorisé par un sentiment, certes paradoxal, d'attraction-répulsion, mais qui laisse encore aujourd'hui une place prépondérante à l'action française.

*
* *

Au delà de la perspective historique, ce succès en demi-teinte trouve sa source tant dans une politique française de coopération fluctuante que dans un certain manque de réceptivité sur place et une concurrence internationale de plus en plus marquée, empiétant sur le pré carré français.

La coopération militaire en Afrique suit, depuis cinquante ans, une double tendance qui pourrait être exprimée de la manière suivante: réduction du dispositif et des moyens, changement de nature. Sur le premier point, les effectifs dévolus à la

⁴ Homme politique centrafricain, né à Paoua le 25 janvier 1937 et mort le 5 avril 2011 à Douala au Cameroun. Il fut Premier ministre de 1976 à 1978 et président de la République de 1993 à 2003 (Wikipédia)

⁵ Limousin (1969-1971), Tacaud (1978-1980), Manta (1983-1984), Épervier (1986-2014) et aujourd'hui encore, Barkhane

⁶ Cette vision est exprimée par François Mitterrand lors du discours de La Baule en 1990. Il conditionne l'aide française à des progrès sensibles en termes démocratiques; ce principe de conditionnalité est à mettre en comparaison/opposition avec une autre vision, plutôt dominante, de «*trade but not aid*» anglo-saxonne. Ce type de relations sert ainsi aujourd'hui de grille de lecture à bien des accords.

⁷ POC: pôle opérationnel de coopération

⁸ L'aide française peut être considérée comme ayant une connotation morale forte, et donc n'impliquant pas forcément une relation d'égalité ou réciprocité mais plutôt de supériorité. Cf. B. Badie, «*L'État importé, l'occidentalisation de l'ordre politique avec armée*», Fayard, 1992.

⁹ Soudan et Sénégal résultent de la fusion de la fédération du Mali, mais avec fracture avec Sengha Keita. Bénin, Congo, Gabon, même esprit de départ en 1963-64, perte du Congo qui choisit le camp communiste par rapport à la France. La coopération sera limitée, pendant cette période, à une assistance technique et médicale. Les guerres civiles, comme la guerre froide ont contribué, voire contribuent encore, au gel du processus.

¹⁰ Soutien via l'Union européenne, le système RECAMP et l'Organisation des Nations-Unies

coopération connaissent un déclin régulier depuis l'accès aux indépendances tout comme le budget dévolu à cette mission¹¹. Le second point concerne les évolutions organisationnelles et le placement au niveau politique qui conduisent la coopération à perdre en visibilité¹². Au-delà du volume, une étude qualitative de la coopération démontre le passage progressif d'une politique de substitution, consommatrice en moyens et targuée d'assistanat, à une politique promouvant le partenariat et l'appropriation de leur formation par les Africains, ou «autonomisation». Ces différents facteurs ont pu concourir à une perte de crédit de l'ancien pays colonisateur, mais ne peuvent omettre des causes endogènes aux pays receivers.

Comme évoqué supra, les armées africaines démontrent parfois une incapacité structurelle à mettre en œuvre les apports de la France. Les raisons en sont aussi multiples que les exemples, mais la cause première demeure l'ethnisation/tribalisation quasi systématique des armées. Ce fut ainsi le cas de la République centrafricaine sous l'ère Patassé (1993-2002)¹³. Plus largement, on assiste à une forme de crise de vocation «républicaine» des armées faisant l'objet d'une aide de la France: le militarisme latent de certains pays¹⁴ constitue ainsi souvent une entrave majeure à l'implantation d'une coopération franche. Ces armées sont aussi, au final, généralement d'un niveau relativement faible¹⁵, et certains États africains peinent à anticiper et exprimer clairement leurs besoins, comme ce fut le cas du BATAMISOM armé par Djibouti. Au-delà de cet aspect purement militaire, une «incompatibilité culturelle» avec le principe de conditionnalité évoqué plus haut a pu être un élément déclencheur: non seulement parce qu'elle a ouvert une décennie de chaos (années 1990), mais aussi parce que, de nombreux États n'ayant que faire de répondre aux exigences démocratiques, elle a élargi la voie à la concurrence et à la montée en puissance de nouveaux acteurs.

Une nébuleuse d'acteurs étatiques ou privés agit désormais en Afrique sans réelle coordination, mais vient empiéter sur des «parts de marché» traditionnellement françaises. Ce recours à des tiers est accentué par une compétition géostratégique toujours plus forte. Ainsi, au-delà de la concurrence chinoise souvent évoquée en matière économique, des pays dits «avancés» du continent ont joué leur va-tout. Ce fut le cas de l'Algérie, du Soudan ou de l'Afrique du Sud, dont de nombreux natifs ont pu constituer et constituent encore l'épine dorsale des gardes présidentielles des pays les plus vulnérables. Des acteurs non africains se multiplient également comme les Pays-Bas, Israël ou encore la superpuissance américaine (AFRICOM¹⁶), et savent répondre à la demande en s'adaptant aux nouvelles menaces (lutte contre le terrorisme et les trafics)¹⁷. Plus récemment, les Américains ont participé à la formation de bataillons d'intervention rapide en République démocratique du Congo ou au Cameroun, dans le cadre de la lutte contre Boko Haram. Ce dispositif pourrait encore s'élargir avec la mise en place d'un point d'appui en Afrique occidentale, à Dakar.

Il apparaît donc que la France, au-delà de la réorganisation interne de sa coopération, a principalement fait face à la rigidité des structures africaines (traditionnelles et étatiques) comme à une concurrence internationale accrue. Au sein d'une Afrique hyper sollicitée par une offre internationale manquant de coordination, la France dispose toutefois de perspectives favorables à exploiter.

*
* *

Malgré la remise en cause de ses actions, la France demeure le seul acteur de long terme et réalise encore des réussites à moindre coût, ce qui est d'ores et déjà le cas avec certains programmes incluant la concurrence. Une stratégie globale doit toutefois valider ce nouveau rôle de centralisation/coordination des actions.

La France présente toujours de nombreux succès en matière de coopération. Tout d'abord en matière de coûts: la coopération dans la bande sahélienne représente ainsi 70 personnes pour un coût de 20 millions d'euros. Il serait intéressant de mettre en parallèle le rapport coût/efficacité avec celui de l'opération Barkhane. Dans cette même région, l'action de la France se renouvelle avec la mise en place du projet ACTS¹⁸ qui constitue une nouvelle façon de concevoir la coopération. Ce projet pilote a pour principe de lier sécurité et développement (dans une approche globale), de partir des besoins du terrain et enfin de proposer à d'autres pays de s'associer au programme. Les écoles nationales à vocation régionale (ENVR) constituent enfin une excellente réussite. Ces dernières sont en effet adaptées aux besoins locaux avec une scolarité qui s'appuie sur la réalité du terrain africain¹⁹.

Le modèle actuel, basé sur le concept éprouvé de RECAMP, peine toutefois à agir sur toute la largeur du spectre d'une menace devenue plus violente, hybride et transnationale. La contribution française est devenue inadaptée tant quantitativement (moyens réduits) que qualitativement (besoins en formation évoluant vers des domaines jusqu'alors inexploités)²⁰.

¹¹ Si l'on s'en réfère aux chiffres récents en matière de moyens dévolus à la mise sur pied des forces – principalement terrestres – africaines (matériels, humains, financiers), le budget de la coopération en 1990 était de 131 millions d'euros pour 925 personnes déployées; il était de 112 millions d'euros pour 640 personnes en 1997, et de 64 millions d'euros pour 234 personnes en 2014.

¹² Alors que l'on parlait encore dans les années 1990 de ministère de la Coopération, celui-ci est successivement devenu secrétariat d'État puis direction à part entière (DCMD puis DCSD) du MAE.

¹³ Période durant laquelle Ange Felix Patasse, d'ethnie du nord (Sara), dut faire face à de nombreuses tentatives de coups d'État/mutineries fomentés principalement par des militaires restés fidèles à son prédécesseur, le Général Kolingba, d'ethnie du fleuve (Yakoma).

¹⁴ Mali 1991, Comores 1995 ou Niger de 1996 à 1999.

¹⁵ Eu égard aux standards des armées occidentales bien sûr, mais aussi d'autres armées de pays dits, eux aussi, émergents (Asie du sud-est par exemple).

¹⁶ Commandement américain en Afrique, basé à Stuttgart.

¹⁷ Ainsi le programme ACRI (initiative de réaction aux crises africaines) de 1997 à 2000, remplacé par ACOTA en 2004 dans le cadre de la formation des armées africaines, a conduit à former plus de 9.000 soldats par an jusqu'à ce jour.

¹⁸ Appui à la coopération transfrontalière au Sahel

¹⁹ L'exemple de l'école d'état-major de Libreville démontre le primat de ce type de formation au détriment de l'envoi de stagiaires dans des écoles françaises, et ainsi l'accomplissement du véritable objectif d'autonomisation recherché.

²⁰ *Intelligence Survey and Reconnaissance*, par exemple, ce qui rend les traditionnels DIO partiellement inadaptés.

Dans ce cadre, les sociétés militaires privées – sur le modèle d'ACOTA – deviennent une solution à laquelle la France ne s'interdit pas le recours, en tout cas pour certains domaines onéreux ou non réalisables (3D, santé, logistique lourde). Ainsi, les ESSD²¹, longtemps dévolues à la protection des entreprises internationales, se retrouvent régulièrement en pointe dans la formation d'armées étrangères désireuses de s'affranchir des puissances occidentales²². Si la France considère que la formation doit demeurer majoritairement une fonction régalienne, un «partage du fardeau» est *a minima* envisageable²³, sous réserve qu'il soit maîtrisé.

Face à cette profusion d'acteurs, étatiques ou non, la France peut espérer jouer un rôle de coordination/centralisation, rendu possible par sa crédibilité, son dispositif et sa légitimité. Ceci à une condition toutefois: que cette coopération passe au-dessus de la distorsion ressentie – y compris du point de vue des Africains – entre sa partie structurelle (DCSD) et sa partie opérationnelle (MINDEF)²⁴. Le Quai d'Orsay ne semble ainsi pas offrir d'orientation stratégique claire alors que le CEMA fait clairement de l'Afrique un enjeu stratégique via une directive précise et régulièrement mise à jour. La finalité de la formation des forces terrestres demeurant leur engagement opérationnel, il y a donc une nécessaire continuité entre coopérations structurelle et opérationnelle²⁵. Or, ni les stratégies, ni les projets, ni l'organisation budgétaire ne laissent présager d'une telle action d'ensemble. Il semble donc urgent de faire converger les projets de chacun tout en s'appuyant et responsabilisant plus avant les échelons opératifs et régionaux. C'est désormais le dialogue avec les niveaux décisionnels et de conception qui semble à privilégier, à savoir par exemple la contribution à l'architecture de paix et de sécurité en Afrique.

* * *

Forte de nombreux succès par le passé, la France a vu son primat dans la formation des forces terrestres africaines remis en cause par des moyens alloués contraints, une menace fluctuante et une concurrence, étatique ou privée, accrue. Elle demeure toutefois le seul acteur global dont le dispositif pré-positionné et la présence de long terme lui garantissent crédibilité et légitimité dans cette action qui doit être renouvelée, tout en restant dans l'esprit du concept RECAMP éprouvé.

Un terreau fertile et source d'émulation, pour l'Afrique et pour les pays qui la soutiennent, pourrait être la lutte contre le terrorisme qui permettrait de basculer d'une situation d'attentisme à la reprise de l'initiative.

- *Saint-cyrien de la promotion «Général Béthouart», le Chef de bataillon MOROT choisit de servir au sein des troupes de marine. Il effectue sa première partie de carrière au 1^{er} RIMA comme chef de peloton, puis commandant d'unité, période pendant laquelle il est projeté à quatre reprises. Il a par ailleurs servi au régiment du service militaire adapté de la Martinique de 2007 à 2009. Affecté à l'EMSOME entre 2012 et 2015, il sert en qualité de chef de cellule DOM-COM et instructeur Antilles. Il est, depuis le 7 mars 2016, stagiaire au CSIA.*
- *Saint-cyrien de la promotion «Général Béthouart», le Chef de bataillon PUPPO choisit de servir au sein des troupes de marine. Il effectue sa première partie de carrière au 21^{ème} RIMA comme chef de section, puis commandant d'unité, période pendant laquelle il est projeté à quatre reprises. Il a par ailleurs servi au régiment d'infanterie de marine du Pacifique-Polynésie de 2006 à 2008. Affecté à l'EMSOME entre 2012 et 2015, il sert en qualité de chef de cellule Afrique centrale et océan Pacifique. Il est, depuis le 7 mars 2016, stagiaire au CSIA.*

Bibliographie

- **«L'Afrique noire est mal partie»**, René Dumont éditions du Seuil, 2012;
- **«Le syndrome Foccart. La politique française en Afrique de 1959 à nos jours»**, Jean Pierre Bat, Gallimard, 2012;
- **«Histoire de la décolonisation au 20^{ème} siècle»**, Bernard Droz, éditions du Seuil, 2006;
- **«Les évolutions récentes de la coopération militaire française en Afrique»**, Tibault Stéphane Possio, éditions Publibook, 2006;
- **«La coopération franco-africaine en matière de Défense»**, Abderrahmane M'Zali, L'Harmattan 2012;
- **«La politique de sécurité de la France en Afrique»**, sous la direction de Pierre Pascallon, L'Harmattan 2006;
- **Rapport n°87/DEF/IGAA/DR – 27/DEF/IGAT/DR du 29 février 2016 sur la cartographie de la coopération militaire en Afrique.**



[Retour Sommaire](#)

²¹ Entreprises de service de sécurité et de défense.

²² Citons Amarante ou Erys group.

²³ La DCSD a ainsi commencé à formaliser avec les entreprises de l'armement et les ESSD un processus de partenariat. Les principales sociétés privées qui interviennent dans des actions de coopération sont en contact tant avec les attachés de défense qu'avec les structures centrales.

²⁴ Au niveau des ambassades, on peut ainsi identifier trois sources de directives formelles pour les attachés: DCSD, MININT et EMA (via le MINDEF et via les POC des bases opérationnelles avancées).

²⁵ Echec décrit par la représentation nationale pour l'engagement récent au Mali, la déclaration un tant soit peu cruelle du Général Lecointre à son arrivée au sein de EUTM Mali est ainsi révélatrice: «Nous venons faire ce que la coopération n'a pas réussi à faire en trente ans». Cf le *Rapport d'information de l'assemblée nationale n°2114 sur la mission d'information sur l'évolution du dispositif militaire français en Afrique et sur le suivi des opérations* enregistré le 9 juillet 2014.

Nouvelles des États-Unis



Le «US Army TRADOC»

Par le Colonel CASANOVA

Alors que le fusionnement du CESAT et du CDEF vient d'avoir lieu, beaucoup imaginent déjà assister à la création d'un «TRADOC» à la française, regroupant formation, entraînement, doctrine et fonctions diverses. Les plus anciens se souviennent même qu'en 1997, un rapprochement semblable avait déjà eu lieu, resté à l'époque éphémère. Dans ce court article qui est donc tout d'actualité, le Colonel Casanova nous montre, même si l'esprit recherché est le même, que l'United States Army Training and Doctrine Command (US Army TRADOC), un des trois grands commandements¹ de l'US Army, n'a, par ses missions et ses dimensions, pas d'équivalent en France

Mission

Créé le 1^{er} juillet 1973, le *Training and Doctrine Command* de l'US Army a pour buts:

- de recruter et de former les engagés de l'armée de terre, et de soutenir les unités de formation;
- de former des chefs civils ou militaires;
- d'écrire la doctrine de l'armée de terre;
- de façonner l'US Army actuelle et future en pensant, construisant et intégrant formations, capacités et équipement.

Ces missions – «*Design – Build – Develop*»² – consistent à dessiner la future armée en développant des concepts de pointe et des capacités innovantes, à construire l'armée d'aujourd'hui par le recrutement, l'instruction initiale, la formation d'instructeurs, et à développer des leaders civils et militaires capables de comprendre les défis du monde moderne et de s'y adapter.

Composition

Pour mener à bien ses missions, le TRADOC dispose de cinq grands commandements subordonnés:

- l'*Army Capabilities Integration Center*, ARCIC (Fort Eustis, Virginie);
- le *Center for Initial Military Training*, CIMT (Fort Eustis);
- le *Combined Arms Center*, CAC (Fort Leavenworth, Kansas);
- l'*US Army Recruiting Command*, USAREC (Fort Knox, Kentucky);
- l'*US Army Cadet Command* (Fort Knox).

Un officier de liaison de l'armée de Terre est en poste au sein de l'ARCIC et du CAC (il est le chef du détachement de liaison Terre français aux États-Unis).

Le TRADOC supervise un total de 37 écoles³ réparties dans huit centres d'excellence (CoE), chacun centré sur un domaine d'expertise comprenant, entre autres, l'école d'application et le cours des capitaines (*Aviation CoE*, *Cyber CoE*, *Fires CoE*, *Maneuver CoE*, *Maneuver Support CoE*, *Sustainment CoE*, *Mission Command CoE* et *Intelligence CoE*).

Il y a un officier de liaison de l'armée de Terre dans tous les CoE sauf dans le *Mission Command CoE* et l'*Intelligence CoE*.

Le TRADOC se définit lui-même comme étant formé de recruteurs, de formateurs, d'éducateurs et de développeurs.

Quelques chiffres

Quelques 37.000 militaires et 13.000 civils, répartis sur l'ensemble du territoire, dans les universités militaires, les centres d'excellence, les centres de formation et les écoles diverses, travaillent pour le TRADOC⁴.

Environ 500.000 militaires y sont formés chaque année, dont 270.000 de l'active, 60.000 de la réserve, 120.000 de la Garde nationale et 50.000 des autres armées (*services*).

¹ Avec le commandement des forces (*US Army Forces Command*, FORSCOM) et le commandement du matériel (*US Army Materiel Command*, AMC).

² TRADOC *Communication Handbook* 2nd Quarter FY 2016.

³ War College, école des sports, toutes les écoles de sous-officiers, centre de formation des Rangers, etc.

⁴ En 2015.

Les différentes formations accueillent également une dizaine de milliers de stagiaires étrangers par an, dans une large gamme de formations, ainsi que 75.000 nouveaux engagés, recrutés par près de 9.000 spécialistes et formés par 2.600 sous-officiers dédiés à ce métier.

Enfin, le TRADOC forme presque 90% (5.000) des lieutenants⁵ de l'US Army chaque année, recrutés au travers de programmes d'aide à la formation installés dans 1.700 lycées et 275 universités.

Le Colonel Thierry Casanova fait partie du détachement de liaison de l'armée de terre auprès de l'US Army. Il est officier de liaison auprès du TRADOC / Army Capabilities Integration Center.



Retour Sommaire

⁵ L'académie militaire de *West Point* dépend directement de l'EMAT américain.

On a aimé



Vauban, l'inventeur de la France moderne¹

de Dominique Le Brun

Un héros inattendu, ce Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban!

Pas commode, péremptoire, d'une lucidité redoutable, mais brave cœur, fidèle à son roi, infatigable, précis, parfois cassant, toujours partant pour de nouvelles aventures... pour tout dire: époustouflant.

Modeste nobliau de province, il voit le jour en 1633 au sein d'une famille plutôt fauchée dans le rude Morvan qui en fera un excellent cavalier et lui procurera une santé de fer entre hivers polaires et étés torrides. On sait fort peu de choses de son enfance à la fois austère et campagnarde, de son adolescence anonyme. Bénéficiant tout de même de quelques protections huppées sous ce règne tumultueux de Louis XIII, pour lui la seule voie d'ascension sociale est l'armée: la chance l'accompagne car à 17 ans, Condé l'accepte comme cadet dans son régiment. Le voilà militaire, définitivement... en route, sans qu'il le prévoie, pour bien d'autres choses.

En fait, ce soldat présent à plus de 50 sièges de places fortes et de villes, plusieurs fois blessé, se mêlera de tout et de n'importe quoi, commencera par donner des leçons et des blâmes à ses supérieurs leur démontrant leur mauvaise conduite de la guerre et les inutiles pertes humaines générées par leur précipitation (pour ne pas dire stupidité).

Sous-officier en deux ans, il passe au service de Mazarin en 1653, lequel a remarqué ses «mémoires» sur l'art de conduire un siège, concevoir le dispositif d'attente, son sens de l'observation et de l'établissement de fortifications. Le voilà introduit auprès de Colbert et du jeune Louis XIV. Son destin est scellé. Il prend le temps de se marier à 27 ans, puis retourne aux affaires à la tête d'une compagnie dans le régiment de Picardie. À partir de 1665, commence son «grand œuvre»: démolir les mauvaises fortifications (Nancy), en concevoir de nouvelles d'abord au nord-est (son chef d'œuvre est Besançon), puis au sud (Pignerol, Antibes en 1669).

Au passage, il inspecte les routes, les canaux, les rivières, inonde Louis XIV de rapports sur l'inertie des intendants de province, le mauvais état des routes, l'entretien des voies fluviales, développe sa théorie sur l'indispensable nécessité d'un bon réseau de transports à la prospérité du royaume. Il invente son propre moyen de transport: une basterne, chaise à deux places tirée par des mules, dans laquelle il peut travailler avec son secrétaire.

Les historiens spécialistes du bouillant Vauban ont calculé (sur la base de ses journaux de bord) qu'en 57 années au service du roi, il a parcouru près de 190.000 kilomètres, soit une moyenne annuelle de 3.200 par an, à raison d'environ quatre mois de route accomplis par tous les temps. Son épouse le verra peu et mourra en 1705 alors qu'il inspecte la côte Atlantique. Père de deux filles, il n'aura pas d'héritier légitime, mais dotera cinq bâtards dispersés, dont un à Paris où il est obligé de résider souvent afin d'être auprès de la Cour qu'il déteste, et surtout de son roi. Tel un marin terrestre: «une femme dans chaque port»...

Nommé Maréchal de France, reçu à l'Académie des sciences après avoir produit différents mémoires sur l'expansion des colonies d'Amérique, la réforme nécessaire des impôts, la gestion des crises économiques... en somme un homme embarrassant, qui décède à Paris le 30 mars 1706 d'une embolie pulmonaire. Ses obsèques sont modestes, au contraire de celles de Turenne ou Louvois, comme il sied à un serviteur dévoué qui ne fut jamais courtisan.

L'ouvrage de Dominique Le Brun est brillant, écrit avec talent, souvent amusant, fourmillant d'anecdotes, sans oublier de savants développements sur l'art des fortifications. L'extraordinaire patrimoine que nous a laissé Vauban, que l'on peut souvent qualifier «d'œuvre d'art architecturale», donne une grande originalité à de nombreux sites et doit être apprécié à sa juste valeur. L'homme en lui-même était «original» et sa pensée d'une modernité tonique. Son cœur a été transféré sous le dôme des Invalides en 1808 par un Napoléon sans doute reconnaissant.

Par Madame le Professeur Françoise THIBAUT



[Retour Sommaire](#)

¹ La librairie Vuibert. 235 pages